



HAL
open science

Forêts des tropiques, forêts anthropiques

Serge Bahuchet

► **To cite this version:**

Serge Bahuchet. Forêts des tropiques, forêts anthropiques. Bahuchet, Serge; F. Grenand, P. Grenand, P. de Maret. Commission européenne-APFT, pp.132, 2000, Les Peuples des forêts tropicales aujourd'hui - rapport du programme APFT. hal-00547950

HAL Id: hal-00547950

<https://hal.science/hal-00547950>

Submitted on 17 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Peuples des Forêts Tropicales Aujourd'hui



VOLUME I FORÊTS DES TROPIQUES, FORÊTS ANTHROPIQUES

SOCIODIVERSITÉ, BIODIVERSITÉ :
UN GUIDE PRATIQUE



APFT



Publié par:
APFT - ULB,
Centre d'Anthropologie Culturelle
Avenue Jeanne 44 - 1000 Bruxelles
Tél. 32-2-650 34 25
E-mail : anthcult@ulb.ac.be

Extracts may be freely reproduced by the press or non-profit organisations, with acknowledgement. APFT would appreciate receiving copies of any material based on this book.

Des extraits de cet ouvrage peuvent être librement reproduits par la presse ou par des organisations sans but lucratif, en indiquant la source. APFT souhaiterait recevoir copie de tout matériel ayant fait usage des textes ou figures contenus dans le présent document.

This study was achieved with the financial contribution of the European Commission. The authors are solely responsible for all opinions expressed in this document, which do not necessarily reflect those of the European Commission.

Cette étude a été réalisée avec l'aide financière de la Commission Européenne. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans ce document. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission Européenne.

Layout & Production :
C+C Folon s.a. - Chaussée d'Alsemberg 247 - 1190 Bruxelles.
Tél. 32-2-340.67.77 - E-mail : ccfolon@skynet.be

APFT

**FORÊTS DES TROPIQUES,
FORÊTS ANTHROPIQUES**
SOCIODIVERSITÉ, BIODIVERSITÉ :
UN GUIDE PRATIQUE

Serge BAHUCHET, Françoise GRENAND,
Pierre GRENAND & Pierre de MARET



Programme
Avenir des Peuples des Forêts Tropicales
Bruxelles - 2000

Ce texte de synthèse constitue le Volume I de *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, rapport du programme APFT. Il est basé sur les travaux contenus dans la série suivante :

Volume II : *Une approche thématique*

Volume III : *Afrique centrale*

Volume IV : *Guyanes (région Caraïbes)*

Volume V : *Mélanésie (région Pacifique)*

On trouvera dans ces volumes la bibliographie concernant les points abordés dans cette synthèse.

Conseil scientifique d'APFT :

et dirigé par Serge BAHUCHET, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (France) et directeur du Conseil scientifique d'APFT.

Roy ELLEN, Professeur à l'Université du Kent à Canterbury (Grande-Bretagne),

Igor de GARINE, Directeur de recherche émérite au CNRS (France),

Pierre GRENAND, Directeur de recherche à l'IRD (France),

Samy MANKOTO, Chargé des forêts au département de l'environnement de l'Unesco (Congo),

Pierre de MARET, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Directeur du programme APFT (Belgique),

Doyle MCKEY, Professeur à l'Université de Montpellier (France),

Gerard PERSOON, Professeur à l'Université de Leiden (Pays-Bas),

Enrico PIRONIO, Administrateur principal à la Commission européenne (représentant la CE),

Wulf SCHIEFFENHÖVEL, Directeur de recherche à l'Institut Max Planck (Allemagne),

Gill SHEPHERD, Overseas Development Administration (Grande-Bretagne),

Auteurs du volume thématique :

Serge BAHUCHET (MNHN), Daniel BLEY (CNRS), Sophie BOULY de LESDAIN (CNRS), François BRAEM (APFT-ULB), Florence BRUNOIS (APFT), Anne DELORME (APFT-ULB), Edmond DOUNIAS (IRD), Alain FROMENT (IRD), Roy ELLEN (UKC), Igor de GARINE (CNRS), Françoise GRENAND (IRD), Pierre GRENAND (IRD), Daou V. JOIRIS (APFT-ULB), Christin KOCHER SCHMID (UKC), Pierre de MARET (ULB), Doyle MCKEY (Université Montpellier II), Jean-François ORRU (APFT), Hélène PAGEZY (CNRS), Gerard PERSOON (Université Leiden), Michel ROMAINVILLE (APFT-ULB), Théodore TREFON (APFT-ULB), D. VAN EST (Université Leiden)

Auteurs des volumes régionaux :

Claudine ANGOUE (APFT-Gabon), Matthew G. ALLEN (ANU), Mathilde ANNAUD (APFT), Alain ASSOKO NDONG (APFT-Gabon), Serge BAHUCHET (MNHN), Aurélie BINOT (APFT), Pascale BONNEMÈRE (CNRS), Florence BRUNOIS (APFT), Lorenzo BRUTTI (APFT), Stéphanie CARRIÈRE (APFT), Stéphanie CARETTE (APFT), Jean CHAPUIS, Nièves CAYUELA SERRANO (APFT), Serge COGELS (APFT), Corine DALLIÈRE, Alan DANGOUR (UKC), Louis DEFO (APFT-Cameroun), Adrienne DEMENOU-ZAMDJIO (APFT-Cameroun), Anne DELORME (APFT-ULB), Willy DELVINGT (Gembloux), Marc DETHIER (APFT), Edmond DOUNIAS (IRD), Marianne ELIAS (APFT), David ELLIS (APFT), Marie FLEURY (MNHN), Alain FROMENT (IRD), Norbert GAMI (APFT-Congo), Eric de GARINE-WICHATITSKY (Université Paris X), Thomas HENFREY (APFT), Jean HURAU, Delphine GREINDL (APFT), Françoise GRENAND (IRD), Pierre GRENAND (IRD), Kory IOVEVA (APFT-Cameroun), Pablo ISLA VILLAR (APFT-ULB), Amélie JACQUET (ULB), Sylvie JEREMIE (APFT), Daou V. JOIRIS (APFT-ULB), Alain KARSENTY (CIRAD), Christin KOCHER SCHMID (UKC), Georgius KOPPERT (MNHN), Christian LECLERC (APFT), Pierre LEMONNIER (CNRS), Rolin MANGALA (APFT RDC), Pierre de MARET (ULB), Emmanuel de MERODE (APFT), Adonis MILOL (APFT-Cameroun), Joseph NZABANDORA (APFT-RDC), Jean-François ORRU (APFT), François OUHOUD-RENOUX (APFT), Hélène PAGEZY (CNRS), Michel ROMAINVILLE (APFT-ULB), Terry ROOPNARAIN (UKC), Hilary SOLLY (APFT), Théodore TRÉFON (APFT-ULB), Fabienne TZERIKIANTZ (APFT), Cédric VERMEULEN (APFT), Pauwel de WACHTER (WWF), Annie WALTER (IRD), Georges WEIS.

Equipe coordination, correction, mise en page, édition :

Fanny BERNARD, Michel BUISSET, Corinne LÉGER, Florence LOISEAU, Yvette NOPPEN, Nathalie NYST, Anne WEIS.

Table des matières Vol n° 1 - Sociodiversité, Biodiversité: un guide

Introduction	5
I PROTÉGER LES FORÊTS, AIDER LES HOMMES ? DE MULTIPLES QUESTIONS	7
1. Pourquoi ?	9
2. Pour qui ?	15
3. Comment ?	19
II DES HOMMES ET DES FORÊTS TROPICALES : CONSTATATIONS	25
1. Afrique centrale	27
2. Les Guyanes	37
3. Mélanésie	47
III DES HOMMES ET DES FORÊTS TROPICALES : 36 QUESTIONS	53
1. Les préjugés et les modes influencent-ils les politiques de développement ?	54
2. Qui sont les peuples des forêts tropicales ?	55
3. Les structures sociales de ces populations sont-elles trop simples pour la modernité ?	58
4. Qui détient le pouvoir chez les peuples des forêts tropicales ?	59
5. Les peuples des forêts tropicales sont-ils en voie d'extinction ?	61
6. L'accroissement démographique perturbe-t-il la disponibilité en ressources ?	62
7. Quelles perturbations environnementales les peuples des forêts tropicales affrontent-ils ?	63
8. Comment les populations réagissent-elles au changement ?	66
9. Quel est l'impact des villes sur les écosystèmes forestiers ?	67
10. L'agriculture sur brûlis est-elle la principale cause de la déforestation ?	69
11. L'agriculture sur brûlis est-elle rentable ?	70
12. Faut-il fixer l'agriculture itinérante ?	72
13. Quelle est l'importance des rythmes saisonniers dans la vie quotidienne ?	73
14. Les ressources sauvages, luxe ou nécessité ?	75
15. Pourquoi une population forestière aurait-elle besoin de tant d'espace ?	76
16. Peut-on considérer que les peuples des forêts tropicales ont une économie ?	79

17. Quelle est la place donnée aux femmes dans les économies forestières traditionnelles ?	81
18. Peut-on se nourrir en forêt ?	82
19. La malnutrition est-elle une malédiction ?	85
20. Les populations forestières menacent-elles la biodiversité ?	86
21. L'argent fait-il le progrès ?	87
22. Le gibier est-il un PFNL (produit forestier non-ligneux) ?	91
23. La route est-elle la voie du développement ?	93
24. L'écotourisme est-il un instrument de développement innocent ?	95
25. Les connaissances traditionnelles peuvent-elles servir le développement durable ?	97
26. Des langues ou des patois ?	99
27. Quelle scolarité pour quels élèves ?	101
28. Dieu va-t-il sauver les Sauvages ?	101
29. Quelles possibilités d'évolution ?	102
30. Quelles associations peuvent répondre à l'impact de la modernité ?	103
31. Quel appui peuvent offrir aujourd'hui les ONG ?	105
32. Quelle place pour les anthropologues ?	107
33. A qui appartient la forêt ?	190
34. Quels droits accorder à la propriété intellectuelle ?	111
35. Faut-il laisser des hommes dans les aires protégées ?	112
36. Conserver ou développer ?	114

IV POUR UNE VÉRITABLE GESTION DURABLE DE LA SOCIO-BIODIVERSITÉ DES FORETS TROPICALES : DES PROPOSITIONS **117**

1. Mieux définir les objectifs	120
2. Mieux connaître le contexte	122
3. Concevoir une stratégie aux différents niveaux	125
4. Réalisation des projets	126
5. Conclusion : quelques principes incontournables.	130

Introduction

Le but premier du programme APFT consistait à rendre compte de la vie quotidienne de villages forestiers en cette fin de XX^{ème} siècle. Les chercheurs se sont donné pour tâche d'observer sur le terrain, pendant trois ans, le mode de vie de plusieurs communautés forestières, afin d'analyser précisément ce "changement".

Les forêts tropicales sont encore souvent considérées comme un milieu sauvage, leurs habitants représentant un jalon dans l'évolution de l'humanité, l'ensemble devant être préservé comme un précieux patrimoine. Inversement, elles peuvent être perçues comme des régions où le développement tarde à imprimer sa marque durable, les nations du Nord se devant de remédier à cet état de fait.

Le présent texte a pour but d'apporter un éclairage réaliste sur la situation contemporaine d'une partie des forêts tropicales, celles des pays de la zone ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), qui constitue un champ d'intervention privilégié pour la Communauté Européenne. Ces pays, notamment les régions forestières, ont la triste particularité de présenter une certaine homogénéité, celle d'un *sous-développement chronique*, si l'on prend comme point de référence la décolonisation des décennies soixante et soixante-dix ; ils offrent un contraste frappant avec l'émergence du cône sud-africain, de l'Asie du Sud-Est ou du Brésil par exemple.

Dans un *premier chapitre*, nous ferons la revue des questions que les mondes scientifique et politique se posent actuellement sur ces forêts. Nous rappellerons les tendances évolutives que tout observateur de bonne foi peut enregistrer depuis une trentaine d'années, mais qu'il nous a semblé indispensable de synthétiser, tant les vieux schémas idéologiques les plus variés semblent prégnants. Ils inhibent en effet la construction de politiques économiques et sociales saines, qui permettraient la mise en place de systèmes politiques viables, une conservation raisonnable de la biodiversité et un épanouissement culturel et social serein des populations, tant urbaines que rurales.

Le *deuxième chapitre* présentera tout d'abord, à l'échelle régionale, nos investigations à la lumière du questionnement précédent. Cet aspect essentiel concentre les héritages historiques et culturels, créateurs des fameuses *différences* affichées par une part sans cesse croissante des habitants d'un monde pensé comme global.

Dans le *troisième chapitre*, l'approche régionale sera synthétisée sous la forme de 36 questions, dans un *exposé thématique et raisonné des paramètres* que tout programme de développement durable doit prendre en compte. Ces questions sont la quintessence de notre programme. Nous y mettrons en situation les réponses possibles visant à définir un cadre politique cohérent.

La *dernière partie* présentera de façon pragmatique des propositions incluant :

- les concepts tant pratiques qu'éthiques devant présider aux programmes de développement et de conservation ;
- la précision des objectifs du développement ;
- la meilleure manière de comprendre le contexte à différentes échelles de temps et d'espace ;
- une réflexion sur la mise en place de politiques efficaces.

Nous terminerons par des conseils pratiques pour la réalisation des projets, basés sur les problèmes cruciaux devant être pris à bras le corps tant par les pays du Nord que par ceux du Sud.



Papouasie-Nouvelle-Guinée - (cliché F.Brunois)

I

PROTÉGER LES FORÊTS, AIDER LES HOMMES ?

DE MULTIPLES QUESTIONS



Hutte pygmée fraîchement construite en matériaux naturels. - RCA (cliché S.Bahuchet)



Huttes pygmées résultant d'un plan de sédentarisation. - Cameroun (cliché S.Bahuchet)

1. Pourquoi ?

Dans un contexte dominant de préservation des forêts tropicales, notre démarche a été non de nous faire les avocats délibérés des hommes (bien que nos convictions personnelles aillent dans ce sens), mais plutôt de réfléchir sur deux postulats simples :

- il ne peut y avoir une gestion saine de l'environnement tropical sans un épanouissement des êtres humains qui en vivent ;
- la nature sauvage n'existe pas (ou bien peu) et, par conséquent, la persistance de milieux riches en biodiversité prouve l'ancienneté de pratiques humaines compatibles avec la continuité de ces milieux.

Le premier postulat est admis, au moins en apparence, par tous les acteurs intervenant dans le milieu tropical ; cependant, les solutions préconisées divergent sensiblement. Quant au second, il est pour l'essentiel contesté par les conservationnistes et une partie des écologistes militants, qui considèrent que bien des milieux naturels doivent être défendus coûte que coûte contre les actions des êtres humains.

Nos postulats ne sont pas dictés par une foi aveugle en l'homme des forêts tropicales, ni même par une conviction profonde pour un concept, celui de la biodiversité, dont l'ancienneté ne pèse pas bien lourd dans l'histoire de la pensée scientifique. En revanche, nous souhaitons nous appuyer sur un *continuum* d'observations, scientifiques pour l'essentiel, accumulées surtout au cours du siècle qui vient de s'achever, et montrant que l'homme, dans quelque culture que ce soit, est capable de gérer convenablement son milieu, pourvu qu'il dispose de bonnes conditions sociales, politiques et économiques.

Nous gardons également en tête que les savoirs, les savoir-faire et, plus modestement, les pratiques quotidiennes que nous décrivons font partie d'un *patrimoine* précieux pour l'humanité entière. Cependant, pour riches et respectables que soient ces savoirs locaux, ils ne peuvent en aucun cas être confondus avec une approche scientifique, qui seule possède les outils critiques permettant de choisir les modes de gestion viables du vivant, dès lors que nous sortons de l'échelle locale, sans omettre les risques d'erreur. Nier cette évidence reviendrait à nier l'utilité de programmes comme APFT ; ce serait surtout condamner toute possibilité de jeter des ponts entre les savoirs particuliers et les orientations à grande échelle.

Ces quelques préliminaires conceptuels énoncés, il convient d'insister sur quelques mots-clés, au caractère quelque peu antithétique, qui reviendront sans cesse tout au long de notre travail : nous affinerons ainsi nos préférences.

Tout d'abord, face à la notion de "protection de l'environnement", nous privilégions celle de "*gestion* de l'environnement". La protection implique des interdictions à l'encontre des êtres humains, visant à pérenniser avant tout l'existence d'espèces animales ou végétales. La gestion de l'environnement, quant à elle, consiste à penser que *l'homme est un élément dominant du milieu naturel* et que les actions sur ce dernier peuvent, et doivent, être *bénéfiques pour l'ensemble*. Une telle affirmation n'exclut cependant pas l'utilisation de méthodes répressives en cas de dérives graves, dont les exemples sont bien documentés ; celles-ci doivent toujours être envisagées comme des mesures d'urgence, l'objectif final étant de permettre aux êtres humains de jouir pleinement de leur environnement.

Ceci nous amène à l'opposition entre développement et développement *durable* : le premier est orienté, en principe, vers le bien-être des hommes, mais dans une perspective immédiate. Il répond parfaitement aux critères de rapidité et d'urgence qui caractérisent le monde contemporain : se fondant avant tout sur des indicateurs économiques, il néglige toutes ces composantes impalpables qui constituent le sel de l'existence de chaque être humain.

Au contraire, le développement durable introduit la notion de durée et de reproductibilité à *long terme*, admettant implicitement des rythmes économiques variés. Il implique la notion plus culturelle de qualité de vie. Il indique surtout que la marche du monde ne peut être unilinéaire et que les systèmes économiques doivent être diversifiés, sans toutefois être coupés les uns des autres.

Opter pour la seconde définition est de notre part une position indubitablement politique; loin d'être idéaliste, elle est dictée par des réalités simples :

- la protection de l'environnement connaît depuis trente ans une succession d'échecs criants, les destructions qu'elle visait à supprimer s'étant aggravées ;
- le développement "classique" n'est pas parvenu à accroître le bien-être des peuples du Sud ; partout, la pauvreté a progressé avec son cortège de crises sociales ou politiques.

En s'intéressant aux plus humbles, en particulier à ceux qui n'ont pas encore émigré vers les villes, et à l'environnement dans lequel ils évoluent, le programme APFT s'est avant tout efforcé de rendre compte de la réalité de base des pays, soumis à la fois aux politiques de développement et à la protection de l'environnement.

Quels objectifs au Nord ?

Le Nord a notablement changé politiquement au cours de la dernière décennie, les Démocraties libérales devenant le modèle dominant. L'apparente unification politique du monde n'empêche pas que "la fracture sociale" reste forte partout, incluant entre autres l'arrivée importante (mais non massive comme d'aucuns le prétendent) de populations du Sud vers le Nord. Ces mouvements de population indiquent essentiellement que *la misère est devenue insupportable* pour les populations *urbaines* du Sud.

Parallèlement, les problèmes de pollution, de destruction de la nature et de qualité de vie ne concernent plus seulement le cercle des élites bien informées, mais ils sont entrés au coeur du débat politique global : la préservation de l'environnement intéresse désormais tous les citoyens du Nord, elle gagne indubitablement du terrain au Sud.

Pourtant, la représentation globale que nous avons de l'environnement des pays du Sud reste artificielle, reposant sur des réalités qui ne peuvent être mises en doute, mais qui sont le plus souvent biaisées par une approche trop globalisante. Ainsi, nous avons tendance à confondre l'image pitoyable des États de la ceinture équatoriale avec celui des communautés qui en constituent la substance.

C'est pourquoi le Nord, quelque peu honteux de sa richesse et assumant mieux sa lourde part de responsabilités dans la misère du monde, cherche à inverser ou du moins freiner, dans une logique de charité bien ordonnée, une évolution déjà catastrophique et qui risque de devenir tout bonnement incontrôlable. Dans le domaine qui nous concerne, les rapports de l'homme avec son environnement, cette inversion relève du vœu pieux,

en raison de l'absence de politiques volontaristes, mais il traduit pour le moins un frémissement positif :

- les sociétés traditionnelles étaient jusqu'à présent considérées comme les seules susceptibles de vivre en équilibre avec la nature ; cette vision subsiste largement dans l'écologisme politique, pris au sens large, qui a tendance à idéaliser les *hommes naturels* que sont les Pygmées ou les Amérindiens d'Amazonie et à se projeter, y compris au Nord, dans un passé idéalisé. Néanmoins, pour de nombreux penseurs du Nord, l'homme, quel qu'il soit, cesse d'être un simple alibi des programmes de conservation pour en devenir un acteur essentiel. Parallèlement, il convient de redéfinir clairement les menaces pesant réellement sur le milieu naturel et d'en hiérarchiser la gravité ;
- le développement durable sous sa forme induite, l'un des outils du modèle démocratique ou du moins facilitant son exportation, n'est plus forcément considéré comme une panacée. On admet pour le moins que la demande locale doit être prise en compte - encore faut-il savoir la capter et sortir des nuées d'un discours humaniste unilatéral. De surcroît, on en vient à admettre que cette demande ne doit pas être provoquée lorsqu'elle n'existe pas. Nous verrons d'ailleurs que bien peu de populations participent réellement (et *a fortiori* en sont les instigatrices) à des opérations de développement ;
- le droit d'accès aux ressources doit être ouvert à tous, ce qui implique la nécessité de préserver leur caractère *renouvelable*. Plus l'utilisation de ressources est génératrice de richesse et de bien-être, plus les utilisateurs devraient logiquement veiller à faire fructifier leur capital. Il s'agit d'un impératif réel mais chargé d'ambiguïté et sur lequel nous reviendrons, car la réalité de l'exploitation nous est apparue bien souvent périlleuse, tant pour l'être humain que pour la ressource elle-même.

En vérité, on semble s'acheminer vers des préoccupations croisées pour la forêt tropicale et pour ses habitants. L'un des objectifs majeurs d'APFT fut indubitablement de faire progresser cette tendance et d'en définir les moyens.

Quels objectifs au Sud ?

Il faut ici distinguer soigneusement les objectifs des États constitués d'élites urbaines plus ou moins coupées de la brousse de ceux des membres des communautés forestières, qu'ils soient envisagés comme individus ou comme groupe social. On verra plus avant que les rapports ville/forêt se caractérisent différemment selon les continents.

Partout cependant les élites d'Afrique, des Caraïbes et de Mélanésie ont, depuis les indépendances, basé leur pouvoir sur les fantômes menaçants du colonialisme, contre lequel elles se sont érigées en gardiennes : d'où la "chanson" de la dette (certes indéniable mais largement utilisée comme épouvantail) qui écrase le pays (mais où passe l'argent de l'aide au développement ?), celle des ressources que l'Occident pille (mais les bénéficiaires des *royalties* des grandes compagnies sont-ils tous au Nord ?). Le but de celles-là n'est sans doute pas l'édification de démocraties fortes, l'émergence d'une masse critique de citoyens actifs et conscientisés, ni même la construction d'une économie nationale viable.



Maison Wayampi avec couverture traditionnelle en palme. Trois Sauts - Guyane Fr. (cliché S.Bahuchet)

Un plan de réaménagement mal conçu a provoqué l'épuisement du peuplement des palmiers (*Geonoma*). Cette pénurie a entraîné la construction des habitations à partir de matériaux de récupération, avec le résultat qu'on peut voir.



Maison Wayampi construite hâtivement suite à un plan de réaménagement, avec couverture en bâche. (cliché S.Bahuchet)

Pourtant, les classes richissimes comme les villageois les plus humbles semblent bien partager - tout particulièrement en Afrique - quelques jugements communs qui pèsent lourd dans l'évolution des pays du Sud :

- le modernisme occidental signifie l'accès facile aux biens de consommation, tout particulièrement ceux qui sont luxueux et ostentatoires ;
- l'Occident est à la fois détesté (il détient les pouvoirs, entre autres celui d'opprimer) et désiré (il est dispensateur de richesse, d'éducation et de santé). Il faut donc préserver des bonnes relations avec le Nord, tout en le maintenant à bonne distance, à travers des jeux économiques et politiques subtils.

Au delà de ces caractéristiques partagées, les habitants des forêts formulent face aux pressions extérieures d'autres revendications plus spécifiques :

- la revendication du contrôle de la terre semble fondamentale, encore que nos études régionales montrent qu'elle se décline de façon différente selon les continents ;
- la revendication des infrastructures de base (écoles, dispensaires, communications aériennes et routières) est commune à toutes les communautés de la forêt ;
- la référence au respect de la culture est moins fréquente mais peut être parfois affirmée sur un mode revendicatif, comme c'est le cas dans les Guyanes ; elle est sans doute en bonne partie liée aux frustrations accompagnant les échecs du développement.

Nos rapports régionaux sont autant d'illustrations de ces tendances, jugements et revendications. Nous essaierons dans les chapitres suivants de voir comment peuvent être articulés tant d'objectifs contradictoires. Mais on peut déjà avancer que les mécanismes politiques observables à tous les niveaux des pays du Sud sont, avant tout, une stratégie d'adéquation de leurs aspirations au progrès avec les pressions (ou les lubies ?) du Nord.

Tendances globales

Il est bien évident que les tendances globales restent induites par le Nord. Certes, des voix se sont élevées au Sud lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 ; certes, l'année 1993 fut consacrée aux peuples indigènes, et nous devrions nous en réjouir. Pourtant, nous ne pouvons manquer parallèlement de nous interroger sur les mécanismes, les acteurs et les mobiles qui les animent et, par-dessus tout, sur les revendications parvenant aux oreilles des décideurs du Nord.

On remarquera aisément que les prises de conscience des peuples indigènes (dont une part non négligeable vit aussi dans les pays du Nord, en particulier aux USA et en Russie) sont extrêmement variables. Les groupes les plus menacés culturellement, linguistiquement et économiquement sont de loin les plus activistes, alors que ceux dont "l'état de santé culturelle" est plutôt satisfaisant agissent peu. Il est vrai que l'on ne commence à défendre ce que l'on sait déjà menacé. A un échelle plus large, on gardera en mémoire que l'idée de fédérer des peuples ou simplement des communautés, même à l'échelle d'une région, est encore un concept foncièrement occidental.

D'ailleurs, on remarquera que les pays ACP dans lesquels nous avons travaillé ne se caractérisent pas, à l'échelle internationale (sauf peut-être en Guyane française), par un fort activisme au nom des "peuples des forêts".

On aura compris que ce sont les *indigénistes*, et non les indigènes, qui ont provoqué cette alliance participative entre les communautés des forêts tropicales (pour ne parler que d'elles) et les lobbys conscientisés du Nord. Pourtant, au cours des vingt dernières années, une élite issue des communautés indigènes a pu se former, au moins en Amérique tropicale et en Mélanésie. Elle cherche sa propre voie, tentant un compromis difficile entre tradition et modernité.

Une des caractéristiques de ce mouvement est son alliance (sans pour autant parler de fusion) avec le *lobby* vert dès la fin des années 80. Le coup d'envoi en fut donné (hors de la zone ACP il est vrai) par l'assassinat de Chico Mendès dans l'Acre brésilien en 1988. Un conflit classique entre pauvres paysans et gros propriétaires fut rapidement transformé par les médias du Nord en une alliance des "peuples de la forêt" pour la préservation d'un mode de vie en harmonie avec le milieu naturel.

En Afrique, où les mouvements indigènes sont pratiquement inexistantes - tous les Africains ne sont-ils pas des indigènes ? -, l'emprise du *lobby* vert est particulièrement flagrante. D'où l'invention de concepts comme "gestion participative", sensée permettre une conscientisation des communautés en matière d'environnement et assurer leur développement ou, plus modestement, des revenus stables. La réalité de cette gestion participative a été tout particulièrement évaluée par le programme APFT.

Le sentiment que nous avons, dès le début du programme, est que l'initiative reste faible au Sud. Quant au Nord, en dépit des évolutions positives (évoquées plus haut) et d'objectifs concrets souvent contradictoires, sa pression, parée de discours plus humanistes que jamais, reste constante, pour des raisons très pragmatiques :

- au Sud, la nature est de toute évidence en voie de rapide transformation, en partie liée à des changements climatiques globaux mais aussi à une exploitation toujours plus brutale des ressources naturelles ; d'où une pression accrue des mouvements écologistes pour le contrôle de l'exploitation des ressources à travers tout un arsenal légal (certifications, quotas, espèces intégralement protégées...) et surtout une pression médiatique quasi quotidienne ;
- dégradation de l'environnement et pauvreté engendrant des "conflits verts" sont indubitablement liées, même si elles n'en sont pas les seuls facteurs : le Nord cherche à traiter conjointement les deux questions en donnant plus de place aux agricultures de subsistance et à une exploitation viable des ressources forestières ; cependant, les vieux préjugés - entre autres à l'égard de l'agriculture traditionnelle sur brûlis - persistent trop souvent¹ ;
- enfin et surtout, le Nord cherche partout à instaurer des principes de bonne gouvernance et d'efficacité économique, dont il escompte à moyen terme des effets positifs.

Tout ceci tend à montrer que les pays du Sud restent pour l'essentiel soumis à des directives venant du Nord.

2. Pour qui ?

Pour quels intérêts au Nord ?

Pendant longtemps, le Nord s'est surtout soucie d'exporter ses modèles politiques et culturels successifs, afin d'exploiter le plus efficacement possible les ressources du Sud. Plus récemment, il s'est préoccupé de transformer le Sud en colonie d'exportation pour ses produits excédentaires. Dans une large mesure, il s'est trouvé concurrencé dans ce domaine par les nouveaux pays riches d'Asie, dont l'impact est devenu considérable, entre autres dans les pays ACP.

Parallèlement, il ne faudrait cependant pas oublier que nous restons consommateurs de produits du Sud. Si certains sont bien spécifiques et renvoient aux racines de l'histoire coloniale comme l'or, les bois tropicaux, la canne à sucre ou le cacao (et il en sera souvent question dans ce texte), d'autres produits miniers, en particulier le pétrole et le gaz naturel, sont devenus essentiels.

Contre toute attente, l'environnement et le développement sont aussi devenus des domaines qui rapportent :

- après le soleil et la plage, *la nature tropicale et ses habitants*, sous leurs oripeaux étiquetés traditionnels, sont désormais un produit commercial de première importance; le retour au tourisme d'aventure (qui, on l'oublie trop souvent, fut l'une des premières formes du tourisme au XIX^{ème} siècle) rebaptisé "écotourisme", capte aujourd'hui, avec les safaris, l'intérêt d'une clientèle aisée ou riche. Ce tourisme est également à la recherche d'authenticité, d'où un intérêt pour les "dernières" communautés traditionnelles - le voyeurisme étant enrobé dans la douce formule "respect de l'homme et de son environnement" ;
- *la biodiversité*, allant de la banque de gènes aux plantes médicinales, est elle aussi devenue un enjeu commercial de première importance ; on peut d'ailleurs se demander s'il ne s'agit pas d'un effet pervers de l'intérêt renouvelé des habitants du Nord pour la nature tropicale à travers le filtre de l'écologisme. L'intérêt pour les plantes médicinales fournit un bon exemple de l'ambiguïté de cet engouement : si les laboratoires pharmaceutiques s'appuient assez peu (du moins actuellement) sur les savoirs traditionnels², il en va différemment des nombreuses firmes qui promeuvent des produits "verts", paramédicaux ou de beauté. D'où une réaction des populations indigènes souhaitant capter leur part de bénéfice. En dehors de rares espèces végétales peu connues, la désillusion risque d'être forte, car la plupart des plantes concernées sont utilisées par de très nombreuses populations tropicales et les colonisateurs eux-mêmes depuis des siècles, sans compter que nombre d'entre elles sont tombées dans le domaine public depuis fort longtemps ;
- *la pauvreté et le développement* dispensent des bénéfices directs à travers l'aide alimentaire, la distribution de médicaments et de matériel divers... Ils engendrent également des bénéfices indirects, car ils sont générateurs d'emplois, soit de haut niveau à travers les nombreuses structures d'aide au développement nationales et internationales³, soit de niveau moyen au sein d'une multitude d'ONG : ce que l'on nomme parfois le *charity business* consiste à drainer l'argent des donateurs et de l'État (donc des citoyens) dans les filets du réseau associatif, argent qui sert notamment à assurer le salaire d'un nombre considérable d'agents au Nord et à alimenter de vastes



Champ vivrier de manioc et bananiers. Ntem - Cameroun. (cliché S.Bahuchet)

L'agriculture traditionnelle s'insère dans la dynamique de la forêt naturelle, alors que l'application des concepts agronomiques européen nécessite une stricte séparation entre la forêt et les champs.



Plantation de caféier en RCA. (cliché S.Bahuchet)

supports médiatiques. Cette stratégie entretient l'indignation des citoyens et vante l'activisme d'ONG toutes plus pures les unes que les autres. Il serait injuste d'omettre cependant que ce *charity business* entretient un nombre croissant d'agents au Sud, amorçant ainsi une redistribution certaine des bénéfices. Pourtant, on reste en droit de s'interroger sur les retombées réelles sur les principaux intéressés.

Paradoxalement, ces nouveaux intérêts bien compris du Nord à exploiter la nature tropicale et ses habitants interviennent au moment où la technologie et la misère combinées entraînent des pressions accrues sur les écosystèmes. D'où la nécessité criante pour le Nord d'instaurer une stabilité politique et économique au Sud. Le risque de penser pour les autres est ici plus évident que jamais ; il s'agit en fait d'un colonialisme plus subtil, pour le moins discordant avec le droit des peuples à décider pour eux-mêmes. Mais peut-il en être autrement dans l'état actuel des choses ? Le programme APFT eut, entre autres objectifs, celui de suggérer quelques pistes qui permettraient aux pays du Sud de s'affranchir (au moins partiellement) de notre tutelle.

Pour quels intérêts au Sud ?

Évoquer les intérêts au Sud revient à chercher des cibles. Or, nous avons coutume de parler de "pays" en voie de développement, ce qui revient à dire que les ensembles nationaux sont seuls pris en considération. Pourtant, l'État, pour la masse de ses ressortissants, y est davantage un concept virtuel qu'une réalité vécue.

En effet, tous les États dans lesquels nous avons travaillé sont de création récente et ils ne constituent pas encore de véritables nations au sens où on l'entend en Occident. Le système clanique, régissant le pouvoir et la diversité culturelle, conduisent à un État faible; ils sont partout des obstacles majeurs sur la route de la construction nationale.

Ainsi, les intérêts immédiats du développement s'avèrent être capitalisés par ces clans, qui représentent le plus souvent des nébuleuses aux contours changeants, vaguement ethniques, dans la mesure où elles résultent d'alliances complexes. Le bien public, *credo* de tout régime démocratique digne de ce nom, est ici sans répit mis en péril par le règne de l'intérêt personnel (la presse nous fournit sans cesse des noms qu'il est inutile de reproduire ici) ou, pour être plus précis, par une chaîne d'intérêts personnels dont les plus humbles ne récoltent que des miettes. Bref, sans nation, il n'y a pas de citoyens, la proposition pouvant être inversée. L'impasse peut paraître flagrante : sans nation, sans citoyens, à qui est donc destiné le développement, qu'il soit durable ou non ?

Si l'on admet la faiblesse de la société civile, les retombées d'un programme tel que le nôtre ne peuvent qu'être des plus hypothétiques. Ce sont pourtant les habitants des villages et des faubourgs des villes qui devraient être au centre du processus de développement. C'est pourquoi nous avons essayé de montrer, tout au long des volumes de ce rapport, que les communautés villageoises et les réseaux de solidarité urbains restent les structures qui agrègent le mieux les individus. En se penchant, d'une part sur des thèmes indicateurs de l'état actuel des forêts et des hommes des tropiques humides, d'autre part sur des communautés représentatives des ensembles régionaux, notre étude a tenté une déconstruction et une reconstruction des mécanismes opératoires en partant de la base, laissant aux "politiques" du Sud et du Nord le soin de choisir des solutions globales parmi les constats et suggestions que nous proposons.



Le manque d'entretien des routes et leur utilisation à des fins d'exploitation forestière donne le résultat que nous constatons ici. La même route, à quelques mois d'intervalle. RDC. (*cliché H.Pagézy*)

3. Comment ?

Des perspectives contradictoires

Les États du Sud sont sans cesse confrontés à des problèmes de devises, de ressources et de *cash-flow*. Équilibrer un budget reste un casse-tête pour les dirigeants de ces pays en voie de développement, qu'ils soient honnêtes ou non. Ne soyons pas naïfs, même si l'on parvient à éliminer les régimes satrapiques qui sévissent encore un peu partout dans les pays ACP (et de plus en plus sous une façade démocratique), il n'en reste pas moins qu'au niveau local et régional les grandes questions, comme la carence des systèmes de santé ou d'éducation, ne se résorberont pas en un seul jour. Plus encore, les choix économiques demeurent délicats : conserver les forêts ne remplit pas les coffres de l'État, les couper revient souvent à tuer la poule aux oeufs d'or. Les dilemmes de ce type ne manquent pas, d'autant plus que les pressions dans les deux cas viennent du Nord ! On ne s'étonnera donc pas que le choix final se résolve toujours au travers d'un rapport de force.

Au niveau local, celui qui intéresse tout particulièrement notre étude, les perspectives d'avenir apparaissent tout aussi contradictoires. Après un siècle et demi de présence coloniale et missionnaire⁴ inculquant l'évolution obligatoire et la honte de sa culture, peut-il en être autrement ? Pour dérisoires qu'elles paraissent, ces contradictions méritent d'être énoncées (notre liste n'est pas limitative), car elles révèlent le désarroi tragique des habitants des forêts tropicales :

- les habitants des communautés forestières s'inquiètent pour la disparition des animaux ou du couvert végétal,

mais ils vendent leur gibier, s'embauchent sur les chantiers forestiers et se plaignent des projets de conservation ;

- ils mettent fréquemment en avant la spécificité de leur organisation politique et sociale,

mais déplorent que les biologistes et les anthropologues veuillent les enfermer dans un mode de vie arriéré ;

- ils souhaitent vivre et faire prospérer leurs communautés, et en particulier leurs agricultures, réclamant eux aussi pour cela leur parcelle d'aide au développement,

mais ils partent vers la ville ou s'agrègent autour des postes administratifs ou des camps des entreprises forestières et minières, synonymes de bien-être, de nouveauté et surtout de richesse immédiate ;

- ils vantent l'efficacité des techniques traditionnelles, la qualité du savoir des anciens,

mais s'empressent d'acquérir les objets importés, affirmant que l'époque où ils s'éreintaient dans une nature hostile est bien révolu ;

- ils souhaitent protéger jalousement leurs pratiques spirituelles et leurs plantes médicinales,

mais fréquentent assidûment les dispensaires et adhèrent, tantôt avec enthousiasme, tantôt par crainte, aux religions révélées...

La liste pourrait être poursuivie à l'envi, mais cela ne résoudrait pas la question de la communication tronquée entre les communautés d'un côté et les fonctionnaires de l'État et les développeurs du Nord de l'autre.



Qui localement a protesté contre le développement de l'activité aurifère en Guyane ? Personne spontanément (*cliché J.F.Oru*)



La grogne naît dès le constat des dégâts collatéraux, et c'est généralement à ce stade que surgissent les questions qui auraient dû être posées à priori. Ouverture d'une route - Cameroun (*cliché S.Carrière*)

Tout au long de son intervention, APFT n'a pas manqué de constater un double discours et une double pratique. Ruse des faibles, lassés de se voir manipulés ? Peut-être. Malaise social traduisant une perte du libre-arbitre ? Sans doute. Choc des générations ? Assurément ! Sans chercher à les "dédouaner" pour autant, on comprendra cependant que c'est à cette incohérence verbale que sont sans cesse confrontés les chefs de projets. Privilégier une partie du discours, et le programme de développement court à la catastrophe, car l'ambiguïté permet aux habitants de la forêt de se déresponsabiliser.

L'erreur est aussi du côté de ces développeurs qui appuient leur démarche sur des convictions fondées sur l'idée d'une unilinéarité du progrès, si profondément ancrée dans la pensée occidentale. Ils partent d'un constat (par exemple la raréfaction de l'éléphant, la baisse de rendement des cacaoyères ou encore l'absence d'hygiène dans une région donnée) et ils recherchent à ces problèmes des solutions claires et généralisables.

Mais les développeurs ne sont pas toujours des représentants des agences internationales de développement. Ce sont aussi des entrepreneurs qui cherchent des voies rentables - c'est-à-dire génératrices de bénéfices - à la promotion d'une activité ou à l'exploitation d'une ressource. En principe, celle-ci est pensée (ou au moins présentée) comme bénéfique pour tous et, de fait, elle est fréquemment perçue comme telle par les habitants - au moins dans un premier temps : qui *localement* a protesté contre la construction du pipe-line Tchad/Océan ? Qui *localement* a protesté contre le développement de l'activité aurifère en Guyane ? Personne *spontanément*...

Pourtant, la grogne naît dès le constat des "dégâts collatéraux", et c'est généralement à ce stade que surgissent les questions qui auraient dû être posées *a priori*.

Là encore, si APFT n'avait pas dans ses objectifs de définir des politiques sociales et économiques nouvelles, notre pratique anthropologique et notre approche ethno-écologique nous ont amenés à mieux cerner les réalités des communautés forestières, ce qui devrait permettre aux décideurs de dépasser l'apparence trompeuse des discours.

Interrelations

Dès le début de notre étude, nous avons postulé que les communautés forestières vivaient en bout de chaîne de mouvements induits dans les capitales du Nord (phénomène dit *glocal*) et nous pensions qu'il fallait "tordre le cou" au vieux concept d'isolement autarcique. Nous avons pourtant essayé d'examiner si, en dépit de cette affirmation, un certain degré d'autarcie ne conserve pas encore quelque charme pour les habitants des forêts. Il ne faut jamais oublier que le degré de contact avec le monde extérieur est très variable selon les communautés et profondément lié à leur histoire. *A contrario*, être une communauté isolée n'implique pas que le monde vous laisse en paix : par exemple, c'est dans les villages les plus reculés que les safaris vont s'installer ; les voyageurs rechercheront des Pygmées vivant dans leurs petites huttes ou des Amérindiens parés de plumes.

De ce point de vue, chaque village peut être considéré comme un cas particulier, les paramètres à prendre en compte étant, d'une part la nature du contact avec la société nationale et internationale, d'autre part l'état actuel du mode de subsistance. En outre, l'intervenant extérieur doit garder en tête que les choses changent vite et lentement à la fois : vite parce que l'impact d'une route par exemple peut modifier l'économie d'une

communauté en moins d'un an, lentement car les référents culturels des êtres humains restent gravés dans les mentalités pendant des générations.

La persistance d'un mode de vie apparemment traditionnel ne résulte pas forcément d'un choix, mais d'une contrainte : les habitants du nord-ouest de la Guyana chassent toujours à l'arc, ceux de Guinée équatoriale à l'arbalète, parce que les permis de port d'armes sont réglementés et le prix des munitions prohibitif. Des techniques traditionnelles peuvent fort bien être utilisées à des fins destructrices et mercantiles : piégeage en Afrique, affût dans les arbres pour la capture des oiseaux vivant en Guyana.

Dans les exemples précités, on notera d'un côté le poids de l'État, de l'autre l'importance des marchés nationaux (viande de chasse) ou internationaux (oiseaux pour les volières des grands hôtels des Caraïbes).

L'anthropologie classique s'intéressait aux ethnies, l'anthropologie moderne aux communautés ; l'anthropologie de demain devra aussi se préoccuper de ces individus évoluant en marge des nébuleuses identitaires. APFT a croisé sur sa route le poids montant des individus : ils sont les porteurs du changement, les fers de lance de l'innovation, ils assurent le lien avec le monde urbain... mais ils sont aussi les vecteurs de la compromission avec les clans politiques évoqués plus haut et parfois les colporteurs des pires aspects de la modernité. Plus que les développeurs, qu'à l'occasion ils dénoncent, on peut se demander s'ils ne deviendront pas, à plus ou moins long terme, les agents les plus efficaces de la mondialisation.

La question sous-jacente est surtout de savoir comment les règles et les enjeux de la mondialisation (démocratisation, conservation de l'environnement, lois du marché) atteignent les villages de la forêt et, surtout, quelle perception, si perception il y a, les habitants en ont. Cet aspect a été abordé par notre programme à travers divers thèmes, tels que l'approche psychologique ou l'impact de la scolarisation.

Il reste qu'une question importante n'a pas été soulevée par notre programme : c'est la vision que les habitants du Nord ont de ceux du Sud. Cette image étant aux mains des médias et du monde associatif, il serait essentiel d'effectuer une analyse critique de la manière dont la connaissance des communautés du Sud et de leurs revendications est véhiculée au Nord.

Concilier conservation et développement

Si notre programme s'est tout particulièrement intéressé aux perceptions et aux usages de la nature des groupes humains des forêts tropicales, c'est parce que le problème de la préservation du milieu naturel est devenu un enjeu *pensé* comme vital par les habitants et les décideurs du Nord. Vivant hier dans et de la nature, l'homme du Nord s'est converti en moins d'un siècle en habitant des villes. Pour un grand nombre de nos concitoyens, la Nature est devenue un objet de contemplation et même, pour une minorité, de vénération. Plus prosaïquement, c'est aussi vers elle que nous nous tournons pour assouvir notre soif de loisirs. Notre conception philosophique profonde veut que la Nature soit vide, que l'Homme n'en fasse pas partie. Hier, nous traduisions cette conception par la nécessité de triompher de la Nature ; aujourd'hui, l'ombre de la disparition aidant, nous avons décidé de la protéger. A l'exception des ruraux (perçus comme réactionnaires ou pour le moins attardés !), le consensus des peuples du Nord autour de cet objectif est incontestable.

Au Sud, cette opposition Nature/Culture peut être considérée comme inexistante, même si la réalité est plus complexe : certaines sociétés se sentent profondément liées à la Nature, d'autres en redoutent les forces invisibles qu'elles cherchent à maintenir en échec, d'autres encore tentent de la domestiquer, matériellement ou idéologiquement. Mais toutes en vivent totalement ou partiellement et nous montrerons au cours de ce volume que la perte des savoirs présidant à l'utilisation de l'environnement aboutit inmanquablement à l'asphyxie des communautés forestières.

La pression économique extérieure est cause d'altération des modes de vie des populations forestières, qui se transforment rapidement en destructrices de leur propre environnement. Ceci est si récent à l'échelle de leur histoire que nous sommes autorisés à penser que la situation n'est peut-être pas irréversible. C'est aussi pour cela que les peuples des forêts, à la différence des habitants de nos campagnes, conservent - parfois à juste titre d'ailleurs - leur aura de bons utilisateurs respectueux de l'environnement.

Face à une telle évolution, doit-on exclure les peuples des forêts des aires protégées, leur abandonnant les seules aires jugées dégradées ? Un tel choix implique une bonne connaissance des milieux et en particulier de leur capacité de régénération. Si l'on s'en tient aux simples principes démocratiques que nous prônons, encourager les États à adopter une telle politique serait une véritable spoliation. Il conviendrait pour le moins de générer des revenus alternatifs aux communautés forestières.

Or, s'ils sont dûs à des pratiques commerciales, des revenus stables ne peuvent être garantis que par des prix d'achat des produits agricoles et forestiers eux-mêmes stables, ce qui suppose une régulation des cours, malheureusement contraire à la libéralisation des lois du marché.

On voit ici le mot *mondialisation* prendre tout son sens : le sort des producteurs de roquefort et celui des producteurs de cacao est similaire, sinon profondément identique. En arrière-plan se profile le rêve écologiste qui, lorsqu'il est trop contraignant, devient un enfer pavé de bonnes intentions pour une partie des habitants de notre planète ! Nous croyons connaître les forêts tropicales et pouvoir décider de leur destin, alors que nous sommes victimes d'un idéalisme simplificateur. *A contrario*, n'est-ce pas utopique d'avancer que l'homme tropical doit continuer à vivre dans les aires protégées, s'il n'est parfois plus en mesure de pratiquer un mode de vie traditionnel ?

Ce n'est qu'en réglant les problèmes économiques de fond des pays ACP que l'on pourra durablement asseoir *un cadre de gestion globale* des aires protégées et de leur périphérie.

Chaque lieu où nous avons travaillé s'avère être un cas particulier. Or, c'est au niveau local que doivent être menées les actions concrètes, même si, à une autre échelle, elles s'ancrent dans un contexte régional et bien sûr global. Ce sont ces différentes échelles qui fournissent aux biologistes et aux anthropologues que nous sommes un cadre de réflexion comparatif.

APFT s'étant vu imposer un cadre politique précis, celui de la zone ACP, nos réflexions ainsi que nos conclusions sont limitées à ce cadre. Nous avons beaucoup souffert de ne pouvoir travailler dans des pays comme l'Indonésie ou le Brésil, qui renferment encore les plus grandes sylves du monde. Les impacts de la déforestation y sont infiniment plus lourds et la mobilisation des peuples des forêts plus intense : un tel laboratoire comparatif nous aurait permis d'élargir nos conclusions à propos des grandes tendances évolutives.



Séchoir à fèves de cacao, Cameroun. (cliché E.Dounias)

Le sort des producteurs de roquefort et celui des producteurs de cacao est similaire, sinon profondément identique.

II

DES HOMMES ET DES FORÊTS TROPICALES :

CONSTATATIONS

Le recul des forêts tropicales ne cesse d'être préoccupant. Ces écosystèmes complexes sont partout en proie aux convoitises des pays riches : ressources minières, bois, espaces pour les cultures industrielles... Les régions équatoriales sont essentiellement considérées comme pourvoyeuses de matières premières et soumises à de fortes pressions : on y prélève le bois, on en fouille le sous-sol minier, on en défriche le sol pour l'agriculture, on les transforme en pâturages pour l'élevage, on y plante des monocultures... Moyens techniques gigantesques et engins devenus extrêmement puissants permettent d'entamer des massifs naguère inaccessibles.

La régression des surfaces forestières s'aggrave, mais la pauvreté aussi. Le PIB de la majorité des pays équatoriaux de la zone ACP a baissé en dix ans ; le remboursement de la dette extérieure paralyse les Etats ; les infrastructures publiques se sont considérablement dégradées.

Toutes les populations forestières sont désormais en contact avec le monde extérieur, dans la phase ultime d'un processus pluriséculaire. Toutes sont affectées par "le changement" et la plupart ne le rejettent pas *a priori*.

Les chercheurs du programme APFT ont observé sur le terrain, pendant trois ans, le mode de vie de plusieurs communautés forestières, afin d'analyser précisément ce "changement".

Nulle reconstruction historique dans cette démarche, aucune quête de communautés reculées témoins du passé. Pas un de ces villages ordinaires n'est isolé, même si pour certains l'accès en est fort difficile ; tous sont d'une manière ou d'une autre en contact avec le reste du monde, notamment à travers l'économie et la politique. Notre but est de replacer les villages, tous situés en dehors des pôles de croissance, dans le contexte global des pays pauvres, du Tiers-Monde et du sous-développement.

Un dispositif de *vingt-trois sites de terrain* dans neuf pays de la zone ACP nous a permis de recueillir des informations précises, pluridisciplinaires et comparatives. La comparaison des modes de vie et des situations en Afrique centrale, dans les Guyanes et en Mélanésie met en évidence les points communs que la connaissance du contexte local permet de dégager.

1. Afrique centrale

Caractéristiques

L'Afrique des forêts a joué un rôle symbolique dans le programme APFT. C'est sur elle que nous avons exercé la plus grosse part de nos efforts d'observation, c'est par elle que nous entamons notre dur constat. Le milieu naturel de la forêt africaine n'est ni plus ni moins contraignant qu'ailleurs. Ici, les cours d'eau, en dehors des grands fleuves comme le Congo, sont peu utilisés et la pénétration se fait par voie terrestre : la colonie a hérité d'un *pattern* indigène, déterminant pour la structuration de l'espace contemporain.

L'Afrique centrale est peu peuplée ; pourtant, en dépit de la saignée opérée par la traite, le choc démographique a été nettement moins drastique qu'en Amazonie ou en Mélanésie insulaire. Même si, comme en Amazonie, certains *hinterlands* sont vides, les



Le concept de populations totalement isolées est ici dénué de sens. *Cameroun - (cliché S. Carrière)*

hommes sont présents partout ; plus qu'ailleurs, *le concept de populations totalement isolées est ici dénué de sens*. La diversité culturelle est très sensible, comparable à celle du bassin amazonien (mais avec des populations plus importantes par unité linguistique) mais plus faible qu'en Mélanésie. On notera cependant que la grande majorité des langues sont rattachées à la famille bantoue.

L'indépendance étant récente - c'est une évidence pour les trois zones étudiées -, la gestion politique de l'espace est en prise directe avec l'héritage colonial : les terres appartiennent à l'État ; la centralisation reste un mécanisme politique essentiel. Pourtant, ce cadre structurel, peu appliqué, apparaît à l'usage tout aussi inadapté qu'à l'époque coloniale. Les populations de la forêt équatoriale se trouvent *de facto* ballottées entre un État de droit sans cesse bafoué et des structures traditionnelles qui ne répondent plus à leurs attentes. Le manque de recul historique nous interdit cependant de prophétiser un avenir négatif pour l'Afrique centrale.

À la différence de l'Amazonie mais comme la Mélanésie, l'Afrique centrale dispose en effet d'un atout de poids. *Tous ses habitants sont indigènes*, ils sont tous citoyens de droit. Cette réalité est cependant mal comprise dans les pays du Nord, puisque plusieurs ONG persistent à définir comme emblématiques certaines populations tels les Pygmées. Dans l'imaginaire occidental, elles polarisent les vieux rêves d'adaptation parfaite à la nature, alors que les autres ont su s'adapter de façon tout aussi satisfaisante au même environnement. De telles polarisations sont dangereuses pour les intéressés eux-mêmes, dès lors que, en réaction, elles exacerbent des préjugés, voire des stéréotypes raciaux.

En théorie, les États souverains rassemblent de bonnes conditions de base pour réaliser leur construction nationale. Pourtant, il n'en est rien : l'instabilité politique demeure et s'aggrave même parfois, l'état de guerre civile minant la vie de plusieurs des régions qui nous ont concernés. Quant au processus de démocratisation, il tarde à s'inscrire dans les pratiques réelles.

Le jeu le plus évident des détenteurs du pouvoir dans les États d'Afrique centrale est bien évidemment peu lié au devenir des populations de leurs forêts. Ils divisent pour régner, laissant les régionalismes accentuer leurs revendications et les dérives tribalistes. L'Afrique est le lieu d'une ambiguïté poussée à son extrême :

- d'un côté, des revendications communautaires légitimes, profondément vécues par ceux qui les formulent ;
- de l'autre, une exacerbation du fait identitaire, au profit de ceux-là mêmes qui défendent l'unité de l'Afrique.

La redistribution des prébendes octroyées par l'aide occidentale permet le maintien d'identités artificiellement construites et parfois dépourvues de fondements historiques sérieux. Cette redistribution est largement favorisée par la pauvreté endémique et accentuée par les politiques de réajustement structurel : cette proposition est cependant infiniment plus valable pour le Sahel ou les savanes que pour la forêt.

Ni les oppositions locales, ni les instances internationales ne parvenant à réduire les privilèges des classes dirigeantes, on assiste à une prolifération de contre-feux, débouchant sur une alchimie complexe et faisant de l'Afrique, en dépit de ces errances, le continent sans doute le plus insaisissable... Elle est devenue, c'est ici une hypothèse forte, le challenge le plus durable au vieil idéal démocratique de l'Occident.



Certaines sociétés s'efforcent de limiter les déchets de leurs scieries en fabriquant sur place des profilés (en haut) et en favorisant la fabrication de charbons de bois (en bas). - *Cameroun (clichés S.Bahuchet)*



Cette liberté s'exprime en particulier à travers une spiritualité hypertrophiée : la "sorcellerie" brasse et surpasse les religions importées, qu'il s'agisse d'un christianisme d'abord agressif puis mou ou d'un islamisme dynamique mais ne parvenant pas à s'imposer dans les forêts. L'Afrique est par excellence la terre du syncrétisme dont le message n'a probablement que peu de choses en commun avec la pensée occidentale. De l'idéal chrétien au marxisme-léninisme en passant par la méridienne d'une démocratie libérale minimale, toutes les idéologies ont été malaxées dans le creuset des vieilles croyances africaines.

Face à ces capacités d'indépendance culturelle de l'Afrique, les indicateurs sociaux offrent un contraste radicalement opposé. Si l'on se réfère à notre niveau communautaire d'observation, l'équipement minimal est absent ou inopérant, l'éducation est une parodie, la santé est en régression : les vieilles maladies resurgissent et avant tout le paludisme, auxquelles se surajoutent l'alcoolisme et le sida. Il s'agit de questions sérieuses qui dépassent largement les discours humanistes classiques et méritent des réponses énergiques voire drastiques.

Enjeux et défis principaux

En vérité, l'opinion internationale se préoccupe plus de la conservation des forêts que du bien-être de leurs habitants. C'est en raison de cette carence que notre programme a accompagné des initiatives telles qu'Ecofac, Curef ou Cefdhac : nous avons provoqué des débats utiles, certes, mais à l'influence bien limitée.

Les surfaces des réserves augmentent : pour qui ? pourquoi ? Dans l'incapacité d'analyser leurs propres logiques, les programmes de conservation proposent pitoyablement de nouvelles aires protégées. Engoncées dans des rapports de force défavorables, comment les communautés de la forêt peuvent-elles maintenir une viabilité qu'on obère sans cesse par des projets de développement inadaptés ?

L'Occident replâtre sans relâche un développement qui se lézarde depuis les années soixante, tentant de corriger à la hâte ses erreurs, multipliant les institutions et les intervenants (en particulier les organismes scientifiques), comme si la quantité compensait la qualité, ravalant les destinataires finaux au rang de simple justification.

Dans un tel contexte, la place d'APFT ne pouvait être que réaliste... Plus ici que partout ailleurs, les politiques de conservation sont battues en brèche, apparaissant pour les habitants des forêts comme des entraves à leurs aspirations.

Les entreprises occidentales étant concurrencées par celles du Sud-Est asiatique, l'exploitation des forêts a changé d'échelle. La transformation sur place du bois, qui augmente la part des revenus dévolus aux Etats, accroît parallèlement les risques écologiques, en multipliant le nombre d'essences exploitées. Plus encore, l'accentuation de cette mise à sac ne profite guère aux populations elles-mêmes. Le gros de la destruction de la sylve équatoriale n'est pas à imputer aux communautés, même si celles-ci tentent d'en tirer leur part de profit, en commercialisant gibier et produits agricoles sur les chantiers forestiers.

Les exploitants forestiers (tout comme les sociétés organisatrices de safaris) ont bien compris la nécessité de séduire les habitants de la forêt, se substituant à bon compte à l'État défaillant en entretenant les pistes, en construisant les écoles et les équipements



Les produits de la forêt peuvent être eux aussi exploités, à condition que tous les acteurs comprennent que l'on doit en tirer des revenus à long terme. Si aujourd'hui les hommes des forêts détruisent leurs ressources, c'est parce qu'ils les pensent condamnées à une inéluctable disparition. **RCA - (cliché S.Bahuchet)**

sportifs... C'est donc par une meilleure structuration de l'État, en améliorant sa capacité d'intervention - y compris en s'attaquant à ses vices -, que l'on parviendra à une exploitation raisonnable et raisonnée de la forêt. Celle-ci passe par une législation certes adaptée, mais surtout appliquée, et une meilleure répartition des revenus. Il serait de toute façon impensable que les lobbies verts du Nord privent l'Afrique de l'exploitation de ses ressources naturelles.

Tel qu'il est présenté par les bailleurs de fonds et les dirigeants des États, l'enjeu majeur pour l'Afrique serait la réduction de la pauvreté. Cette formule toujours diffusée *ad nauseam* par les médias du monde relève tout simplement de l'incantation, parce qu'elle repose sur des définitions présumées et floues, confondant la situation d'un villageois de la forêt dans sa maison couverte de palmes avec celle d'un habitant d'un bidonville. *La pauvreté ne peut être résorbée durablement que si l'on s'attaque à ceux qui la créent...* Ce défi politique majeur implique de douloureux examens de conscience, dépassant amplement les limites de ce programme. Une recommandation forte et immédiatement applicable serait d'exercer un contrôle réel sur *ceux qui vivent de la pauvreté*, notamment certaines ONG. L'Union Européenne a les moyens d'exercer ce contrôle.

Quel meilleur révélateur de notre impuissance à exercer une action pérenne que le faible taux de réussite des projets des donateurs : mauvais ciblage du programme, faible taux de participation des populations concernées, déperdition des financements accompagnent cette triste évidence. L'Afrique n'est pas seule en cause, mais elle se révèle être la caricature "exemplaire" du développement, durable ou non.

Dans un tel contexte, la mise en place d'aires protégées est une gageure car la protection du couvert forestier et de la faune peut localement apparaître comme secondaire face aux problèmes humains. En dépit d'aménagements plus idéologiques que réels, le système continue à opposer *de facto* des zones centrales vouées à une protection intégrale du milieu naturel et des zones périphériques, dont le rôle tampon serait fondé sur le développement durable. La réalité est un pitoyable maintien à distance de populations dont les désirs (et quelquefois les fantasmes alimentés par des images d'abondance) ne peuvent que converger vers la zone centrale. Il est plus que temps de rompre avec ce schéma : les produits de la forêt peuvent être eux aussi exploités, à condition que tous les acteurs comprennent que l'on doit en tirer des revenus *à long terme*. Si aujourd'hui les hommes des forêts détruisent leurs ressources, c'est parce qu'ils les pensent condamnées à une inéluctable disparition. Une fois encore, l'Occident est prisonnier des concepts qu'il a véhiculés : *extinction is for ever*. Le pessimisme judéo-chrétien a fait des adeptes : pourquoi les Africains ne participeraient-ils pas à la curée ? D'autant plus que les Occidentaux dont le cœur palpite entre le bien (démocratie, égalité, liberté...) et le mal (la soif d'argent résumant tout) avancent sans répit (et sans pudeur ?) des objectifs plus que contradictoires.

Typique de l'Afrique, le commerce de la viande de brousse en est un bon exemple, qui focalise l'ire des protecteurs de l'environnement. Activité destructrice n'ayant plus grand chose à voir avec l'économie de subsistance, son émergence dans l'économie informelle est liée à des facteurs clairement identifiables : le réajustement structurel qui ramène en brousse une population jeune en quête de revenus immédiats ; la fluctuation des cours du café et du cacao qui rend peu rentables les agricultures de rente. Ces cultures étant l'une des composantes des systèmes agroforestiers, c'est toute une économie -



Si nous voulons que les gorilles ou les éléphants survivent, assurons d'abord un avenir décent aux communautés humaines de la forêt. (*clichés C.Aveling*)



durable pour le compte - qui se trouve ainsi compromise. La promotion de variétés de cacao ne supportant pas l'ombrage ou celles de cultures maraîchères inexportables en raison de l'état des pistes sont autant de solutions inadaptées qui rebutent les communautés forestières... A l'autre bout de la chaîne, la demande urbaine en viande de brousse perdure, simplement parce que son coût reste inférieur à celui de la viande d'élevage locale ou importée.

C'est donc bien parce que les pays du Nord ne parviennent pas à articuler économie de marché et politique de conservation que le pillage et la destruction des ressources forestières restent ascendants. *Si nous voulons que les gorilles ou les éléphants survivent, assurons d'abord un avenir décent aux communautés humaines de la forêt.*

L'exemple de la viande de brousse conduit directement à l'enjeu des rapports ville-forêt. La croissance des villes a été fulgurante en Afrique au cours des quarante dernières années. Affectant le Sahel et les savanes d'abord, le phénomène gagne l'Afrique équatoriale. La population urbaine provient avant tout des communautés forestières et c'est à travers des liens familiaux que se tissent des relations économiques autant durables qu'essentielles : la ville fournit les produits manufacturés, le village l'alimentation quotidienne. Même si la relation avec la mondialisation est évidente, les réseaux ville/forêt sont indubitablement le lieu le plus sûr de l'originalité africaine, celui qui se plie le moins aux injonctions des pays riches. Cet espace de liberté est sans nul doute un paramètre positif et sa reconnaissance constitue à elle seule un enjeu majeur : plutôt que d'en bouleverser les règles, c'est vers la nature des produits échangés que le développeur doit orienter sa réflexion afin de limiter la pression sur les ressources sauvages.

Un autre enjeu de taille est le désenclavement. Toute l'Afrique centrale est prisonnière d'un réseau de communication - essentiellement routier - obsolète. Et pourtant, s'il n'a jamais empêché personne de quitter la brousse, ce réseau n'a jamais davantage empêché les calamités du monde moderne d'y pénétrer. L'isolement relatif favorise même, à notre sens, le développement d'activités illicites. Plus que jamais, l'ouverture sur l'extérieur est indispensable aux communautés de la forêt pour faire des choix : un groupe humain ne prend bien conscience de sa valeur qu'en se comparant aux autres. Contrairement à l'opinion des protecteurs de l'environnement et des indigénistes intransigeants, la création et la réfection des routes sont le seul moyen pour les populations forestières de dépasser la désespérance dans laquelle elles s'enfoncent. C'est surtout la seule façon de valoriser les économies villageoises.

Activités d'APFT

L'Afrique offre une palette large de situations allant de pays relativement bien structurés, comme le Cameroun, à des pays à économie artificielle, comme le Gabon, ou à fortes séquelles coloniales, comme la Guinée équatoriale, en passant par des Etats en crise comme les deux Congo.

Sur le plan du partenariat, nous n'avons pas mis en place de structures durables, mais il est vrai que cet objectif - souhaitable au demeurant - ne faisait pas partie de nos obligations contractuelles. En contrepartie, l'effort d'encadrement a été important, puisqu'ont été formés autant de jeunes chercheurs du Sud que du Nord.

Nos choix ont porté en Afrique sur la situation des aires protégées puisqu'elles sont partout fréquentées, exploitées et souvent habitées par les hommes : Dja au Cameroun, Odzala au Congo, Monte Alen en Guinée équatoriale, Kivu en RDC, la Lopé au Gabon. Nous avons également porté une attention soutenue à la dimension locale hors des aires protégées : Ntem et Tikarie au Cameroun.

Un autre point fort a été l'étude des systèmes agricoles, qui se sont avérés riches, variés et remplissant parfaitement leur fonction alimentaire, y compris, on l'a vu, dans le ravitaillement des villes.

Les relations entre les villes et les campagnes ont été analysées dans plusieurs capitales (Yaoundé, Libreville, Kinshasa) et villes secondaires (Ouesso, Pointe-Noire, Kikwit).

La recherche-action a été particulièrement motivante en Afrique, puisqu'à côté de la gestion des aires protégées, nous avons pu nous insérer durablement dans un projet structurant, celui des "forêts communautaires", qui est l'un des aspects de la mise en place d'un nouveau code forestier au Cameroun.

Constatations

- Le secteur informel constitue le rouage le plus dynamique du fonctionnement de l'économie africaine. Même si ce mécanisme endogène s'est mis en place en marge des projets de développement, son indépendance doit cependant être relativisée, dès lors qu'il s'inscrit dans un cadre de monétarisation généralisée. *A contrario*, on peut arguer qu'en s'adaptant à la monétarisation, l'économie informelle constitue un ajustement efficace face à la mondialisation. Dans le cadre plus particulier de notre étude, elle est le seul lien solide entre les communautés forestières et la ville, démontrant par là même que l'intervention extérieure ne peut se définir sans elle.

- L'Afrique centrale est dominée classiquement par des systèmes sociaux acéphales. De telles sociétés sont plus ouvertes à la déstructuration des réseaux de pouvoirs que les sociétés stratifiées, ce qui favorise l'émergence de l'initiative individuelle. Néanmoins, si dans quelques endroits, les sociétés initiatives restent vivaces, partout ailleurs un système associatif dynamique prend le relais. L'individualisme exacerbé n'est peut-être qu'une prolongation rurale des maux de la ville ; il peut aussi être le moteur de l'émergence de forces neuves. Dans tous les cas, une véritable rénovation communautaire ne peut guère passer que par un consensus entre classes d'âge. D'où l'urgence à former des cadres puisés dans le vivier communautaire lui-même.

- Les économies de subsistance restent les seules capables de sustenter les populations, de ville comme de brousse. Dans ces économies extrêmement opportunistes, l'agriculture pèse d'un poids accru (face à la dégradation des forêts), mais la chasse, la pêche et la cueillette fournissent encore la majorité des protéines. Notons que les espèces assurant cet apport sont rarement les espèces les plus emblématiques des protectionnistes. Il n'en reste pas moins que le commerce des produits forestiers non-ligneux doit être organisé, en tenant compte tout particulièrement de la flexibilité de la demande et en jouant sur la variété, si l'on ne veut pas reproduire les erreurs de l'agriculture de rente.

- Au delà des constats économiques les plus saillants - mais sans en être complètement disjoint -, le “problème pygmée” est devenu obsessionnel en Afrique centrale. En quête de “peuples indigènes” emblématiques, les Diogènes du Nord ont enfin aperçu avec leur lanterne une cause exportable pour le grand combat environnementaliste. Ici Touareg (la persécution est réelle), là Masai (l’esthétique triomphe), Bushmen et Pygmées enfin (la commisération est à son comble). Ces belles âmes oublient les autres, tous les autres, dont la légitimité territoriale, historique, spatiale, bref, existentielle, ne peut être mise en question. D’où une affirmation brutale : il n’y a pas, il ne doit pas y avoir de “problème pygmée” en Afrique. Il est impératif de prendre en compte les interrelations séculaires entre les Pygmées et leurs voisins, si l’on ne veut pas rapidement déboucher sur de lamentables conflits interethniques.

- Au final, l’enjeu majeur pour une exploitation viable - et donc durable - de l’espace forestier passe par la formation. La carence en cadres, en responsables et en techniciens qualifiés, opérant réellement sur le terrain, est criante. Pire encore, alors que la transmission des savoirs traditionnels connaît un hiatus, on assiste à une régression de l’alphabétisation. L’Union européenne doit peser de tout son poids pour parvenir à un rééquilibrage.

2. Les Guyanes

Caractéristiques

Le massif des Guyanes, vaste formation de roches anciennes, recouvre les trois Guyanes proprement dites, ainsi qu’une partie du Venezuela et du Brésil. C’est une région dont la pénétration par les Européens a été tardive et dont la cartographie détaillée n’a été réalisée que tout récemment.

Notre étude a porté sur la Guyana et la Guyane française. Si la première est une nation indépendante séparée de la Grande-Bretagne depuis 1966, la seconde est un département français jouissant du statut de région. La Guyana est un pays en voie de développement au sens strict du terme, la Guyane française une région assistée.

Les plantations se sont développées sur la côte à l’époque de l’esclavage, l’espace agricole qu’elles avaient engendré ne s’étant maintenu qu’au Surinam et en Guyana. Le reste de l’économie relève de l’extractivisme (or, gomme de balata, bois, cœurs de palmiers...) et a connu au cours des cent dernières années de grandes fluctuations. D’une façon générale, l’économie est fragile. De son côté, l’*hinterland* reste largement isolé et participe peu de l’économie des trois Guyanes.

Les peuples colonisateurs et les populations serviles importées d’Afrique sont restés cantonnés dans la zone côtière, au détriment des Amérindiens côtiers. Comme partout en Amazonie, les populations autochtones subissant le choc microbien ont connu un effacement démographique (entre 60 et 90 % de la population initiale), ce qui a contribué à donner à l’intérieur des Guyanes sa physionomie de désert humain... et, secondairement, sa réputation de milieu naturel dépourvu d’influences anthropiques. Ce vide a en partie été atténué au centre de la région par le peuplement des Noirs Marrons,



...l'autre raison majeure de la protection des forêts des Guyanes est l'écotourisme, pour lequel existe une forte demande. Elle s'exerce surtout en direction des populations autochtones et l'on est en droit de se demander si elle est éthiquement acceptable. (*cliché P.Grenand*)

esclaves fuyant les plantations hollandaises et qui parvinrent, en moins d'un demi-siècle, à se mouler dans un milieu à l'échelle de leur désir de liberté.

Négligées, marginalement exploitées ou parfois combattues (ce fut surtout le sort des Noirs Marrons), les populations de l'intérieur ne participèrent que bien peu à la construction politique des Guyanes. L'histoire s'est jouée et se joue encore sur le littoral, pour ne pas dire dans les trois métropoles côtières (Georgetown, Paramaribo et Cayenne). Il existe donc un clivage historique persistant entre les autochtones amérindiens et les Noirs Marrons, d'une part, et les descendants des populations issues de la colonisation (mulâtres nommés aujourd'hui créoles, Indiens d'Inde, Indonésiens de Java, Européens, Libanais...), d'autre part, les premiers ne participant pratiquement pas ou peu aux décisions politiques. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant si ce n'est qu'au cours des deux dernières décennies que s'est développé un mouvement revendicatif autochtone, le phénomène étant à corréliser avec l'ouverture rapide de ces populations sur le monde extérieur.

Faisant figure de pays riche, la Guyane française reçoit depuis une trentaine d'années de nombreux immigrants venant surtout du Brésil et d'Haïti, voyant ainsi sa diversité culturelle s'accroître. Il n'en reste pas moins que le pouvoir n'est pas redistribué. Surtout, quel que soit le statut politique, l'ensemble des Guyanes est affecté par les heurs et malheurs propres aux sociétés modernes orphelines de repères philosophiques : corruption, violence, drogue, décomposition sociale. Pourtant, ici point de surpeuplement, point de sous-alimentation.

La diversité culturelle s'accompagne d'une grande diversité linguistique : anglais en Guyana, néerlandais à Surinam, français en Guyane, portugais et espagnol régionaux ailleurs, auxquels s'ajoutent différents créoles et les langues amérindiennes. En dépit d'une volonté des États d'établir un contrôle des frontières, celles-ci sont plus que poreuses et les mouvements de population sont intenses, concernant toutes les communautés, parfois sur des distances considérables.

L'isolement global des forêts des Guyanes, leur destruction limitée si on la compare à d'autres pays de la ceinture tropicale et leur fausse réputation de milieu jamais modifié par l'Homme ont amené les pays du Nord à vouloir y développer un vaste ensemble d'aires protégées. Ici, comme en Afrique, on retrouve les grands groupes environnementalistes comme le WWF, l'UICN (relayés par de petites ONG locales), les projets concernant la Guyane française restant cependant sous contrôle de l'État. Au delà d'un fort affichage médiatique avec un indéniable effet de *feed-back* sur les communautés locales, la présence de ces projets sur le terrain reste bien terne. De plus, ils sont soumis à des attaques venant de toutes parts : développeurs classiques, politiciens, indigénistes, lobbies miniers et forestiers. Au delà de l'intérêt évident pour le maintien de la biodiversité, dans un contexte de développement brutal de l'exploitation aurifère (Guyane française, Guyana) et de la foresterie (Surinam, Guyana), l'autre raison majeure de la protection des forêts des Guyanes est l'écotourisme, pour lequel existe une forte demande. Elle s'exerce surtout en direction des populations autochtones et l'on est en droit de se demander si elle est éthiquement acceptable.

Enjeux et défis principaux

Ce qui peut apparaître comme un enjeu pour les forces dirigeantes des trois Guyanes, et plus encore pour les nations du Nord qui contrôlent le jeu économique, se traduit souvent par une frustration de plus pour les Amérindiens, les Noirs Marrons ou même les Créoles ruraux isolés.

Tout d'abord, l'opposition entre la côte et l'intérieur demeure, la création de structures politiques de base comme les communes en Guyane française se révélant être des relais du pouvoir extérieur. Territoire politiquement inachevé où les frontières des États s'estompent, l'intérieur reste un espace à domestiquer ; après avoir longtemps été, pour ceux qui l'habitent, un espace de liberté, il tend à devenir un espace d'exclusion. La réduction de cette opposition constitue un enjeu symbolique, qui permettrait à la Guyana et au Surinam de parvenir à un réel statut d'État Nation, et à la Guyane française d'asseoir une indépendance historiquement inéluctable.

Les opérations de développement en cours depuis trente ans, si elles ne sont pas dénuées en principe d'une dynamique intégrative, ne semblent pas parvenir aux résultats escomptés. Elles doivent compter, il est vrai, avec un milieu naturel difficile (c'est par ailleurs lui que l'on veut protéger) et un profil démographique peu favorable. Depuis la décolonisation, la population de la Guyana et du Surinam stagne, alors qu'augmentent celle de la Guyane française et, pour des raisons sensiblement différentes, celle des Guyanes brésilienne et vénézuélienne⁵. Pourtant, en Guyana, au Surinam et en Guyane française, quelle que soit la tendance globale, la population urbaine croît, le monde rural étant soumis soit à la même désertification qu'auparavant, soit piqueté au gré des camps forestiers ou miniers par une population très mobile. Une certitude demeure : tout ce qui se passe en brousse est déterminé, à quelque échelle que l'on se place, dans les métropoles périphériques. On va en forêt, on n'y demeure pas.

Les constructions de barrages hydroélectriques se traduisent partout par une forte perturbation du milieu et, régionalement, par des déplacements de population (Venezuela, Surinam). Les coûteuses opérations de sauvetage de faune qui ont tenté de minimiser cette perturbation sont l'arbre qui cache la forêt. Les bénéficiaires de ces infrastructures sont les populations urbaines et surtout les grands projets industriels. Si les barrages et les industries qui leur sont associées constituent bien une avancée en terme de développement classique, ils ne participent en aucun cas du développement durable.

La protection de l'environnement constitue un autre enjeu de taille. En Amérique tropicale, le terme d'*aire protégée* recouvre des réalités qui ne doivent en aucun cas être confondues.

- Tout d'abord, il s'agit d'*aires indigènes*, réservées aux Amérindiens : présentes en Guyana et au Brésil, elles sont très limitées au Venezuela, absentes totalement au Surinam et sont apparues très récemment en Guyane française, sous le nom de zones de droit d'usage pour des raisons d'ordre constitutionnel. À ces aires indigènes, le Brésil a ajouté des réserves extractivistes, unités de développement durable réservées aux populations rurales isolées. À la différence des réserves et parcs naturels, ces aires sont vivement revendiquées par les populations forestières.
- D'un autre côté, les *réserves naturelles* sont apparues, à une échelle très limitée et souvent symbolique, au Surinam et en Amapá (Brésil) dès les années 1970. Depuis

cette époque, l'idée, impulsée basiquement par les pays du Nord et fortement instrumentée à la fois par les écologues et les écologistes, a beaucoup progressé, même si dans la réalité, elle ne se traduit que par des limites sur les cartes. Jusqu'à présent sans conséquences dramatiques sur les populations forestières, les retombées positives et durables, tant en Guyana qu'en Guyane française, tardent à surgir. Quant à l'aspect conservation, si critiqué en Afrique, il est ici inexistant : dans les Guyanes, on pollue les rivières et l'on tue les gibiers internationalement protégés en toute impunité (ou presque). Il est vrai également que, dans ces pays, sont déclarées espèces protégées des animaux participant à l'alimentation quotidienne des populations rurales.

Il serait cependant irresponsable de nier que, dans un contexte de pression administrative accrue et surtout d'accélération de l'exploitation des richesses extractives, l'attitude des populations forestières a beaucoup évolué au cours des quarante dernières années. L'impact de ces changements est d'autant plus lourd que, dans les années cinquante, certaines communautés amérindiennes restaient totalement isolées, alors que d'autres (ainsi que les Noirs Marrons) n'avaient que des contacts sporadiques avec les administrations coloniales.

Pression missionnaire au Surinam et en Guyana, pression politico-administrative en Guyane française et en Guyana ont largement préparé la voie du désarroi contemporain des Amérindiens, des Noirs Marrons et même des populations rurales déracinées. Si ces facteurs de base restent bien présents et paradoxalement bien peu contrôlés par les pouvoirs centraux, les effets opposés de l'extractivisme sauvage et des programmes de protection de la nature agissent comme autant de pressions nouvelles, accélérant l'aliénation profonde des autochtones. Au-delà des chocs sur les consciences, les impacts peuvent être aussi très concrets : lobbies politiques, forestiers et miniers combattent farouchement la reconnaissance des aires indigènes et refusent de reconnaître aux Amérindiens et aux Noirs Marrons une représentation politique spécifique ou le bien innocent droit à une éducation bilingue.

Le résultat est pour la plupart de ces groupes une *déculturation rapide*, la conscientisation politique et culturelle étant, ici comme ailleurs, aux mains de ceux qui se sont le mieux appropriés les savoirs et les pratiques sociales des détenteurs du pouvoir politique et économique. Parallèlement, on assiste à une folklorisation des sociétés forestières, y compris par ceux qui prétendent les défendre, ce qui n'est pas sans rappeler le passé récent des communautés rurales européennes.

Le drame réside surtout dans le fait que, le changement étant extrêmement brutal, des attitudes remontant au pré-contact peuvent se superposer à l'accès aux technologies de pointe. En dépit de percées significatives, en particulier en ce qui concerne le droit à la terre, l'action associative locale des Amérindiens et des Noirs Marrons s'avère très dépendante des schémas de pensée occidentaux et ses victoires politiques fragiles. Dans le contexte actuel de mondialisation, il est peu probable que soit surmontée cette fragilité politique, aggravée par un factionnalisme ethnique persistant ; le mieux que l'on puisse attendre des ONG autochtones est un activisme communautaire en direction de projets économiquement et socialement viables.



Les exploitations forestières et minières, même celles dites artisanales, disposent aujourd'hui de moyens mécanisés. *(cliché J.F.Oru)*



D'autres ressources moins importantes, comme les coeurs de palmier, les oiseaux vivants ou la viande de chasse sont désormais commercialisés. *Cœurs de palmiers de Guyana commercialisés en France* *(cliché S.Bahuchet)*

Activités d'APFT

Dans les Guyanes, les chercheurs engagés dans le programme sont venus essentiellement du Nord : ce constat est évident pour la Guyane française, plus nuancé concernant la Guyana, où un intérêt réel, concrétisé par une réflexion forte et généreuse, existe pour la forêt et ses habitants. Les aspects politiques les plus explosifs n'ont pu cependant être abordés de front par les jeunes chercheurs d'APFT. Pour surmonter cet écueil, il nous a semblé indispensable de fournir un portrait le plus fidèle possible des communautés forestières des Guyanes. Il s'est agi de rendre compte à la fois des permanences et des changements. Les détails en sont précisés dans le volume régional *Caraïbes*. Le poids des recherches a pesé surtout sur les savanes du Rupununi et les forêts marécageuses du Nord-Ouest en Guyana et sur le haut Maroni et le bas Oyapock en Guyane française. Rappelons ici les résultats et les constats les plus saillants.

- En dépit de leur isolement, toutes les communautés de l'intérieur des Guyanes sont désormais affectées par le système politico-administratif de l'État dont elles dépendent, et en particulier par l'électoratisme.
- L'engagement dans le système monétaire global affecte la plus grande partie des communautés. Cette affirmation est surtout vraie pour les moins de trente ans, les exceptions concernant davantage des familles que des communautés. La quête de l'argent concerne aussi bien des activités nouvelles (or, foresterie, emplois tertiaires) que la vente de produits naturels. Le tourisme ou son substitut, l'écotourisme, apparaît un peu partout, mais c'est seulement au Belize que sa place est vraiment importante. Dans les Guyanes, ce tourisme est surtout une activité "artisanale" le plus souvent saine et limitée mais dont les dérives (chasse aux félins, voyeurisme, tourisme sexuel) mériteraient une attention accrue des bailleurs de fonds éventuels.
- Les infrastructures, insuffisantes (Guyana, Surinam) ou surabondantes (Guyane française), sont partout mal gérées, en mauvais état et souvent ruinées, par manque d'employés et de cadres locaux qualifiés : dans l'un et l'autre cas, on aboutit à une carence chronique dans l'enseignement, la santé, l'équipement et les communications. En terme de pouvoir réel, l'administration locale reste partout aux mains d'agents extérieurs aux communautés.
- La pression sur les ressources naturelles, longtemps sporadique, inégale selon les régions et dotée de moyens à faible impact, a changé profondément de rythme et d'échelle au cours des trente dernières années : les exploitations forestières et minières, même celles dites artisanales, disposent aujourd'hui de moyens mécanisés. D'autres ressources moins importantes, comme les cœurs de palmiers, les oiseaux vivants ou la viande de chasse, sont désormais commercialisées. À ce rythme, on imagine fort bien que la liste n'est en aucun cas limitative.

Constatations

Si le contexte politique dans lequel évoluent les populations des forêts des Guyanes ne semble guère prometteur à court terme, quelques éléments positifs ont été constatés.

- L'agriculture sur brûlis fournit l'essentiel des calories des communautés forestières. D'une façon générale, les savoirs, et tout particulièrement ceux concernant la biodiversité, sont riches. Rien que pour le manioc, Amérindiens et Noirs Marrons ont su pousser à l'extrême la diversification - génétique et culinaire - de cette plante. Les seuls obstacles à la pérennisation du système découlent des politiques de sédentarisation promues par les administrations gouvernementales.

- Au delà des contraintes extérieures, tout ce qui constitue le sel de la vie perdue : les systèmes de parenté, dont les règles de mariage (bien que l'articulation avec les normes officielles sont souvent rocambolesques), les valeurs philosophiques, les rythmes quotidiens de la vie sociale...

- Si l'indépendance technologique s'amenuise, les activités de subsistance (la pêche plus que la chasse et la chasse plus que la cueillette) non seulement conservent une place centrale dans l'alimentation, mais aussi ponctuent le quotidien des habitants de l'intérieur des Guyanes. La méfiance à l'égard des politiques de protection de l'environnement en est d'ailleurs un bon révélateur.

Notre équipe partage, de façon réaliste, le sentiment que l'épanouissement possible des sociétés forestières des Guyanes repose sur quatre préalables fondamentaux :

- un droit de propriété collective de la terre : tant que ces sociétés conserveront un ressort communautaire puissant, il est indispensable de leur garantir un accès collectif à l'espace qu'elles occupent et de les protéger contre les invasions massives ; dans l'état actuel des rapports de force, seules les nations démocratiques du Nord peuvent assurer cette garantie ;

- *un peuplement harmonieux* : l'ennemi principal du maintien de la biodiversité est la concentration en gros villages sédentaires, source de défrichement et de destruction de la faune ; la forêt doit demeurer une "terre humaine" ; la dispersion de l'habitat est un puissant facteur de symbiose entre les êtres humains et le milieu naturel ;

- *une liberté d'initiative* : la représentation des communautés forestières ne doit plus être induite de l'extérieur ; les administrations doivent respecter (voire favoriser) l'émergence de leaders locaux, traditionalistes ou modernistes ; le choix des évolutions ne peut surgir que des jeux de pouvoir endogènes, quel qu'en soit le prix à payer à court terme ;

- *une conscience de soi* : ces communautés sont assaillies de partout ; le seul moyen de leur permettre d'émerger de leur marasme social est de préconiser un développement lent, mettant l'accent sur des infrastructures de base modestes mais gérées localement, ainsi qu'une éducation adaptée axée autant sur une formation technique que sur la promotion de la langue maternelle. Par ailleurs, les États doivent contrôler, voire rejeter sans appel dans le cas des sectes, la présence des religions monothéistes partout où elles ne respectent pas le libre choix des individus.



Les activités de subsistance (la pêche plus que la chasse et la chasse plus que la cueillette) non seulement conservent une place centrale dans l'alimentation, mais aussi ponctuent le quotidien des habitants de l'intérieur des Guyanes. (*cliché P. Grenand*)



La ségrégation hommes/femmes est une constante, sans pour autant que les femmes soient discriminées.

Préparation de la féculé du palmier sagou en Papouasie-Nouvelle-Guinée (cliché C. Kocher Schmid)

3. Mélanésie

Caractéristiques

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et le Vanuatu appartiennent géographiquement à la Mélanésie, univers culturellement délimitable, à l'opposé de l'Afrique centrale, que l'on peut rattacher à plusieurs sous-ensembles géographiques et culturels pertinents, ou des Guyanes, qui ne peuvent être séparées de la Grande Amazonie. Cet ensemble est d'ailleurs de plus en plus pensé comme tel par ses élites.

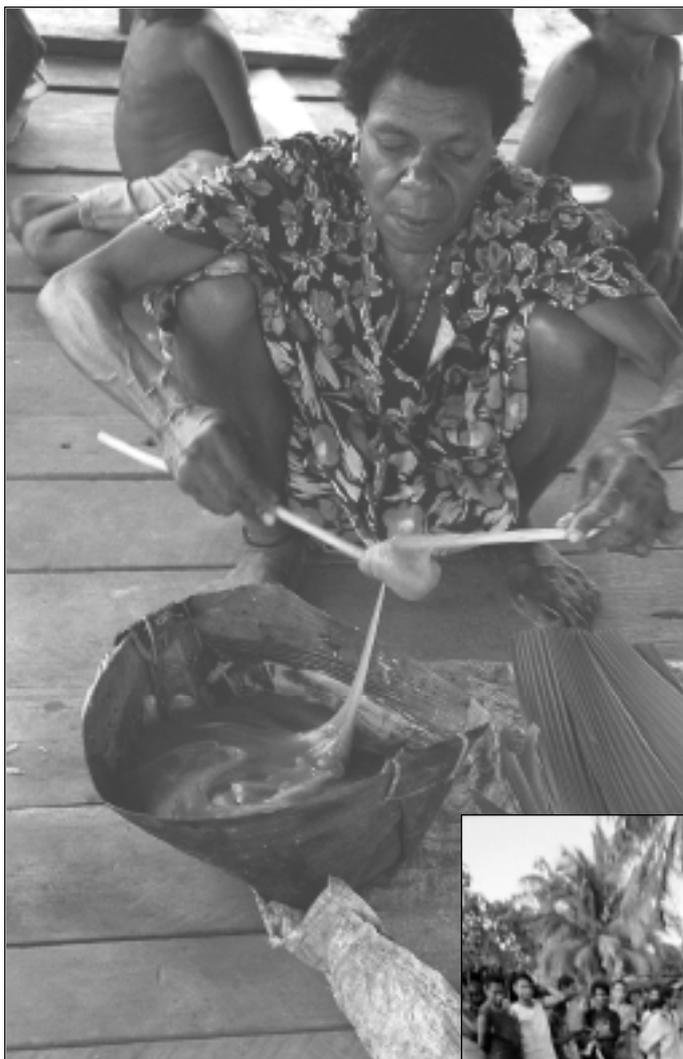
Le Pacifique en général et la Mélanésie en particulier sont les régions du monde où l'Occident a étendu le plus tardivement sa mainmise (XVIII^{ème} siècle). Il n'en reste pas moins qu'en dépit d'une évolution profonde des mentalités depuis le XVI^{ème} siècle, l'évolution économique de l'Europe vers un capitalisme brutal a engendré, ici comme ailleurs, des conséquences tragiques pour les populations de ces régions : travail servile, épidémies désastreuses, destruction des valeurs philosophiques.

En dépit de ce triste constat, la géographie du Pacifique a longtemps joué en faveur de ses habitants, son insularité demeurant une réalité incontournable. En effet, seule la Nouvelle-Guinée atteint une surface très importante (884.000 km²). Partout les diversités ethnique et linguistique sont énormes, sans doute les plus importantes du monde avec 806 groupes ethniques différents pour l'ensemble de la Nouvelle-Guinée et une centaine pour le Vanuatu⁶. La population reste très rurale, offrant un important contraste avec les Guyanes et l'Afrique équatoriale (82 % au Vanuatu et 87 % en Papouasie-Nouvelle-Guinée). Comme en Afrique cependant, l'essentiel de la population est d'origine locale ; c'est seulement en Irian Jaya (Papouasie occidentale) que l'on observe une colonisation indonésienne musclée.

L'unité mélanésienne contemporaine se confirme, puisque, dans les trois pays où nous avons travaillé, est en usage, sous des formes mutuellement compréhensibles, la même langue véhiculaire, le néo-mélanésien, nommé *tok pidgin* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, *pijin* aux Îles Salomon et *bislama* au Vanuatu.

Les systèmes de parenté sont partout complexes avec dominance d'organisations claniques ; la ségrégation hommes/femmes est très constante sans pour autant que les femmes soient discriminées ; l'élevage du porc est directement lié au contrôle du pouvoir. La majorité des peuples mélanésiens sont des sociétés agricoles où le rapport à la forêt et aux autres composantes classiques du milieu naturel (rivières, mer, montagnes...) pèse infiniment moins lourd qu'en Afrique centrale et en Amazonie.

Bien que les modes de subsistance soient plutôt diversifiés, les Mélanésiens sont moins dépendants du monde sauvage que les habitants de l'Afrique centrale et de l'Amazonie. *Ils comptent parmi les agriculteurs les plus raffinés du monde.*



Le panier sagou dont plusieurs espèces sont cultivées fourni une fécule alimentaire, aliment de base de nombreuses populations forestières. (cliché C.Kocher Schmid)

Nous sommes ici dans une des régions du monde avec l'Europe et l'Extrême-Orient où l'homme en domestiquant nombre de plantes, a été lui-même massivement créateur de biodiversité.



Dans un contexte de populations demeurées "authentiques", à l'aune des fantasmes occidentaux relayés ici par ceux des Japonais, le tourisme laisse bien entrevoir un horizon doré très tentant pour les nouveaux Etats et les tour operators. Tout dépend de la volonté (et de la capacité ?) des sociétés mélanésiennes à le recevoir.

Costume de fête en fibres et feuilles chez les Kasua, Papouasie-Nouvelle-Guinée (cliché F.Brunois)

Enjeux et défis principaux

La Mélanésie est un ensemble de régions où le poids de la présence humaine est beaucoup plus lourd qu'en Afrique centrale et en Amazonie. La proportion en forêt est moindre, mais représente tout de même 78,5 % en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cependant, appliquer le qualificatif de "naturel" à ces forêts est des plus hasardeux.

Pourtant la biodiversité, qu'elle soit anthropique ou non, est incontestablement menacée par les grandes compagnies forestières du Sud-Est asiatique, surtout en Nouvelle-Guinée, où l'endémisme est important (11.000 espèces connues). L'essentiel est que nous sommes ici dans une des régions du monde, avec l'Europe et l'Extrême-Orient, où l'homme, en domestiquant nombre de plantes, a été lui-même massivement créateur de biodiversité. C'est donc autant à la continuité des agrosystèmes qu'à celui des milieux présumés naturels que nous devons nous attacher.

De fait, cette richesse est sans doute partiellement préservée par l'enclavement qui demeure extrêmement fort, même dans des îles n'excédant pas quelques milliers de kilomètres carrés (Santo au Vanuatu en est un excellent exemple). Pourtant, l'exploitation forestière est devenue un enjeu considérable, puisque, dès 1991, 17 % des forêts de Papouasie-Nouvelle-Guinée étaient mis en concessions forestières.

L'exploitation minière, elle aussi, a pris une importance considérable dans l'économie de Papouasie-Nouvelle-Guinée, puisqu'elle représente 45 % de la valeur des exportations.

Dans un contexte de populations demeurées "authentiques", à l'aune des fantasmes occidentaux relayés ici par ceux des Japonais, le tourisme laisse bien entrevoir un horizon doré très tentant pour les nouveaux États et les tour-opérateurs. Tout dépend de la volonté (et de la capacité ?) des sociétés mélanésiennes à le recevoir. L'aspect plage et soleil s'avérant plutôt limité face à la Polynésie voisine, le voyeurisme prend ici tout son sens.

Plus qu'en Afrique équatoriale, autant qu'en Amazonie, la plus grande partie des communautés de Mélanésie est restée isolée jusqu'à tout récemment. Le désenclavement par route et par avion est en cours, mais l'on peut craindre qu'au lieu de favoriser un développement durable de ces régions, il draine les populations de l'intérieur vers la côte, comme nous avons pu l'observer dans le cas de villes moyennes en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Vanuatu. Si en Afrique un flux constant existe dans les deux sens entre les villages et la ville, ici on sort du *bush* ou l'on y reste. D'où une place nettement affichée pour la dimension traditionaliste (mouvements *kastom*, millénarismes divers, *cargo cults*).

Dans ces sociétés traditionnelles, les hommes, et plus particulièrement les anciens, gardent un rôle prééminent ; les femmes participent peu aux décisions politiques, même si elles pèsent lourd dans le champ de l'économie : quelles conséquences peuvent avoir dans ce cas les schémas, tantôt libéraux, tantôt égalitaires, proposés par les Occidentaux, surtout s'ils s'insèrent dans des systèmes économiques de subsistance en crise ?



Distribution de portions de porc cuit dans un four en terre au cours d'une festivité. (cliché C. Kocher Schmid)

Ce sont les savoirs associés à ces valeurs qui méritent toute notre attention. De bons exemples en sont donnés par le statut très complexe du porc tantôt sauvage, tantôt domestique...

Activités d'APFT

C'est incontestablement en Mélanésie que le nombre de chercheurs seniors et juniors a atteint un record avec, en particulier, une forte participation de chercheurs locaux en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Certaines régions ont été prospectées de façon intensive parce qu'elles illustraient tout particulièrement les approches d'APFT : Pawaia/Pio-Tura ; région de Vanimo-Kilimeri ; Santo/Vanuatu. D'autres ont été retenues en raison de la longue expérience des chercheurs : Ikundi/Ankave ; Musula/Kasua ; Nokopo/Yopno ; Trangap/Oksapmin.

Le programme s'est concentré sur les systèmes de subsistance, les équilibres alimentaires et les changements culturels. En particulier, les perturbations occasionnées par les missions et les entreprises forestières et minières ont été examinées avec beaucoup d'acuité. Ainsi, à Vanimo-Kilimeri, les négociations avec les compagnies forestières sont au cœur de la vie des communautés, tandis qu'à Trangap/Oksapmin, l'or... et les missions ont déjà profondément gangrené la société. Musula/Kasua, Ikundi/Ankave et North West Santo tendent à montrer que des évolutions plus lentes, fondées sur une forte résistance culturelle des groupes concernés, seraient peut-être plus viables.

L'exploitation forestière, apparue au cours des deux dernières décennies, illustre un cas exemplaire de déstructuration sociale, imputable au capitalisme sauvage, et qui renvoie à la situation de pays comme la Guyana ou le Cameroun : elle dépasse les décisions habituelles des communautés forestières par l'amplitude de son impact et elle introduit un facteur de division majeure dans des groupes unis, l'attrait de richesses temporaires n'étant pas l'un des moindres.

Pourtant, il est important de souligner que, si la Mélanésie est tout particulièrement concernée par les changements climatiques globaux (*El Niño*), c'est sans doute des trois régions étudiées celle qui affiche la situation de crise la moins forte.

Constatations

Est-ce un avantage, la Mélanésie contemporaine est constituée d'États jeunes tout récemment séparés de la tutelle coloniale. Les valeurs morales traditionnelles restent fortes dans la plus grande partie des territoires concernés et les élites restent profondément guidées par ces valeurs.

Néanmoins, ce sont les savoirs associés à ces valeurs qui méritent toute notre attention. De bons exemples en sont donnés par le statut très complexe du porc tantôt sauvage, tantôt domestique, ou la domestication extrêmement élaborée de l'arbre à pain à travers toute la Mélanésie.

La démographie est galopante au moins dans certaines régions de Mélanésie, ce qui n'est pas toujours révélé par les recensements officiels. Cette croissance peut agir comme un facteur plutôt négatif, au moins chez certaines communautés agraires aux terroirs limités.

Dans le domaine du pouvoir politique, beaucoup de ces pays ont cherché à articuler système démocratique et chefferie (*big men*), avec plus (Vanuatu) ou moins (Papouasie-Nouvelle-Guinée) de succès.

Dans certaines régions, l'action des sectes fondamentalistes entraîne pourtant une perte des tabous qui jouaient comme protection des sites sacrés. Il est de première importance que l'influence délétère de ces sectes soit prise en considération, ici plus que nulle part ailleurs, par les politiques de développement durable. La perte de régulateurs sociaux, dont ces sectes sont responsables, combinée à l'accès à l'argent facile des *royalties*, toujours très temporaires, versé par les compagnies forestières et minières, a pour conséquence évidente la corruption des mieux nantis et le banditisme chez les plus déracinés. La progression de ces indicateurs négatifs est rapide en Papouasie-Nouvelle-Guinée, émergente aux Îles Salomon et encore faible au Vanuatu. D'une façon quasi systématique, là où ces lignes de fracture sont observables, l'estime de soi recule au profit de solutions simplistes.

Pourtant, et c'est là un élément positif, il existe aussi en Mélanésie une forte proximité des leaders avec les communautés rurales.

Pour comprendre les évolutions à long terme, on doit retenir que de nombreuses sociétés mélanésiennes sont traversées par de puissants mouvements de rejet des valeurs importées, en raison sans doute de la brutalité d'un contact tardif avec un Occident déjà très technologisé, le point culminant ayant sans doute été atteint pendant la guerre américano-japonaise dans le Pacifique. Aujourd'hui, il s'agit soit de retours en arrière radicaux, comme le mouvement *kastom* du Vanuatu, soit de la "grand' peur" du changement de millénaire en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

En Mélanésie plus qu'ailleurs, le culturel prévaut indubitablement sur le naturel, d'où la difficulté pour les commis-voyageurs de l'environnement d'imposer des politiques de conservation. Notre équipe n'a d'ailleurs pu travailler que sur un seul exemple d'aire protégée (Pio-Tura), ce qui est sans doute révélateur.

Face à ce constat plutôt sombre, il s'agit d'une région où la coopération régionale est croissante : une conscience culturelle pan-mélanésienne s'affirme de façon forte ; néanmoins, l'Australie et la Nouvelle-Zélande restent de puissants arbitres. L'Europe ne peut afficher une politique contraire à ces forces régionales solidement établies, sans risquer de destabiliser ces pays en voie d'émergence.

La faiblesse des politiques d'environnement est porteuse d'ambiguïté. Il nous semble que nous atteignons ici la limite des systèmes communautaires d'autogestion lorsqu'ils sont propulsés hors de leur logique traditionnelle : en effet, les jeunes États, en laissant les communautés totalement maîtresses de leur territoire, les livrent à la spéculation capitaliste la plus éhontée en l'absence de tout mécanisme de rééquilibrage. Sous peine de tomber dans la situation peu enviable de l'Afrique centrale, le pari de la Mélanésie est donc de trouver rapidement un équilibre stable, entre des valeurs traditionnelles officiellement valorisées et un État-Nation réellement vécu par tous.

III

DES HOMMES ET DES FORÊTS TROPICALES :

36 QUESTIONS

Les constatations qui vont suivre, et les lignes d'action qu'elles nous ont inspirées, nous semblent pertinentes à l'aube du millénaire, pour l'ensemble des communautés forestières. Le but de ce chapitre est d'énoncer des constatations et des connaissances qui doivent servir de soubassement à toute entreprise de développement et de conservation. *Connaître ce qui existe, avant de le changer, nous semble une démarche stratégique de la plus haute importance.* Il importe aussi pour nous de dénoncer nombre de fausses vérités, de lieux communs qui déforment la réalité et désorientent les projets. En effet, l'efficacité de l'action en faveur du développement et de l'environnement des populations sylvicoles passe nécessairement par quelques mises au point propres à redonner aux décideurs une image plus nette des lieux, des hommes et des enjeux.

Ce faisant, nous situons ainsi le *quadruple rôle de l'anthropologue* : celui-ci apporte des données techniques nécessaires à l'accomplissement pratique d'un programme, mais il doit aussi, en tout premier lieu, informer sur les connaissances fondamentales et objectives sur les populations concernées. Il doit enfin transmettre, tel un truchement, les préoccupations de sa communauté d'accueil. Réciproquement, il informera celle-ci de la réalité du monde extérieur, qu'elle ignore ou méjuge souvent.

1. Les préjugés et les modes influencent-ils les politiques de développement ?

a) Importance de la question

La méconnaissance des structures, du fonctionnement et du mode d'intégration des populations au milieu forestier est frappante. Stéréotypes et lieux communs orientent, plus ou moins consciemment, notre regard et nos attitudes envers les peuples des forêts tropicales. Clichés et idées simplistes, tenant lieu de bases scientifiques, servent trop souvent d'assise à des initiatives dès lors vouées à l'échec, moins par mauvaise volonté que par paresse intellectuelle, car ils ne correspondent pas à la réalité.

Des faux présupposés de départ conduisent nécessairement à de mauvaises politiques.

b) Éléments de réponse

• L'attitude globale est faite de *mécompréhension*, sinon de malveillance, et l'on compare toujours d'une manière défavorable les techniques et les valeurs des communautés forestières avec celles de la société dominante :

- l'agriculture sur brûlis par rapport à l'agriculture permanente ;
- la mobilité saisonnière par rapport à l'habitat sédentaire ;
- les petites communautés dispersées par rapport au regroupement en grands villages;
- la chasse et la pêche par rapport à l'élevage ;
- les rites païens par rapport à la religion officielle (chrétienne ou musulmane) ;
- la diversité linguistique qui diviserait par rapport à la langue nationale supposée unificatrice.

Toutes les opérations qui ont découlé de telles affirmations ont, de fait, abouti à des échecs.

- L'économie de subsistance est, elle aussi, jugée négativement : les peuples forestiers sont considérés comme pauvres puisqu'ils ne produisent pas d'excédent et ne capitalisent pas. Ces sociétés minoritaires occupent des espaces considérés comme sauvages, mal gérés, sous-exploités car susceptibles de renfermer des richesses insoupçonnées.

- L'échec fréquent des opérations mal adaptées aux besoins des populations locales vient renforcer les préjugés négatifs, car on leur en fait alors porter la responsabilité.

- Les préjugés entraînent, chez les responsables de projets, des attitudes psychologiques qui entravent les contacts avec les populations-cibles. Inversement, celles-ci placent les agents de développement dans leur propre champ d'expérience, sans même que ces derniers en aient conscience. L'Occidental est ainsi perçu comme représentant d'un groupe étranger et non pas comme une personne ou une individualité. Il faut prendre conscience du fait que les attitudes des populations vis-à-vis des intervenants extérieurs sont modelées par l'histoire, tant coloniale que récente.

c) Conséquences pour le développement

- **Prendre conscience** de sa propre place : l'agent de développement doit savoir où il est ; il doit respecter ses interlocuteurs ; il doit être cohérent et rigoureux.

- **S'informer** sur les populations en place, leur histoire et notamment l'histoire récente de leurs relations avec les pouvoirs coloniaux.

- **Connaître** le contexte historique et politique de son intervention.

- **Informer**, car l'acteur d'un projet doit accompagner les populations, selon leur profil psychologique particulier, à toutes les phases du projet, en sensibilisant et en formant.

- **Actualiser** les connaissances anciennes, qui doivent impérativement être mises à jour avant toute action.

- **Adapter** au local et ne pas appliquer des modèles généraux, mais composer des projets en partant des besoins et des réalités locales.

2. Qui sont les peuples des forêts tropicales ?

a) Importance de la question

À ne prendre en considération que quelques populations emblématiques, voire mythiques (telles les Pygmées ou les Yanomami), on court le risque :

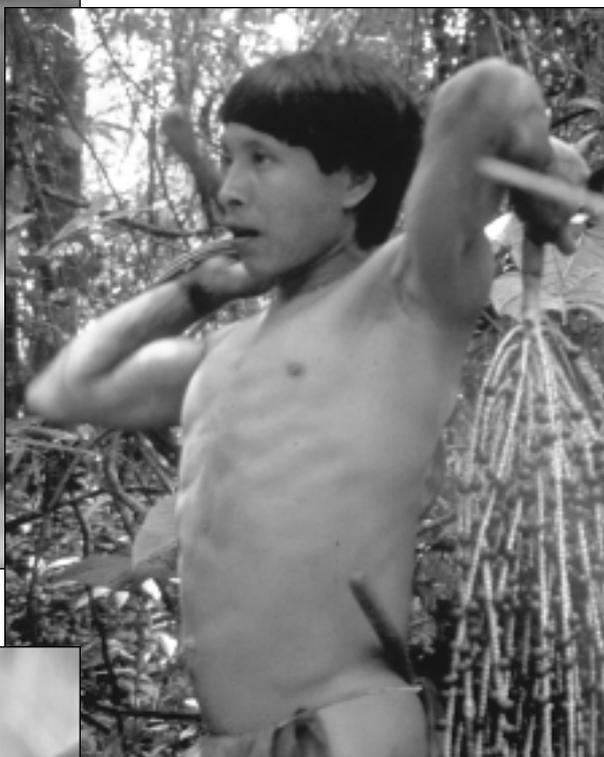
- de provoquer jalousie et ressentiment,
- de négliger toutes les autres, bien plus nombreuses,
- et de toutes les spolier de leurs droits à l'existence.

Tous les peuples forestiers ne se ressemblent pas ; oublier ou nier leur extrême diversité culturelle, économique et sociale, la croire issue d'un extrême souci du détail des ethnologues, conduisent à des plans de développement préconçus, inadaptés et irréalistes.



Guyane Fr. (cliché P.Grenand)

Sao Tomé (cliché S.Carrière)



*Papouasie-Nouvelle-Guinée
(cliché P.Lemonnier)*



Cameroun (cliché E.Dounias)



Tous les peuples forestiers ne se ressemblent pas ; oublier ou nier leur extrême diversité culturelle, économique et sociale, la croire issue d'un extrême souci du détail des ethnologues, conduit à des plans de développement préconçus, inadaptés et irréalistes.

b) *Éléments de réponse*

- Les forêts denses humides sont habitées, dans leur ensemble, depuis plusieurs milliers d'années (l'archéologie en est partout témoin) : *il n'y a pas de forêt vierge*.
- Depuis, plusieurs couches de peuplement se sont succédé, dont les avant-dernières sont liées à l'histoire coloniale (arrivée des Blancs, déplacements de populations liées à l'exploitation et à la traite) et les dernières au développement moderne (installation d'ouvriers ou de paysans sans terre). Il en résulte un peuplement complexe, diversement mélangé, et des types économiques dépendant tous peu ou prou de la forêt.
- Les chasseurs-collecteurs comme les Pygmées sont maintenant très minoritaires (moins de 300.000 personnes dans le bassin congolais). Dans leur immense majorité, les habitants des forêts denses humides sont des *agriculteurs* sur brûlis, qui vivent aussi grâce aux ressources sauvages de la forêt, depuis de nombreux siècles, voire des millénaires ; à ce titre, ils sont directement menacés dans leur existence et dans leur essence par la disparition éventuelle de cette forêt.
- Les principales régions forestières des pays ACP abritent plus de 4 millions de personnes : les populations rurales forestières sont près de 3 millions en Afrique centrale, près de 140.000 dans les Guyanes (région Caraïbes) et plus d'un million en Mélanésie (dont 265.000 en Papouasie-Nouvelle-Guinée, 150.000 aux Îles Salomon et 100.000 au Vanuatu). Ces peuples représentent une infinie *diversité culturelle, une mosaïque de près de 1.000 ethnies et groupes* (il s'agit d'un ordre de grandeur indicatif, et probablement d'un minimum). Retenons surtout qu'ils sont les seuls habitants de ces immenses régions.
- Des populations différentes signifient autant de langues, d'attitudes, d'histoires différentes, ainsi que des relations intercommunautaires variées.

c) *Conséquences pour le développement*

- **Recenser** les diverses communautés en présence, leurs langues, et leur histoire avant tout projet.
- **Ne pas unifier** artificiellement par commodité politique.
- **Adapter** les projets aux diversités culturelles locales, afin d'être plus réalistes.
- **Présenter** les projets, avec des interprètes, dans les langues locales ou au moins véhiculaires.
- **Prendre en compte** les attitudes des populations voisines les unes par rapport aux autres, et anticiper sur des attitudes de méfiance, de jalousie, de rejet ou d'hostilité.
- **Ne pas concentrer** les actions de développement sur une poignée de groupes forestiers, car c'est prendre le risque de dresser contre ces groupes des populations qui se sentiraient injustement écartées et lésées.

3. Les structures sociales de ces populations sont-elles trop simples pour la modernité ?

a) Importance de la question

Pour être fonctionnel, un programme de développement ou de conservation doit s'appuyer sur les structures sociales locales, *a fortiori* s'il cherche à être *participatif*. Il importe de ne pas projeter notre système occidental moderne sur les populations forestières, malgré l'influence coloniale et l'usage d'un vocabulaire similaire dans les langues officielles (français ou anglais).

b) Éléments de réponse

- Les facteurs liés à la parenté, aussi secondaires qu'ils puissent paraître à l'économiste et à l'environnementaliste, ont des implications considérables face au changement et au développement. Ce sont les changements sociaux radicaux (déplacement, dispersion ou regroupement de populations de cultures différentes) qui provoquent la rupture du réseau familial. Les gens perdent leurs bases de soutien pour les temps difficiles, qu'ils remplacent par tout autre moyen, par exemple en tombant dans la délinquance ou en acceptant des politiques d'assistantat.

- A l'opposé, la pesanteur de l'organisation sociale, les demandes de la parentèle grèvent les opportunités individuelles de développer ses propres ressources. Ce qui est qualifié de paresse ou de manque d'initiative est tout simplement hésitation, car en même temps qu'ils s'engagent dans le changement, les gens s'embourbent dans leurs obligations sociales.

- *Les systèmes de parenté constituent la charpente des communautés.* Celles-ci sont caractérisées par une forte atomisation spatiale, un peuplement faible, une population jeune. Ce sont les relations de parenté qui définissent, dès sa naissance, *l'univers social de chaque individu et sa position dans cet univers.*

- Les relations de parenté lient les membres de la société à un réseau de *sécurité sociale* par lequel, tant que les conditions le permettent, ils sont assurés que leurs besoins de base, tant matériels qu'affectifs, seront pris en charge par d'autres. Tout en laissant une assez grande liberté à l'individu, la société se caractérise par l'extrême importance accordée à la famille étendue.

- Les sociétés organisées autour des relations de parenté présentent des caractéristiques qui s'opposent souvent aux projets de développement. Par exemple, dans les cas où la terre appartient à des groupes lignagers précis, son accès est étendu à une plus large population ; or, il est bien rare qu'un chef de projet consulte toutes les parties. Il en va de même avec les biens matériels : la parenté entraînant de nombreuses obligations, y compris financières, l'argent gagné est largement redistribué, rendant difficile l'accumulation de capital.

- La polygamie, encore relativement bien présente, a longtemps été la compensation du chef pour les devoirs qu'il avait à accomplir pour sa communauté, laquelle "échangeait" ainsi une partie de ses femmes contre son bien-être. Pourtant, les valeurs de patrilinéarité et de famille nucléaire resserrant les enfants autour du couple parental, valeurs qui sont celles de l'Occident, tendent aujourd'hui, sous la pression diffuse de toutes les religions confondues, à se généraliser.

- Partout, l'organisation traditionnelle est remise en cause par les classes d'âge les plus jeunes ; c'est aussi parmi elles qu'émergent les nouveaux porte-parole.

c) Conséquences pour le développement

- **Ne pas sous-estimer** les aspects positifs d'une organisation sociale égalitaire fondée sur les relations de parenté.

- **Ne pas briser** le système de sécurité sociale fondé sur cette parenté. Cette prise en charge serait extrêmement coûteuse à remplacer par d'autres moyens ; elle est d'ailleurs émotionnellement irremplaçable.

- **Prendre en compte** les revendications positives des jeunes générations en matière de développement, mais s'assurer de leurs capacités à devenir *d'authentiques représentants* de leurs concitoyens.

- **Préserver** un niveau suffisant d'autosubsistance, seul garant de la stabilité des communautés.

4. Qui détient le pouvoir chez les peuples des forêts tropicales ?

a) Importance de la question

Un pouvoir le plus souvent diffus et peu marqué a souvent nui au dialogue avec l'extérieur. Considérer que ces peuples sont "sans roi, sans foi, sans loi" autorise à traverser leur territoire sans permission et à l'exploiter sans compensation. Dans un contexte participatif, avec qui conclure un contrat ? Dans un projet de développement, il est fondamental de déterminer qui est concerné et à qui s'adresser lors de l'élaboration et de la mise en place du projet : en se trompant de cible ou en ne respectant pas les processus décisionnels, le programme est voué à l'échec. *L'agent de développement a besoin d'interlocuteurs autorisés.*

b) Éléments de réponse

- Les sociétés forestières sont souvent acéphales. La parenté préside presque toujours à la prise de parole ou au choix politique d'un individu.

- Ceux qui occupent une position de *leadership* le font sur la base de leurs capacités et de leur expérience. De ce fait, un groupe peut avoir plusieurs "chefs" dans diverses sphères de la vie.

- Le chef est fréquemment celui qui distribue le plus, car il a la charge du bien-être de sa communauté. Ainsi, les positions d'influence sont maintenues par l'art subtil de faire naître un consensus au sein du groupe. Ayant autant de devoirs que de droits, le chef voit son pouvoir borné à sa capacité à fédérer les siens.

- Dans de nombreuses sociétés (Afrique, Guyanes...), l'égalité est maintenue principalement par le *nivellement* : qui cherche à transformer son statut et le respect dont il jouit en position de dominance est rapidement ramené par le groupe à un comportement plus modeste, par la critique, l'ostracisme, voire la sorcellerie.



La case du chef du village est toujours signalée par un drapeau national. Ashoka - Gabon - (cliché S.Bahuchet)

Le pouvoir prend plusieurs formes et les médecins traditionnels sont porteurs de pouvoirs magiques et religieux qu'on respecte et redoute.

Intervention d'un guérisseur pour apaiser une jeune femme victime de céphalées. Cameroun - (cliché E.Dounias)

- Un *leadership* défini sur des bases aussi ténues ne dispose pas des moyens nécessaires pour régler les problèmes liés au développement. En vérité, les membres de la communauté hésitent à confier leurs désirs à un porte-parole.

- D'une manière générale, les composantes des communautés sont relativement indépendantes et les décisions ne s'adressent qu'au groupe concerné.

- Les situations de discorde et les conflits de toutes origines sont réglés dans des rituels d'apaisement particulièrement bien mis en scène, lors de fêtes où se réunissent de nombreux participants. Ainsi est compensée l'absence d'organe clair de gouvernement et d'institution juridique autonome.

- La chefferie traditionnelle est en crise, contestée par une partie de la jeunesse scolarisée. Celle-ci fournit de nouveaux "médiateurs", d'origine et de qualité très variables, pas toujours fiables.

c) Conséquences pour le développement

- **Déterminer** quels interlocuteurs le planificateur trouve face à lui. Prendre en considération la structure de décision et de représentation dans toute sa relativité.

- **Peser** les effets du changement apporté par le projet sur les réseaux de pouvoir, et s'ils venaient à être rompus, songer au coût de leur remplacement.

- **S'adresser** à des individus et pas seulement à des groupes : encourager les projets individuels viables, même si l'initiative n'émane pas d'une collectivité (dans la mesure, bien entendu, où cette initiative n'entame pas l'équilibre du groupe).

- **Aider** à la formation civique des jeunes et des nouveaux médiateurs.

5. Les peuples des forêts tropicales sont-ils en voie d'extinction ?

a) Importance de la question

De par la tragique histoire des contacts avec le monde occidental, il est habituel de s'inquiéter de l'extinction des peuples forestiers. Croire cette extinction inéluctable peut rendre illusoire toute action en faveur de leur développement. Corrélativement, d'aucuns y voient un phénomène favorisant la conservation intégrale de la forêt.

b) Éléments de réponse

- L'idée de la forêt vierge est une illusion liée à l'effondrement démographique, consécutif aux contacts avec l'Occident (choc microbien, traite esclavagiste, travail forcé de l'époque coloniale).

- *Les peuples forestiers ne s'éteignent plus.* Depuis une quarantaine d'années, le croît démographique est partout sensible : actuellement près de la moitié de la population a moins de 15 ans (tandis que les personnes dépassant 65 ans ne représentent pas 5 %). Cependant, la mortalité avant l'âge de 5 ans reste importante.

- L'âge des filles au mariage reste jeune, avec même une tendance à baisser. Une femme peut être grand-mère à trente ans, tout en ayant elle-même des enfants en bas âge. Les grands-parents sont donc de moins en moins disponibles pour remplir leur rôle, avec pour conséquence un fléchissement de la transmission des connaissances d'une génération à l'autre.

- De manière plus marquée en Afrique qu'ailleurs, la migration vers les villes compense le solde naturel positif, mais sans jamais se traduire par un exode massif. De tels mouvements modifient profondément la composition de la population car ce sont majoritairement les jeunes adultes qui migrent.

c) Conséquences pour le développement

- **Ne pas s'appuyer** sur les recensements officiels car l'expérience de terrain montre à quel point ils sont peu fiables.

- **Faire progresser** les connaissances démographiques au niveau local, par exemple par la mise en place d'observatoires de population et le suivi des flux migratoires.

- **Améliorer** la couverture médicale et surtout développer la protection maternelle et infantile.

- **Faire admettre** aux politiques d'État que le contrôle des naissances entraîne une amélioration de la pyramide des âges et donc va dans le sens du développement durable.

- **S'assurer** dans les villages de la présence suffisante de la tranche d'âge active, pour que chaque projet mis en place soit viable.

6. L'accroissement démographique perturbe-t-il la disponibilité en ressources ?

a) Importance de la question

La croissance démographique globale des pays en voie de développement fait craindre une surexploitation des ressources, destructrice de l'environnement. À terme, le scénario le plus catastrophiste prévoit que la démographie galopante épuisera totalement les ressources, laissant ces populations sans aucun moyen de subsistance. *In fine*, peut-on estimer quelle charge de population le milieu peut supporter ?

b) Éléments de réponse

- Dans de nombreuses régions tropicales, les populations étaient considérablement plus nombreuses avant le contact (indirect puis direct) avec les Européens, qui introduisirent nombre de maladies mortelles et déplacèrent des populations en masse, avec comme conséquence une forte mortalité. *La situation de sous-peuplement actuel est le résultat de ce choc historique.* On peut donc considérer que la forêt équatoriale est capable de supporter une densité de population plus grande, comme cela fut le cas dans le passé.

- Les groupes forestiers montrent une forte diversité d'ampleur, mais la majorité d'entre eux dépassent rarement 5.000 personnes. Il s'agit le plus souvent de petites communautés, éventuellement dispersées en petits hameaux sur de vastes territoires. La densité de population est actuellement faible partout. L'impact sur la biodiversité est en conséquence très diffus.

- C'est lorsqu'il y a compétition sur les terres et que les capacités de rotation des activités ou d'expansion territoriale sont figées que le risque sur la disponibilité des ressources s'installe. Notamment à la suite de la définition de plans de zonage trop

étroits, l'établissement d'aires protégées mal placées ou l'attribution à d'autres de surfaces agro-industrielles (plantations, exploitations forestières), on observe systématiquement une moindre rotation des cultures, un raccourcissement des jachères, une surexploitation de la forêt par la chasse et la collecte.

- L'accroissement de la population s'accompagne d'une émigration rurale vers les villes. Actuellement, la plus grande pression sur les ressources forestières est provoquée par l'expansion des villes plutôt que par l'accroissement de la population rurale. L'augmentation de la population allogène dans les régions forestières, l'accroissement des villes, les bourgs liés à des exploitations forestières ou minières provoquent une demande intense de gibier ou de poisson avec des risques de disparition des populations sauvages.

- Les regroupements de villages dispersés, les déplacements forcés et la fixation des habitats mobiles, trop rapides, ont le même résultat : accroître la pression sur les ressources.

c) Conséquences pour le développement

- **Prendre en compte** l'accroissement prédictible de la population dans les plans de zonage et dans l'établissement des aires protégées.

- **Calculer** les surfaces des plans de zonage en fonction, et des jachères longues et de l'accroissement de la population, afin qu'ils ne soient pas trop exigus.

- **Ne pas regrouper** arbitrairement les petites communautés dispersées en gros villages fixes ; mesurer le danger des pôles d'attraction que sont les écoles, dispensaires, points d'eau, s'ils sont en nombre restreint.

- **Limiter** l'invasion des terres forestières par des paysans d'autres provinces.

- **Anticiper** l'attraction qu'exerce l'implantation d'un projet sur les populations des autres régions (villages d'entreprise, quartier général d'une aire protégée), aménager les équipements et prévoir le ravitaillement.

- **Développer** l'approvisionnement des villes et planifier l'aménagement des périphéries urbaines en organisant l'occupation spontanée.

7. Quelles perturbations environnementales les peuples des forêts tropicales affrontent-ils ?

a) Importance de la question

Certes, la forêt est en péril, mais les pressions qu'elle subit se reportent aussi sur les populations qui y habitent. Corrélativement, ce qui semble un projet de développement peut aussi être ressenti par les habitants comme une perturbation catastrophique de leur environnement.

b) Éléments de réponse

La recherche par les gouvernements des *produits d'exportation* (bois, minerais, végétaux, énergie) comporte des risques pour l'environnement mais aussi pour les populations locales.



Exploitation forestière. Afrique (cliché S.Bahuchet)



Exploitation minière. Guyane Fr. (cliché J.F.Oru)

- *Exploitation forestière* : en perturbant les équilibres écologiques sur de vastes surfaces, elle modifie les ressources disponibles pour les hommes ; les populations locales sont affectées d'une part par le déclin de leurs ressources vitales (gibier, poisson, matériaux de construction...), d'autre part par l'intrusion de populations allogènes. Les entreprises forestières amènent des employés vivant en villages d'entreprise. Ces bourgs à grande population ont de gros besoins alimentaires et perturbent les fragiles circuits locaux de commerce, en augmentant la demande en viande de chasse, sans parler de l'alcoolisme et de la prostitution. Par ailleurs, les routes ouvertes en forêt profonde pour l'exploitation favorisent la pénétration d'étrangers à la région, soit pour la chasse commerciale, soit pour l'installation et la colonisation agricole permanente.

- *Exploitation minière* : à une très forte perturbation de l'environnement (destruction du couvert végétal, pollution des cours d'eaux) s'ajoute l'afflux de populations exogènes qui provoque, certes sur des surfaces moindres, le même déséquilibre que les exploitations forestières, auquel s'ajoute l'insécurité liée aux mines clandestines.

- *Exploitation hydroélectrique* : la construction de barrages entraîne la submersion des vallées et donc des terres des populations locales. L'installation de pêcheurs sur les rives des lacs de retenue accentue la compétition sur les terres.

- *Agriculture industrielle* et développement des cultures de rentes (café, cacao, palmier à huile, cocotier, hévéa, canne à sucre...) : elle cause la perte de terres agricoles et de parcours des populations locales, leur intégration partielle dans l'exploitation comme main-d'œuvre agricole et l'afflux de travailleurs exogènes.

- *Élevage extensif* : le déboisement pour créer des pâturages a les mêmes conséquences pour le développement que l'agriculture industrielle.

- *Colonisation paysanne* : la recherche organisée ou spontanée de nouvelles terres par des paysans d'autres régions provoque des déboisements intenses, la spoliation des habitants en place et des défrichements permanents. S'y ajoutent des sur-chasses et des sur-pêches, avec une compétition sur les ressources et sur les terres entre populations de poids démographique différent.

- *Implantation d'une aire protégée* : elle conduit à l'éviction des habitants ou tout au moins à une limitation importante de leurs activités. Dans certains cas, elle provoque un déplacement des populations.

c) Conséquences pour le développement

- **Concevoir** des plans d'aménagement à l'échelle régionale en prenant en compte l'ensemble des populations présentes et les réseaux qui les unissent.

- **Limiter** et réguler les flux migratoires vers les régions forestières.

- **Être vigilant** au respect des droits des habitants face aux populations migrantes.

- **Ne pas subventionner** les projets nécessitant un déplacement de populations forestières.

- **Faire respecter** très rigoureusement les réglementations des exploitations minières et forestières, et travailler à les améliorer en matière de protection de l'environnement.

- **Renforcer** les pouvoirs de surveillance des États en créant des corps de fonctionnaires, formés aux réalités régionales et disposant de moyens suffisants et correctement rétribués.

8. Comment les populations réagissent-elles au changement ?

a) Importance de la question

En dehors de tout projet de développement, les populations forestières génèrent leur propre dynamique de changement face aux perturbations d'ordre sociologique, économique ou écologique. Quelles stratégies sont développées dans de telles circonstances ? L'attitude face au changement conditionne pour une large part l'acceptation ou le refus des programmes de développement. Quelles conditions doivent être réunies pour que le changement soit accepté ? Dans quelle mesure les populations peuvent-elles se le réapproprier ? Les changements proposés - bien souvent imposés - par l'extérieur correspondent-ils aux besoins réels des populations ?

b) Éléments de réponse

- Les peuples forestiers ne sont pas isolés et l'histoire de leurs contacts avec l'extérieur est très ancienne. Réseaux de commerce à longue distance, pénétration de produits et de techniques, d'aliments, de populations aussi, le "changement" ne commence pas avec la mondialisation !

- Dans leur majorité, les communautés forestières aspirent au confort et aux biens qui sont véhiculés par la civilisation occidentale. L'outillage moderne est apprécié parce qu'il facilite le travail ; son usage n'est pas nécessairement synonyme de surexploitation du milieu, s'il n'y a pas de sollicitations extérieures (notamment commerciales).

- Les grandes tendances du développement moderne des forêts équatoriales provoquent, dans toutes les régions, des transformations similaires du mode de vie des populations indigènes, résultant pour partie de réactions spontanées, mais le plus souvent de l'incitation administrative.

- Les perturbations qui accompagnent le changement en *multiplient le coût* :

- perte des territoires ancestraux, modification des droits fonciers traditionnels : *sentiment de déracinement* ;

- marginalisation économique et sociale : *pauvreté* ou, pire, *sentiment* de pauvreté ;

- augmentation des conflits de générations, perte de prestige et d'autorité des aînés, comme représentant un mode de vie considéré comme périmé et inefficace : *désordres sociaux* ;

- *troubles nutritionnels* dus soit à la disparition des ressources protéiques sauvages, soit au rejet des activités de prédation ; *alcoolisme* créant l'illusion que l'échange et la convivialité ne peuvent plus être assurés par les aliments et boissons traditionnels.

- *Les communautés traditionnellement maîtresses de leur production ne coûtent rien à personne*. L'exploitation économique de leur milieu, qui conduit à sa destruction, ne rapporte à court terme qu'à une minorité affairo-capitaliste et non pas à la Nation (ni même aux populations indigènes). Au contraire, dès que ces sociétés sont déstructurées, elle coûtent cher à l'État dont elles dépendent. Non seulement l'État ne peut plus les prendre en charge, mais encore elles contribuent à son appauvrissement.

c) Conséquences pour le développement

- **Évaluer** la capacité d'innovation d'une communauté et l'intégrer dans la conception du projet de développement.
- **Anticiper** sur les effets d'un projet de développement.
- **Limiter** les pertes de savoirs nécessaires aux techniques de la vie en forêt et garantes de l'équilibre social, notamment en rejetant des programmes de scolarisation mal conçus, ou ceux qui éloignent les adultes des enfants et des vieillards.
- **Valoriser** les savoirs et les techniques traditionnels, en les intégrant dans le cycle scolaire.

9. Quel est l'impact des villes sur les écosystèmes forestiers ?

a) Importance de la question

Les citoyens ont un besoin vital de la forêt mais emploient ses ressources d'une manière peu compatible avec un développement durable. Le bois, le gibier et d'autres produits forestiers non-ligneux sont utilisés quotidiennement. Cette pression urbaine s'explique par une pauvreté généralisée, la faiblesse des systèmes étatiques et l'attachement culturel des citoyens à la forêt.

b) Éléments de réponse

- L'accroissement sensible des villes, grandes et moyennes, situées en zone forestière, entraîne de sérieux problèmes d'approvisionnement (en aliments, en bois de feu, en terres agricoles). Il s'accompagne d'une urbanisation *sauvage* dévoreuse d'espace.
- L'émigration rurale qui contrebalance l'accroissement démographique (notamment en Afrique centrale) est un facteur important de l'accroissement des villes.
- Cette dynamique de croissance urbaine rapide a des implications multiples sur les efforts de développement et de conservation ruraux, particulièrement là où, comme en Afrique centrale, ville et forêt sont proches l'une de l'autre.
- L'opposition classique rural contre urbain s'estompe : la modernité pénètre les villages tandis que les comportements villageois sont fréquents en ville. Les produits d'origine forestière y sont devenus usuels ; de nombreux hauts fonctionnaires, politiciens ou hommes d'affaires sont originaires de villages avec lesquels ils maintiennent des relations épisodiques (les Guyanes formant l'exception). Inversement, les villageois expriment de fortes attentes auprès de "leurs élites".
- Les perceptions citadines de la forêt et de sa conservation jouent un rôle, du fait que les décideurs vivent en ville. Même si actuellement l'influence des citoyens est assez négative, on observe aussi la naissance d'une prise de conscience sur la nécessité de la conservation.

c) Conséquences pour le développement

- **Favoriser** et **planifier** l'approvisionnement des villes : c'est la carence des systèmes d'État n'assurant pas les besoins des populations urbaines qui accroît la dépendance de celles-ci sur les produits forestiers.



Afrique. (cliché S.Bahuchet)

Attribuer la destruction de la forêt aux pratiques agricoles des populations, n'est-ce pas une solution facile pour ne pas affronter les grandes compagnies forestières ou les politiques d'expansion agricole associée à des fronts pionniers ?



Guyane Fr.(cliché M.Fleury)

- **Prendre en compte** les besoins des habitants des villes avec autant de sérieux et de moyens que les projets de conservation.
- **Enquêter** sur la consommation des produits forestiers par les citoyens, en mettant en évidence les motivations économiques et sociales.
- **Analyser** les réseaux d'échanges, les liens sociaux entre citoyens et ruraux et les nouvelles dynamiques associatives.
- **Trouver** des moyens appropriés (financiers, techniques, institutionnels...) destinés aux décideurs des villes pour les inciter à prendre au sérieux la conservation.
- **Étudier** la perception de la forêt par les habitants des villes (notamment les enfants des écoles) avant de concevoir des plans de sensibilisation à l'environnement par l'éducation.

10. L'agriculture sur brûlis est-elle la principale cause de la déforestation ?

a) Importance de la question

L'agriculture sur brûlis est universellement accusée d'être la première cause de la disparition des forêts denses humides. Dans les esprits occidentaux, l'espace forestier doit rester vierge de toute présence, ce qui garantit sa préservation. Pourtant, les populations forestières vivent depuis plusieurs milliers d'années dans cet écosystème qui perdure jusqu'à nos jours. Attribuer la destruction de la forêt aux pratiques agricoles des populations, n'est-ce pas une solution facile pour ne pas affronter les grandes compagnies forestières ou les politiques d'expansion agricole associées à des fronts pionniers ?

b) Éléments de réponse

- *Ne pas confondre "agriculture sur brûlis" et "défrichement par le feu" : l'agriculture sur brûlis traditionnelle est itinérante et donc temporaire ; le défrichement par le feu, très largement pratiqué par des colons ou des éleveurs à la recherche de nouvelles terres, est destiné à une occupation permanente. Les surfaces concernées par ce défrichement sont de 20 à 50 fois plus importantes (selon les régions) que celles consacrées à l'agriculture itinérante sur brûlis.*

- Un raccourcissement drastique du temps de jachère est dommageable au milieu. Le principal facteur de changement est *l'augmentation de la densité de population*, soit par accroissement naturel, soit par contingentement dans des aires limitées. Cet accroissement augmente la pression sur les terres ; en même temps, le développement économique des pays pousse les agriculteurs à augmenter les cultures de rente destinées à l'exportation, diminuant les cultures vivrières.

- En cas de limitation des terres disponibles, le risque majeur réside dans la réduction de la durée de jachère, accélérant les rotations et favorisant l'extension des forêts secondaires, sans leur laisser le temps de repousser jusqu'au stade mature. Un essartage répété sur ces forêts secondaires s'avère très dangereux, car il favorise une évolution vers des brousses, puis des herbages stériles, impropres au pacage, entraînant la disparition du couvert arboré continu. Cette jachère interrompue marque un

dysfonctionnement de l'agriculture sur brûlis, consécutivement à une pression politique et économique inadaptée. Il y a alors *nécessité absolue d'enrichir les jachères*.

- Un manque de terres implique que la production par unité de terre doive s'accroître, mais ce gain est contrebalancé par la nécessité de pratiques de travail de plus en plus complexes et ardues. De plus, lorsqu'il s'avère impossible de restaurer la fertilité du sol par la végétation naturelle, *il devient nécessaire d'utiliser des engrais coûteux* pour combler ce manque d'énergie.

- De nombreuses techniques traditionnelles, variant selon les continents, sont employées pour favoriser la reprise forestière, qui toutes intègrent les arbres dans le système agricole : pas de dessouchage lors du défrichage ; maintien dans l'abattis d'arbres jugés intéressants ; enrichissement de la jachère par transplantation d'espèces utiles...

c) Conséquences pour le développement

- **Déterminer** les surfaces minimales nécessaires qui doivent relever du domaine agricole dans les plans de zonages ou d'aménagement, en prenant en compte la durée des jachères longues.

- **Favoriser** les recherches sur l'enrichissement de la jachère par la sélection et diffusion d'espèces utiles régionalement.

- **Promouvoir** l'agroforesterie, à partir des jachères et des cultures traditionnelles.

- **Intégrer** la mosaïque agricole abattis/friches, en tant qu'élément constitutif de la biodiversité, dans les stratégies de conservation de la forêt mature.

11. L'agriculture sur brûlis est-elle rentable ?

a) Importance de la question

Reprenant les vieilles politiques coloniales européennes, de nombreux pays ont engagé une politique *contre* la pratique de l'agriculture itinérante, avec des arguments fallacieux : on impute à l'essartage la déforestation, on lui reproche de détruire des arbres de valeur que l'on devrait vendre. En clair, on lui préfère l'exploitation forestière, qui rapporte au pays. On n'omet qu'une seule chose : l'agriculture a pour vocation première de *nourrir les hommes*, pas les budgets d'État...

Les peuples forestiers seraient-ils improductifs ? Leur agriculture présumée archaïque, ne dégagant aucun surplus, suffirait à peine à nourrir les villageois, pauvres et très souvent en proie à la famine. Il faudrait donc se hâter de transformer ces pratiques répréhensibles, introduire de nouvelles cultures, afin de "faire participer ces populations à l'effort de construction nationale".

b) Éléments de réponse

- L'agriculture sur brûlis fait partie d'un *système*. Elle s'associe, dans le calendrier et l'emploi du temps des agriculteurs, avec d'autres activités forestières, chasse, piégeage, pêche et collecte, ainsi que, dans certaines régions, avec des cultures arborées destinées à l'exportation.

- L'agriculteur - contraint de composer avec une multitude de paramètres - recherche constamment *le meilleur compromis*. Son objectif est d'*optimiser son système de production*, pas d'augmenter sa productivité.

- Les paysans traditionnels cherchent dans leur pratique agricole à *minimiser les risques* plus qu'à minimiser leur travail. Ainsi, le travail collectif peut être préféré au travail individuel et les relations sociales d'entraide primeront sur les activités individuelles.

- L'agriculture sur brûlis est capable de dégager des surplus, qui sont *proportionnés aux besoins de la communauté* et à ses réseaux d'entraide : ces surplus fonctionnent comme volet de sécurité en cas d'épidémie, de changement d'emplacement de village ou de crise sociale passagère. Les cycles agricoles traditionnels non seulement sont efficaces, mais encore parviennent à optimiser de mauvaises terres. Ainsi, lorsque le tissu social est cohérent, les rendements, même dans des terres pauvres, sont équivalents à ceux des terres riches (observations au Brésil et en Guyane). Inversement, les rendements les plus faibles s'observent certes là où les sols sont pauvres, mais surtout quand le tissu social a éclaté ou que l'économie de marché accapare tous les efforts.

- L'agriculture traditionnelle peut être qualifiée de "polyculture simultanée", par le fait que *toute parcelle plantée comporte de nombreuses plantes différentes en mélange* (plusieurs dizaines d'espèces et variétés juxtaposées dans un même champ). Une telle diversité, qui résulte de l'histoire et de la maîtrise de l'agriculture par ces populations, constitue un *patrimoine génétique irremplaçable*.

- La jachère n'est jamais réellement "abandonnée" : la forêt secondaire qui repousse attire de nombreux animaux et nombre d'activités de chasse s'y passent ; on y cueille des plantes sauvages fournissant des aliments, des médicaments et des matières premières et on y ramasse du bois mort.

- L'agriculture forestière est *un système à faible apport et à faible risque (low input-low risk)* ; elle reste, pour les années qui viennent, le meilleur choix que la plupart des populations forestières puissent faire.

c) Conséquences pour le développement

- **Remplacer** l'agriculture dans un système de production plus large, dont elle n'est pas exclusive.

- **Former** les techniciens agricoles à la logique du système de l'agriculture sur brûlis : le paysan forestier se heurte trop souvent à des techniciens agricoles et à des opérateurs économiques formés à la seule école de la rentabilité.

- **Réfléchir** aux circuits de commercialisation plutôt qu'à l'amélioration de la technique agricole.

- **Préserver** la diversité biologique des cultivars, en particulier par la conservation in-situ.

- **Analyser** les techniques paysannes d'arboriculture qui ont fait leurs preuves et ne pas se contenter, dans les cultures de rente, de les remplacer par des techniques d'origine occidentale.

12. Faut-il fixer l'agriculture itinérante ?

a) Importance de la question

Accusée de dévorer la forêt primaire, l'agriculture itinérante sur brûlis est aussi considérée comme improductive. Tous les programmes posent donc en priorité la fixation de cette agriculture "primitive et archaïque". Qu'en est-il réellement ? Y a-t-il une alternative ?

b) Éléments de réponse

- L'agriculture itinérante sur brûlis est un système agraire dans lequel *les champs sont dégagés par le feu* et sont cultivés *d'une manière discontinue*, impliquant des périodes de *friches plus longues* que la durée de la mise en culture.

- Le critère fondamental de l'agriculture itinérante est la nécessité absolue d'une jachère : *la reconstitution du couvert forestier fait partie intégrante* de ce système agricole. En forêt tropicale, le stockage des nutriments s'effectue dans la végétation portée par le sol et non dans le sol lui-même. La végétation forestière crée son propre cycle de nutriments, qui fonctionne en totale abstraction du sol servant de substrat. Le but des opérations de défrichage et de brûlis est de transférer temporairement ces nutriments vers le sol, le temps que ce dernier accueille les cultures. Le caractère temporaire de ce transfert est important : si l'exposition du sol aux conditions atmosphériques se prolonge après la perte de litière, celui-ci subit des transformations qui empêcheront la reconstitution du couvert forestier. La régression du milieu devient alors irrémédiable.

- *Parler de "fertilité du sol" n'a ici aucun sens.* C'est l'ensemble du système qui détermine la fertilité : le sol n'y est qu'une composante aux côtés de la végétation, de la microfaune, de la macrofaune disséminatrice, des mycorrhizes, etc. Le paysan met à profit *la fertilité du milieu*, non celle de la terre. Le rôle de la jachère n'est pas "de restituer les propriétés du sol", mais de boucler un cycle de nutriments que le paysan et ses descendants mobiliseront à nouveau lorsqu'ils souhaiteront cultiver l'emplacement d'ancien chef.

- *C'est l'itinérance qui garantit la fertilité, la productivité des parcelles agricoles. Fixer l'agriculture forestière ne peut se faire que si l'on trouve une autre source de reconstitution des sols.*

- L'agriculture sur brûlis s'insère dans le cycle écologique de la forêt elle-même. Par la "captation" du cycle de nutriments, elle constitue *un système agricole auto-régénérant*. Ce trait la différencie des systèmes agricoles occidentaux, qui nécessitent des apports en énergie et en nutriments ("intrants") pour fonctionner. Dans les pays en voie de développement, en plus d'être écologiquement bénéfique pour l'écosystème forestier lui-même, l'agriculture sur brûlis est, au point de vue économique, parfaitement adaptée à des communautés paysannes enclavées et faiblement monétarisées, dans des régions à faible densité démographique.

c) Conséquences pour le développement

- **Prendre en compte** la nécessité des *jachères longues* (15-30 ans), permettant seules la régénération forestière après exploitation agricole.

- **Garantir** à l'agriculture des surfaces dévolues suffisamment larges : la limitation des surfaces cultivées conduit à une agriculture intensive qui appauvrit les terres.

- **Privilégier** les systèmes agricoles de *polyculture* et d'arboriculture, qui maintiennent une diversité culturelle nécessaire à un régime alimentaire équilibré et permettent de contrebalancer les effets pervers d'une économie fondée sur les seules monocultures de rente.

- **Encourager** la recherche agronomique sur les systèmes vivriers, avec une rotation agricole équilibrée et des jachères améliorées.

- **Tenir compte** de *l'accroissement potentiel* de la population, afin de la compenser par des augmentations de surfaces suffisantes.

13. Quelle est l'importance des rythmes saisonniers dans la vie quotidienne ?

a) Importance de la question

L'organisation du temps est une question centrale pour la planification ; comment de nouvelles activités générées par des projets s'insèrent-elles dans un calendrier préexistant ? De même, pour les enfants, se pose l'adéquation du calendrier scolaire avec celui des activités des parents.

b) Éléments de réponse

- L'organisation de l'espace et du temps n'est pas laissée au hasard ; elle obéit à un calendrier très strict et très précis visant à optimiser les activités de production. Une des préoccupations majeures des paysans consiste à harmoniser les activités agricoles avec la collecte des produits sauvages ou la pêche : s'ils peuvent moduler les premières en fonction, par exemple de la pluviométrie ou de la maturité des plantes cultivées, les secondes obéissent à des rythmes biologiques variables d'une année à l'autre. Traditionnellement, les plus petits changements saisonniers sont perçus à l'aide de micro-indices, tels le chant d'une grenouille particulière ou la migration de tel oiseau.

- Les différentes échelles de temps (court, moyen et long terme) rythment les activités non seulement économiques, mais aussi sociales et symboliques.

- Ces calendriers d'activités reposent sur une conception du temps lente et cyclique, basée sur le respect des rythmes naturels. Le choc était inévitable avec la conception occidentale du temps légal, arbitraire et de plus inféodé à des pulsions économiques mondiales.

c) Conséquences pour le développement

- **Mesurer** avec précision la disponibilité des gens, qui varie d'un sexe à l'autre et d'une saison à l'autre en raison des impératifs du calendrier traditionnel : en cas de conflit entre les impératifs calendaires du développeur et le sien propre, le villageois aura tendance à choisir le second.



*Vanuatu -
(cliché F. Tzékianz)*



La forêt procure à ses habitants
une grande diversité de
matériaux et aliments
nécessaires à leur vie
quotidienne.

*Guyane
(cliché P. Grenand)*

- **Veiller** à articuler l'année scolaire sur les grands rythmes saisonniers traditionnels aura pour conséquence :

- de réduire l'absentéisme des enfants à l'école ;
- de ne pas priver les enfants d'un apprentissage technique important pour leur vie d'adulte qu'ils acquièrent en partageant les activités de leurs parents.

14. Les ressources sauvages, luxe ou nécessité ?

a) Importance de la question

Limiter l'accès des populations aux ressources sauvages par la création d'aires protégées est l'une des solutions envisagées pour préserver l'environnement. Mais quelle est la dépendance alimentaire ou matérielle des populations à l'égard des ressources spontanées ? En quoi la consommation ou l'usage de ces ressources, si minimes soient-elles, font-ils partie de la culture et de l'identité propres aux communautés ?

b) Éléments de réponse

- *Chasse, pêche et collecte* : toutes les communautés forestières équilibrent leur alimentation par de nombreux produits sauvages obtenus par les activités de prédation ; *l'agriculture donne la part quantitative du régime alimentaire, la forêt en fournit la part qualitative.*

- Autrement dit, l'agriculture fournit principalement l'aliment glucidique de base (calorique), alors que la forêt fournit les protéines, les lipides et une partie des vitamines. La collecte, variable en importance, est pratiquée partout, tant pour des produits animaux (batraciens, reptiles, mollusques, insectes) que végétaux (tubercules, pousses de plantes, fruits, graines et amandes, champignons...). La chasse et la pêche traditionnelles sont pratiquées sur des espaces très grands, les proies nombreuses en espèces variant beaucoup selon les saisons, allégeant ainsi la pression en un point donné et favorisant une exploitation souple et extensive d'un territoire.

- *Matières premières* : la forêt procure à ses habitants une grande diversité de matériaux et de produits nécessaires à leur vie quotidienne (constructions, outils, vannerie, instruments de musique, plantes médicinales...) provenant de très nombreuses espèces prélevées soigneusement en fonction des usages. Nombre de ces matériaux sont indispensables ; ils n'ont aucun équivalent et ils ne coûtent rien, sinon le temps pour aller les chercher. Beaucoup croissent dans les forêts secondarisées et les recrûs agricoles, qui ne sont donc pas des zones inutiles ; de plus, les espèces végétales qui les constituent attirent aussi une quantité appréciable de gibier.

c) Conséquences pour le développement

- **Évaluer** l'importance alimentaire, technique et économique des produits sauvages, avant d'en interdire les prélèvements. Cette évaluation nécessite des *quantifications précises* et un suivi sur un cycle saisonnier complet, et non pas seulement des sondages.

- **Étudier** la dynamique des populations animales et végétales spontanées utilisées par les communautés humaines, en vue d'un suivi (*monitoring*), et avant l'établissement d'éventuels quotas.

- **Délimiter** avec précaution *l'ensemble des aires de circulation* nécessaires pour l'obtention des ressources spontanées.
- **Estimer** la possibilité et le *coût* des produits de substitution.
- **Encourager**, lorsqu'elles existent, les initiatives locales de gestion d'espèces fragilisées.

15. Pourquoi une population forestière aurait-elle besoin de tant d'espace ?

a) Importance de la question

La pression démographique, l'exploitation des cultures de rente, les populations urbaines paupérisées accélèrent la compétition sur la terre. Cependant, la vie économique des habitants des forêts tropicales se limite-t-elle aux surfaces cultivées ? Ils se déplacent et circulent et leurs activités ne sont pas fixes.

b) Éléments de réponse

- On a coutume de dire en Amazonie "Peu d'Indiens pour beaucoup de terres". L'optimalité de l'économie des peuples forestiers implique un territoire important, lui-même associé à la dispersion et la diversité des ressources. En dehors du fait bien réel du dépeuplement historique des zones forestières, l'emprise des hommes sur le territoire demeure modérée. Elle n'est pas pour autant liée à une incapacité des populations forestières : dans les rares régions équatoriales favorables à l'agriculture intensive, les densités humaines sont ou ont été importantes (vallée de l'Amazone, hautes terres de Nouvelle-Guinée). Or, nulle part sous l'Équateur, l'Occident n'a pu ni imposer ses systèmes d'exploitation de l'espace, ni implanter un peuplement européen durable.

- L'agriculture sur brûlis, lorsqu'elle est pratiquée sans contrainte, ne constitue jamais un défrichement continu et ne représente pas la surface la plus importante du territoire communautaire.

- La pratique de la chasse, de la pêche et de la collecte (tant alimentaire que technique) s'effectue sur des espaces de forêts considérablement plus larges que les activités agricoles. Ainsi, en Amazonie, la superficie nécessaire pour faire vivre une population de 150 personnes est de 250 km² pour une forêt dense continue. Les distances parcourues sont importantes, elles obligent à une grande mobilité et souvent à une installation temporaire loin du village. Une des contraintes écologiques tient dans l'hétérogénéité de la forêt et de la dispersion des ressources : les individus d'une espèce d'arbre particulière sont très souvent espacés de plusieurs dizaines de kilomètres - il peut même n'y en avoir qu'un seul exemplaire sur l'aire de parcours d'une communauté.

- Le nomadisme, le semi-nomadisme ou la mobilité sont souvent perçus comme un facteur de sauvagerie. On les associe classiquement à une notion très lâche de territoire non marqué par des frontières. Cependant, les emplacements d'anciens villages, les cimetières, les sites sacrés, matérialisés quelquefois par un seul arbre ou un modeste alignement de pierres, sont de bons marqueurs de territoire ; pourtant, leurs limites et leur importance généalogique, stratégique et diplomatique sont bien réelles aux yeux des populations locales et de leurs voisines.

- Basés sur la diversité des modes d'exploitation du milieu, les cas d'imbrication de territoire sont très répandus : des groupes de chasseurs-cueilleurs, d'agriculteurs ou de pêcheurs peuvent cohabiter dans un même milieu. La diversité des modes d'exploitation conduit à une spécialisation culturelle favorable à l'échange entre les groupes. Cette spécialisation, dont le corollaire est la sous-exploitation volontaire des biotopes, participe, elle aussi, de leur pérennité.

- Les intervenants extérieurs ont tendance à sous-estimer la superficie des terres nécessaires à la pérennité des systèmes locaux de production, car ils ne prennent généralement en compte que les espaces cultivés, négligeant parfois même les jachères longues. Plus encore, la tendance à la progression démographique n'est pratiquement jamais considérée dans les opérations de délimitation.

c) Conséquences pour le développement

- **Comprendre** le mode de gestion spatiale et temporelle et l'organisation sociale du travail, avant toute mise en place de plans d'attribution des terres, que ce soit au niveau national ou au sein d'aires protégées.

- **Encourager** une occupation dispersée de l'espace, avec des infrastructures modernes adaptées, et la diversification des activités afin d'éviter de trop fortes pressions sur une ressource unique et sur des surfaces trop faibles.

- **Prendre en compte**, quelle que soit la législation territoriale adoptée, les territoires de chasse, pêche, collecte dans toute leur ampleur, soit en attribuant lesdits territoires à la communauté, soit en autorisant la circulation et les activités de prélèvement sur des territoires ayant d'autres propriétaires et d'autres attributions économiques. A l'inverse, empêcher les activités de chasse, pêche et collecte, revient à supprimer du régime alimentaire les ressources protéiques et vitaminiques : il devient alors vital d'en procurer d'autres.

- **Se méfier** des conséquences que peuvent avoir sur le bien-être des populations des législations trop protectionnistes : la chasse étant interdite, est-on bien certain que les indigènes sauront et voudront élever du petit bétail pour remplacer le gibier ? Les résistances, à la fois techniques et psychologiques, à l'élevage, sont nombreuses : dans la plupart des sociétés forestières, il est souvent rudimentaire, occupant une fonction sociale et religieuse, plus qu'alimentaire.

- **Envisager**, en cas de limitation permanente d'accès aux aires utilisées, une estimation des risques et préjudices, puis des dédommagements à appliquer. L'expérience montre cependant que l'indemnisation ne doit pas être monétaire, sous peine de ne profiter qu'à quelques privilégiés.

- **Délimiter** des surfaces réservées à l'usage domestique des populations villageoises, lors de l'établissement des plans de zonages. Plusieurs formules légales existent de par le monde ; l'essentiel reste que les communautés obtiennent des garanties solides et durables sur l'espace qu'elles exploitent. Si des surfaces suffisantes leur sont allouées, les populations forestières non seulement ne détruiront pas leur milieu, mais en deviendront *ipso facto* les protectrices.



La pêche collective à la nivrée (ici, préparation de la nivrée) est une activité saisonnière très importante pour l'approvisionnement alimentaire des amérindiens de Guyane. La pression extérieure (des villes) pour commercialiser le poisson peut entraîner une raréfaction de la ressource. (cliché P. Grenand)



*Les amandes de badamier (*Terminalia catapa*) font l'objet d'un petit commerce d'appoint vers les épiceries et marchés des diverses îles du Vanuatu. (cliché F. Tzérikiantz)*

16. Peut-on considérer que les peuples des forêts tropicales ont une économie ?

a) Importance de la question

Tous les efforts de ces peuples dits de l'âge de pierre viseraient à satisfaire des besoins immédiats, sans stratégie d'accumulation à long terme... La seule solution serait alors de remédier à cette improvisation permanente en leur apportant de vraies connaissances techniques ! La méconnaissance que nous avons de leurs stratégies économiques provoque le sentiment que le développement nécessite leur intégration dans l'économie de marché, perturbant ainsi gravement les façons traditionnelles dont les biens sont produits et circulent. L'agent de développement ne se prive-t-il pas alors d'un relais crucial au sein de la communauté ?

b) Éléments de réponse

- Plusieurs systèmes économiques coexistent actuellement dans les trois grandes régions étudiées, avec divers degrés d'insertion dans l'économie monétaire et commerciale :

- des groupes isolés, devenus rares, économiquement autonomes, aux contacts très limités avec le monde extérieur (surtout en Amazonie et en Nouvelle-Guinée) ;
- des groupes en contact modéré, produisant un surplus dans le cadre de leurs activités traditionnelles, en vue d'un approvisionnement régional, pour les besoins internes des populations voisines ; d'ordinaire, il s'agit d'échanges non monétaires ;
- des groupes toujours en contact modéré, entrant cette fois dans des circuits de commerce régional monétarisé qui sont généralement très anciens (et, en ce sens, traditionnels) ;
- de groupes répondant à la demande extérieure, en conservant une autonomie culturelle marquée, mais en modifiant leurs activités traditionnelles d'autosubsistance ; c'est le cas de tous les agriculteurs sur brûlis ayant également des petites cultures de rente (comme le café, le poivre ou le cacao) ou celles qui collectent des produits sauvages non-ligneux.

- Nombre de populations "traditionnelles" sont les seules à utiliser d'une manière rationnelle et non destructrice les régions forestières, dont elles "exportent" certaines ressources vers d'autres régions de l'État ; elles mettent en valeur, dans l'intérêt de la Nation, des terres inaccessibles pour lesquelles aucune autre activité durable ne serait d'ailleurs envisageable.

- Les systèmes de production forestiers des régions ACP sont caractérisés par de nombreuses activités (culture itinérante, chasse, cueillette, pêche). Les techniques utilisées sont d'une complexité et d'une diversité extrêmes ; elles mettent en jeu un champ de connaissances large et structuré. Par exemple, la pratique de l'agriculture sur brûlis suppose la prise en compte de différents facteurs tels que type de sol, type de forêt où s'implanter, diversité des plantes cultivées, durée de la jachère... La connaissance fine des rythmes saisonniers sous-tend des calendriers d'activités très élaborés où activités agricoles et activités de prédation s'intercalent.

- Les populations connaissent encore des ressources et des techniques d'exploitation du milieu qu'elles n'utilisent que rarement, mais qui constituent d'importants recours en cas de crises.



Récolte des tubercules d'ignames à Santo. (cliché F.Tzérikianz)

Outre l'entretien du ménage (cuisine, enfants...), la sphère d'activité des femmes est centrée sur l'agriculture vivrière, dont les hommes assurent la phase de défrichement.

- Les activités rémunératrices qui se répandent (culture d'exportation, vente de produits forestiers, salariat saisonnier...) s'insèrent dans un système économique comportant déjà de multiples activités ; elles s'ajoutent et ne se substituent pas aux autres. Ainsi, ces systèmes, basés sur la pluriactivité, tendent vers une complexification des activités et une diversification des produits, avec de nouveaux circuits de distribution.

- "L'opportunisme économique" dont font preuve les sociétés forestières devrait inspirer d'autres modèles, plus pragmatiques que le modèle moderne favorisé par les politiques de développement, basé sur la simplification et la spécialisation des activités.

c) Conséquences pour le développement

- **Promouvoir** une éducation économique.
- **Maintenir** la diversité des activités et donc des stratégies.
- **Favoriser** les approvisionnements régionaux (vivrier, PFNL, artisanat...) plutôt que les activités destinées à l'exportation (cultures de rente).
- **Promouvoir** l'inventaire et la conservation de la diversité des techniques traditionnelles, pour leur rôle culturel (apport aux écomusées, par exemple).
- **Ne pas entraver** la mobilité saisonnière (sans pour autant prôner un nomadisme absolu).
- **Préserver** les systèmes paysans qui fonctionnent encore : ils contribuent à réduire la paupérisation, donc l'exode rural, évitant ainsi l'accroissement des villes et ses conséquences néfastes (insécurité, risques de violences sociales, etc.).

17. Quelle est la place donnée aux femmes dans les économies forestières traditionnelles ?

a) Importance de la question

Il est actuellement de bon ton de mentionner spécifiquement "les femmes" dans les termes de référence des projets, quels qu'ils soient. Quelle est la pertinence de cette question pour les communautés forestières ?

b) Éléments de réponse

- Jusqu'à tout récemment, on rencontrait, dans les sociétés forestières, une forte division sexuelle du travail basée sur *une complémentarité des tâches*. Le poids relatif des hommes et des femmes reste très variable d'une société à l'autre.
- Outre l'entretien du ménage (cuisine, enfants...), la sphère d'activité des femmes est centrée sur *l'agriculture vivrière*, dont les hommes assurent la phase de défrichement. Ce sont les femmes qui choisissent les cultivars, plantent, récoltent et transforment. S'il y a vente de surplus, le produit leur en revient souvent.
- L'introduction des cultures de rente a provoqué un premier déséquilibre, car elle est monopolisée par les hommes tant pour les travaux (même s'ils requièrent la main-d'œuvre féminine à la récolte) que pour la vente et les revenus induits.

- L'intrusion du système monétaire a créé un second déséquilibre, avec des hommes maîtres des revenus financiers (qu'ils partent vers l'extérieur, plantent des cultures de rente ou vendent leur chasse) et des femmes restant dans les communautés. Il en résulte un poids accru des tâches incombant à ces dernières et une répartition inégale de ces nouveaux revenus. *Les aspects les plus aigus de l'inégalité entre hommes et femmes sont donc paradoxalement une conséquence de la modernité.*

- L'accent mis sur l'agriculture dans l'économie accroît le rôle des femmes dans l'approvisionnement journalier et, en conséquence, pousse à une marginalisation croissante des hommes, traditionnellement peu impliqués dans ce domaine d'activité.

- La place décroissante des activités de chasse dans l'économie villageoise entraîne un désœuvrement des hommes, voire une réelle défection, toujours accompagnée d'une perte de leur prestige. De ce fait, la part de ce que les femmes doivent savoir faire pour maintenir l'équilibre de la société augmente fortement.

- Cet accroissement du rôle central des femmes induit une pression sur leurs enfants et, tout particulièrement, sur les fillettes, qui viennent suppléer leur mère dans l'éducation des petits et dans nombre de corvées quotidiennes. Cela aggrave *les difficultés d'accès des filles à la scolarisation.*

c) Conséquences pour le développement

- **Ne pas créer** des situations de conflits en déséquilibrant des structures économiques fonctionnelles.

- **Veiller** à garantir des revenus monétaires aux femmes, en favorisant la vente des produits vivriers.

- **Revaloriser** le rôle des hommes dans l'économie villageoise, notamment lorsque les activités de prédation deviennent limitées.

- **Être vigilant** sur la présence des fillettes à l'école. Développer l'alphabétisation des femmes non scolarisées.

- **Prendre en compte** les associations féminines comme moteur important de la stabilité voire de la modernisation des villages.

18. Peut-on se nourrir en forêt ?

a) Importance de la question

Même dans une perspective de développement, il importe de connaître sur quoi repose la vie quotidienne, *l'alimentation*, objet de toutes les préoccupations des êtres vivants. Elle organise l'ensemble des activités d'un groupe humain : elle subira en tout premier lieu le poids de tous les changements qui interviendront.

b) Éléments de réponse

- L'alimentation des populations de la forêt pluviale est, dans l'ensemble, nutritionnellement satisfaisante. Elle est encore largement fondée sur la subsistance, dépendant fortement d'un environnement nourricier d'une grande variété.

- Dans tous les cas, sur tous les continents, l'agriculture produit les aliments de base (apport calorique), alors que la forêt fournit l'essentiel des protéines et les éléments



Préparation de la purée de taro. Santo. (cliché F. Tzérikiantz)

qualitatifs du régime (par les activités de collecte - plantes, insectes - et de prédation - chasse et pêche).

- Il n'existe pas de soudure alimentaire saisonnière comparable à ce que l'on observe dans des climats plus secs (soudaniens). Lorsqu'elle est évoquée, elle est la conséquence d'un excès de dépense énergétique due aux travaux agricoles, plutôt que d'une pénurie d'aliments essentiels. Le traumatisme est plus psychologique que nutritionnel.

- Les populations forestières tiennent aux *qualités gastronomiques* de leur cuisine. On relève que les techniques de cuisson sont fréquemment prolongées.

- Les difficultés alimentaires commencent lorsque l'emploi du temps privilégie les cultures de rente plutôt que l'agriculture vivrière, la chasse et la pêche : on assiste alors à une véritable paupérisation.

- Quel que soit l'attrait du style de vie urbain moderne et des produits alimentaires importés, les habitants de la zone forestière ne disposent pas d'un revenu monétaire *suffisamment important et permanent* pour s'affranchir du système alimentaire local, auto-produit.

- L'augmentation des sommes consacrées aux achats alimentaires passe par l'amélioration des ressources monétaires féminines. Le revenu des hommes est, dans une large mesure, consacré à tout autre chose qu'au poste alimentaire. Dans cette perspective, on doit attirer l'attention sur le volume des sommes consacrées à la consommation des boissons alcoolisées.

- La surexploitation des ressources animales repose sur un faisceau de facteurs qui rend difficile tout changement de comportement à brève échéance. La poursuite de la chasse et de la pêche de subsistance reste essentielle à l'équilibre du régime ; elle exige, à côté d'un contrôle effectif, le maintien d'un dialogue amical et de longue haleine avec la population. Ce n'est qu'à très long terme, et avec des programmes d'éducation sérieux, que l'élevage et la domestication d'espèces sauvages pourront apporter une solution.

c) Conséquences pour le développement

- **Analyser** très finement, sur la bases de données quantifiées, la variété des situations socio-économiques.

- **Garantir** l'accès à la biodiversité qui seule permet aux communautés un régime alimentaire équilibré et solide, reposant sur l'usage conjoint des ressources alimentaires domestiques et sauvages.

- **Maintenir** un intérêt pour la forêt et un minimum de connaissances naturalistes dans la population scolarisée, pour qu'elle puisse maîtriser les techniques nécessaires à son alimentation.

- **Baser** des programmes de nutrition appliquée, adaptés aux conditions locales du moment, sur l'intérêt profond des populations de la forêt pour la production vivrière, le jardinage et la cuisine, au lieu d'importer des modèles occidentaux inadaptés.

19. La malnutrition est-elle une malédiction ?

a) Importance de la question

L'image d'une Afrique en proie à la famine s'applique-t-elle aux peuples des forêts ? Le développement se justifie-t-il par un combat contre la malnutrition ? Inversement, le climat inhérent au milieu tropical humide impose-t-il des contraintes spécifiques aux projets ?

b) Éléments de réponse

- D'une manière générale, l'état nutritionnel des adultes des communautés forestières est bon. Il faut pour cela que les régimes basés sur une prédominance de la consommation du manioc soient complétés par l'approvisionnement en protéines forestières.

- On observe toujours une nette aggravation de la malnutrition si ces protéines sont détournées de leur fonction alimentaire pour le commerce (poisson et gibier).

- Inversement, on relève un état nutritionnel assez défavorable chez les enfants. Il se marque par des anémies et des retards de croissance affectant à la fois le poids et la taille (*stunting*). Ce problème majeur de santé publique est imputable à une combinaison de facteurs, parmi lesquels les maladies parasitaires débilitantes, plutôt que la consommation alimentaire, jouent un rôle important. Inquiétante est en effet la prévalance élevée de vers intestinaux. Si le régime alimentaire n'est pas toujours bien réparti dans la famille, il est qualitativement satisfaisant et fréquemment complété par les enfants eux-mêmes à l'issue de petites activités de pêche et de collecte (fruits, insectes, œufs, reptiles, petits rongeurs...).

- La forêt apparaît comme un milieu chaud et humide spécialement malsain, très favorable à la multiplication des pathogènes, le danger venant en priorité des maladies transmissibles. La mortalité infantile est élevée, dominée par des infections virales (notamment diarrhées et rougeole). La forte prévalance du paludisme associée aux parasites intestinaux entraîne une anémie clinique générale (hématologie), malgré un régime riche en protéines animales.

- L'enclavement général des villages, lié à une sédentarisation croissante, le sous-équipement en structures sanitaires s'ajoutent au haut niveau de circulation des virus pour rendre précaires, sur le plan sanitaire, les conditions de vie en forêt.

- Au contraire des communautés forestières, les régimes alimentaires des populations acculturées semblent plus précaires, notamment à cause d'une plus grande difficulté à se procurer des protéines sauvages et un manque de disponibilité pour les travaux agricoles, qui limitent l'approvisionnement. Cependant, un meilleur accès aux soins de santé primaire pallie apparemment ce déséquilibre nutritionnel, avec de moindres morbidité et mortalité infantiles.

- Ces populations tendent à utiliser l'argent qu'elles gagnent davantage pour l'acquisition de biens jugés prestigieux que pour celle de nourriture. Qui plus est, les aliments importés qui parviennent en brousse sont non seulement de piètre qualité (*dumping*, rupture de la chaîne du froid...), mais encore d'un faible intérêt diététique (boissons gazeuses, féculents, sucreries...).

- C'est aussi dans les bourgs d'entreprises ou de scieries que le sida se répand, alors qu'il reste rare dans les villages forestiers. Indéniablement, les contacts croissants des habitants des forêts avec les employés des compagnies forestières ou avec les chercheurs d'or seront une cause de diffusion de l'épidémie.

c) Conséquences pour le développement

- **Engager** la lutte contre le paludisme, au niveau collectif (destruction des gîtes, traitement de l'habitat, distribution périodique systématique de chimioprophylaxie ciblée sur les groupes vulnérables - enfants, femmes enceintes).

- **Diriger** les actions vers la médecine et la santé publique (assainissement, vaccinations, réhydratation par voie orale), plutôt que vers l'amélioration de l'alimentation, eu égard à l'abondance des régimes alimentaires mais au fait que les maladies infectieuses et parasitaires sont nombreuses dans ces zones humides.

- **Prendre en compte** la forte demande des populations en soins médicaux : des traitements simples et les vaccinations standard sont de nature à juguler plus de la moitié de la mortalité actuellement observée. Les antibiotiques et les anti-parasitaires (anti-paludéens et anti-hélmintiques) peuvent contrôler le reste.

- **Combattre** le péril fécal, par des traitements qui ne doivent pas être administrés ponctuellement ni de façon désordonnée, mais généraux, à cause de la rapide recontamination.

- **Condamner** avec virulence toute forme d'aide alimentaire, en temps de paix, dans ces régions non sujettes à la famine.

20. Les populations forestières menacent-elles la biodiversité ?

a) Importance de la question

Les projets de conservation sont généralement justifiés par la nécessité d'une protection de la biodiversité contre les atteintes que lui font subir les populations locales ou migrantes. Qu'en est-il réellement ? Dans l'objectif de préservation de la biodiversité et de développement durable, il importe de connaître précisément, non seulement les effets des activités des populations sur la faune et la flore, mais aussi l'importance des effectifs naturels eux-mêmes.

b) Éléments de réponse

- Les activités humaines, et en premier lieu l'agriculture, influencent depuis longtemps la structure de la végétation forestière. Le fonctionnement de cette agriculture se fonde dans le cycle naturel de régénération forestière, à travers la dynamique des clairières (chablis).

- Les pratiques agricoles elles-mêmes favorisent le maintien d'un couvert arboré (par l'absence de dessouchage, par la présence d'arbres dans les champs, par la croissance prolongée des jachères). Cela peut aboutir à la création de forêts anthropiques, entièrement constituées d'espèces utiles (alimentaires, technologiques, médicinales et même commerciales), dans lesquelles chaque arbre a fait l'objet d'une protection, voire d'une plantation (agroforêts).

- Lorsqu'on laisse aux populations locales les moyens de pratiquer leur genre de vie sans contrainte majeure (notamment spatialement), elles ne sont pas destructrices du milieu, grâce à la dispersion des impacts sur les ressources et le faible taux consommé (faible densité de population). Ce sont toujours des *facteurs externes* qui provoquent l'accroissement ou le déséquilibre des prélèvements : la viande de brousse est réclamée par les citadins ; les pays industrialisés importent des meubles en rotin ; le personnel des exploitations forestières ou aurifères se nourrit du poisson local...

- L'adoption de techniques modernes (armes à feu, piégeage avec câbles métalliques, filets de pêche en nylon, pirogues à moteur, tronçonneuses...), qui se répand dans toutes les régions, n'entraîne pas mécaniquement une augmentation des prélèvements. On observe régulièrement que la nouvelle technique "se moule" dans les pratiques déjà existantes : tant que la production reste basée sur l'autosubsistance, la modernisation des moyens de production sert essentiellement à diminuer l'effort et le temps de travail. En revanche, ces techniques favorisent le commerce de produits sauvages lorsqu'il y a demande extérieure.

- La très large gamme de plantes cultivées dans chaque village montre que les populations forestières génèrent elles-mêmes de la biodiversité, par la création de nombreuses variétés.

c) Conséquences pour le développement

- **Entreprendre** systématiquement des études sur les peuplements sauvages (plantes et animaux) et leur dynamique, avant toute autre action.

- **Veiller** au maintien de la diversité des variétés cultivées, et donc inventorier et conserver la diversité génétique des cultivars, de préférence *in situ* en impliquant les cultivateurs eux-mêmes.

- **Étudier** des réglementations réalistes qui tiennent compte à la fois de l'économie de subsistance et des capacités naturelles de reconstitution des peuplements.

- **Promouvoir** des recherches visant à intégrer les agro-systèmes dans une stratégie de conservation de la biodiversité conçue à l'échelle du paysage régional, plutôt que centrée sur les seules aires protégées.

21. L'argent fait-il le progrès ?

a) Importance de la question

Notre économie occidentale est entièrement fondée sur l'usage de la monnaie et la compensation de toutes les activités par l'argent. En va-t-il de même dans les communautés forestières que touchent les projets de développement ? Impulsés plus ou moins directement par les pays du Nord, ceux-ci sont fondés sur la logique marchande. Est-elle universelle ? Est-ce parce qu'un État est pauvre qu'il faut aussi considérer que ces habitants vivent dans la pauvreté ?

b) Éléments de réponse

- De nombreuses communautés forestières n'utilisent pas encore l'argent. Lorsqu'elles en disposent, il n'entre pas dans les transactions quotidiennes, mais reste

limité aux relations avec le monde extérieur (villes), à travers un usage individuel et non partagé. L'usage de l'argent se développe par les contraintes administratives (taxes, impôts, frais de scolarité et de santé) et à la suite du développement des activités coloniales (cultures de rente comme le café ou le cacao, collecte de produits forestiers non-ligneux (PFNL) tels que caoutchouc, balata ou santal). De ce fait, les populations forestières sont de plus en plus partie prenante de l'économie de marché.

- Tous les programmes de développement s'appuient sur la logique de l'économie de marché. Tous créent des besoins dans les communautés, que seul l'argent peut satisfaire.

- La *pauvreté* est une notion occidentale fondée sur l'usage de l'argent et qui est évaluée selon des critères et standards définis dans les pays du Nord ; elle ne peut s'appliquer directement au mode de vie rural. Par ailleurs, les statistiques en usage sont globales ; elles ne rendent pas compte des disparités existant à l'intérieur d'un pays en fonction des différentes catégories de populations (villes, forêt, populations déplacées, sociétés encore structurées...).

- *L'insertion dans l'économie de marché provoque souvent la paupérisation* des populations et non leur développement. Pour faire face à des besoins primaires immédiats (santé, école, etc.), les populations se voient contraintes de vendre les surplus qui leur feront cruellement défaut en période de soudure, de devenir destructrices de leur environnement par la chasse et la pêche professionnelles et l'extractivisme intensif.

- A l'inverse, on rencontre des populations disposant de surplus qu'elles ne peuvent vendre à l'extérieur, faute de moyens de transport ou de débouchés. Ce n'est alors pas la rentabilité de l'agriculture qui est à mettre en cause, mais les circuits de distribution. Il est donc nécessaire de *se préoccuper des débouchés commerciaux* avant de développer la production d'une activité.

- Les activités génératrices de revenus monétaires imposent un certain rythme. La culture d'exportation demande main-d'œuvre, présence et disponibilité lors de la récolte. Cependant, le gain en est ponctuel : les efforts de toute une année ne sont rémunérés qu'en une seule fois, lors de la vente de la production, alors même que les dépenses éventuelles auront dû être effectuées au cours de l'année (achat de produits phytosanitaires, salaires de main-d'œuvre occasionnelle...). L'attrait de la chasse commerciale en Afrique centrale réside précisément dans le fait que le gain accompagne directement l'action, tout au long de l'année.

- Les activités rémunératrices sont structurellement liées à *l'individu* et non au groupe : c'est d'abord à un individu que s'adresse le patron ou l'acheteur. Les risques liés au développement d'activités de production marchande sont :

- la compétition entre le gain individuel et les besoins de la communauté (au détriment des procédés de partage et d'entraide). Les vieillards et les familles défavorisées (par exemple les veuves et les orphelins) en sont les premières victimes;
- la création de conflits lors de la distribution des gains collectifs (par exemple ceux liés aux compensations et *royalties*) par faiblesse des structures politiques autochtones et l'absence d'autorité incontestable.

- Les programmes étant basés sur l'accroissement de la production marchande (biens d'exportation), la politique commerciale internationale a des conséquences profondes et brutales pour les communautés forestières des pays ACP, qui les subissent



Séchage de fèves de cacao - Cameroun (cliché S.Bahuchet)

Les activités génératrices de revenus monétaires imposent un certain rythme. La culture d'exportation demande main d'oeuvre, présence et disponibilité lors de la récolte.



Brochette de larves de coléoptères des palmiers en vente au bord des routes pour les voyageurs. - Cameroun - (cliché S.Bahuchet)

sans défense et sans mécanisme régulateur. La libéralisation du commerce (accords du GATT et de l'OMC) a conduit les gouvernements des pays du Sud à abroger leur réglementation de l'achat des produits agricoles, à cesser les aides et la fourniture d'intrants et de semences. Les fluctuations des cours internationaux, qui ne sont plus compensées par des mécanismes nationaux, provoquent chez les producteurs villageois de très fortes baisses de revenus, voire une perte totale certaines années. La nécessité de revenus monétaires conduit alors les paysans à chercher d'autres produits commercialisables (en Afrique centrale, le choix s'est porté vers le gibier).

c) Conséquences pour le développement

- **Encourager** le maintien des cultures vivrières et non le développement des cultures d'exportation.
- **Garantir** aux produits d'exportation un prix minimal stable.
- **Développer** les activités agricoles à l'échelle régionale et non pour l'exportation, en mettant en place des réseaux de distribution.
- **Privilégier** les réseaux locaux de distribution pour limiter les intermédiaires coûteux.
- **S'appuyer** sur les structures associatives existantes et les systèmes endogènes de micro-crédit.

22. Le gibier est-il un PFNL (produit forestier non-ligneux) ?

a) Importance de la question

Les ressources non-ligneuses semblent susceptibles de dégager des revenus économiques pour les populations forestières, plus proches de leurs intérêts et plus en respect avec la préservation de l'espace forestier que l'exploitation du bois. Qu'en est-il réellement ? Comment cette nouvelle activité commerciale peut-elle s'insérer dans l'économie villageoise ? Paradoxalement, c'est le commerce de la viande de brousse qui se développe spontanément actuellement, face à l'exploitation forestière. Que faut-il en penser ? Est-ce là une activité durable ?

b) Éléments de réponse

• Un certain nombre de *produits forestiers végétaux non-ligneux (non-timber forest products)*, alimentaires et techniques, jouent un rôle de premier plan dans l'économie de nombreuses sociétés ; utilisés pour les besoins particuliers des communautés, ils entrent généralement depuis longtemps dans des circuits commerciaux à plus ou moins grande échelle. C'est le cas en Afrique de l'huile de *Baillonella*, des noix d'*Irvingia* et de *Ricinodendron*, des rotins *Eremospatha*, *Calamus*, des palmes et folioles de *Raphia*, des feuilles de Marantacées (pour l'emballage) ; dans les Guyanes, des fruits des palmiers *Mauritia flexuosa* (aussi féculé), *Jessenia bataua* et *Euterpe oleracea*, des "noix du Brésil" de *Bertholletia excelsa*, des gommés et latex (*Couma utilis*, balata), des fibres de palmier *Leopoldinia* ; en Mélanésie, des féculés de sagou (*Metroxylon*), des sacs en fibres tressées de *Broussonetia*, des tissus d'écorces de *Ficus*...

- Les *produits animaux* entrent notablement dans le commerce régional : poisson, larves d'insectes ("vers de palmiers" et chenilles) et viande de gibier ; en Mélanésie, le commerce des plumes d'oiseaux est important. La capture et la vente des oiseaux vivants pour les hôtels de luxe ou pour les éleveurs des pays du Nord sont également pratiquées par les habitants des forêts.

- Les promoteurs de projets tendent à confondre le commerce d'intérêt régional des PFNL (approvisionnement des marchés des villes) avec l'exploitation destinée aux industries ou aux boutiques des pays du Nord. C'est une grave erreur d'échelle.

- Le contexte économique de la mise en place d'un commerce de PFNL est très complexe ; il dépend essentiellement d'une demande (principalement des citadins) et d'un besoin de revenus (de la part des villageois producteurs). Ainsi, c'est la perte des revenus des cultures d'exportation (cacao) qui favorise la chasse commerciale en Afrique centrale.

- L'extraction des produits non-ligneux porte en elle des risques économiques non négligeables :

- épuisement des peuplements par surexploitation ;
- en cas d'exportation, et de mono-extraction, chute des cours ;
- détournement du circuit par des non-indigènes, qui s'installent dans les zones productives et concurrencent les indigènes ;
- exploitation des récolteurs par les intermédiaires, qui sont maîtres des prix et des conditions de transaction.

- D'un point de vue écologique, la question reste entière du caractère renouvelable de l'extraction des ressources non-ligneuses, c'est-à-dire dans quelle proportion le taux d'extraction reste inférieur au taux de régénération naturelle. "L'extractivisme" nécessite *une connaissance scientifique des dynamiques de populations sauvages* (qui est actuellement loin d'être acquise) ; il nécessite aussi *des mécanismes légaux de régulation du commerce* qui ne sont pas simples à mettre en œuvre.

- Certains problèmes sont inhérents au domaine des plantes médicinales. S'il s'agit réellement de se fournir dans la forêt en plantes sèches, le risque existe de falsification des produits vendus par les récolteurs. Inversement, les sociétés pharmaceutiques peuvent s'intéresser aux plantes médicinales sauvages des zones équatoriales en vue de l'extraction des principes actifs, qui seront ensuite synthétisés. Dès lors, l'approvisionnement en produits sauvages n'aura plus aucun intérêt.

c) Conséquences pour le développement

- **Étudier** les peuplements et leur dynamique, afin de déterminer des seuils d'extraction.

- **Étudier** des modes d'estimation de la valeur d'usage et commerciale des PFNL.

- **Organiser** des coopératives, associations ou groupements d'intérêt afin de veiller à l'exploitation rationnelle des ressources vendues, afin d'en garantir le renouvellement, de structurer les réseaux de circulation de manière à limiter les intermédiaires extérieurs.

- **Sensibiliser** les acheteurs et utilisateurs (nationaux et occidentaux) au caractère durable de l'exploitation extractiviste concernée, et de la qualité de fabrication des produits commercialisés.

- **Influencer** les États afin qu'ils appliquent des règles commerciales équitables pour les villageois.
- **Favoriser** les réseaux d'approvisionnement des marchés locaux plutôt que les extractions destinées à l'exportation.
- **Développer** des programmes d'approvisionnement des villes en protéines issues de l'élevage ou de la pêche, en vue de limiter la demande en viande sauvage.

23. La route est-elle la voie du développement ?

a) Importance de la question

L'ouverture d'une route provoque des réactions contradictoires. Attendue par les populations riveraines, elle est considérée par les agents de développement comme le vecteur principal du progrès, alors que les conservationnistes au contraire y voient une menace importante contre les aires protégées et, plus globalement contre la forêt. Que peut-on penser de ce dilemme ?

b) Éléments de réponse

- La route cristallise l'opposition qui demeure dans les esprits entre la conservation et le développement. A ce titre, elle est l'objet d'actions contradictoires, qui opposent les défenseurs d'une nature sauvage, non déflorée par cette intrusion dans un espace n'ayant pas la virginité qu'on lui prête, et les développeurs, qui visent au désenclavement des populations forestières.
- Les conséquences pour le développement de la création d'une route ne sont pas univoques. La route est une source de destruction de l'environnement et donc d'appauvrissement des populations. Dans le même temps, elle favorise l'écoulement de la production agricole et donc l'intégration des communautés à l'économie régionale, voire nationale et internationale, et favorise aussi l'accès des populations locales à divers services, comme les soins de santé ou l'école – à la condition, toutefois, qu'existe un trafic routier suffisant. Bien souvent, les conséquences pour le développement de la route mettent à jour des dysfonctionnements préexistants.
- Une route ne désenclave que si elle provoque une augmentation du trafic de véhicules... et pas seulement des grumiers.
- Pour les villageois, la création d'une route ne sera suivie d'une augmentation des revenus tirés de l'activité agricole que si les débouchés économiques augmentent (et notamment par augmentation du trafic) et si la production des cultures s'accroît (mais ce sera au détriment soit des surfaces défrichées, soit de la durée des jachères).
- La route ne crée pas les maux que sont la prostitution, l'alcoolisme ou l'insécurité; elle augmente la proportion de pratiques existantes. De plus, dans de nombreuses régions, la lenteur des communications retarde la mise en place de l'État de droit.
- En ce qui concerne l'entretien des routes existantes, les États ne peuvent plus en assumer la charge, mais les communautés ne s'en chargent pas, par une attitude ambivalente qui s'explique notamment par le contexte colonial de la création des routes (travail forcé par exemple).



La route est-elle la voie du développement ? (*cliché S.Bahuchet*)

- Ce n'est pas tant la route qui offre des débouchés économiques que les structures qui accompagnent sa création (scieries...). Elle s'accompagne aussi de problèmes sociaux (prostitution, MST, accidents de circulation) et environnementaux (pollutions, défrichements sauvages, braconnage...).

c) Conséquences pour le développement

- **Acquérir** en priorité des données *précises et quantifiées* sur les effets, positifs ou négatifs, de la construction d'une route, en ce qui concerne ses implications en matière de conservation et de développement.

- **Consulter** les populations avant les travaux, respecter leurs *desiderata* pour le tracé (habitations, cultures, tombes, lieux sacrés...), verser des compensations équitables en fonction des dégradations prévues.

- **Limiter** les conséquences négatives pour le développement de l'ouverture d'une route : réduire la vitesse des véhicules dans les villages (dos d'âne), imposer le respect des techniques limitant les impacts écologiques, interdire le transport de viande sauvage aux camions d'entreprises...

- **Favoriser** les politiques de transports publics sur les routes nouvellement créées ou améliorées.

- Ne pas négliger les autres voies d'accès à la forêt, telles que le train, le cours d'eau, voire l'avionnette.

24. L'écotourisme est-il un instrument de développement innocent ?

a) Importance de la question

Moyen de contact et de compréhension entre les mondes, outil de valorisation des aires protégées, source de revenus économiques, le tourisme, sous son avatar *soft* et en vogue "d'écotourisme", est présent dans tous les projets forestiers. Ses promoteurs se placent-ils du point de vue des communautés villageoises pour en mesurer l'impact et l'intérêt ? Pour qui l'écotourisme est-il un instrument de développement ?

b) Éléments de réponse

- Le tourisme est déjà la première industrie mondiale ; les secteurs de l'éco- et de l'ethnotourisme affichent quant à eux un potentiel de croissance impressionnant, même si aucune expérience n'est encore pleinement convaincante. Cependant, on peut s'interroger sur l'élasticité de l'offre à long terme (trop de tourisme gâche tout) et de la demande (même pour aller à l'exotisme, le touriste n'est prêt ni à investir dans la conservation, ni à sacrifier son confort et sa sécurité).

- Une activité touristique bien comprise peut contribuer à la lutte contre la pauvreté et ainsi, indirectement, à la conservation, puisque la pauvreté est une des causes de destruction de l'environnement. Ce secteur d'activité peut être créateur de nombreux emplois, y compris non qualifiés, dans la mesure où la viabilité de l'activité économique liée au tourisme dépend largement de la pérennisation du contexte, environnemental, social et culturel.

Guyane - (cliché P.Grenand)



Parmi les retombées positives de ce type d'activité, il faut citer la valorisation aux yeux des populations elles-mêmes de leurs ressources naturelles et de leurs savoir-faire.



Gabon - (cliché A.Binot)

- Les possibilités de développement générées par le tourisme n'impliquent pas nécessairement de gros investissements et peuvent donc être initiées et gérées au niveau local, ce qui accroît les possibilités de retombées au même niveau. En outre, parmi les retombées positives de ce type d'activité, il faut citer la valorisation aux yeux des populations elles-mêmes de leurs ressources naturelles et de leurs savoir-faire.

- Lorsque l'écotourisme devient *ethnotourisme*, il révèle un intérêt non seulement pour une nature, mais aussi pour des populations et des traditions "authentiques et exotiques". Le risque est alors d'enfermer les populations concernées dans l'image que s'en fait le touriste ou qu'en ont les voyageurs, avec la perte d'autonomie, de dignité et de libre choix qui peut en résulter.

- Les risques de dérives sont nombreux. Il est absolument indispensable que les initiatives en matière d'ethno-écotourisme soient soigneusement planifiées au niveau national et local, voire régional. Il est essentiel de préserver la *dignité des populations* en même temps que l'intégrité de l'environnement. Dans ce processus, que ce soit pour l'identification, la mise en œuvre ou l'accompagnement, l'expertise anthropologique est essentielle. *En la matière, l'improvisation n'est plus de mise.*

c) Conséquences pour le développement

- **Précéder** la mise en place de tout projet d'écotourisme d'une négociation avec les communautés villageoises périphériques, qui doivent être pleinement informées. Leur implication sera explicitée (emplois, visiteurs...), ainsi que les contraintes liées au déroulement du programme (visites, infrastructures...).

- **Négocier** avec la communauté l'intégration éventuelle de son habitat dans le circuit, avant l'arrivée des touristes dans les aires habitées. Les communautés ne sont pas des ressources naturelles : *il ne peut y avoir d'ethnotourisme qui ne soit préparé ouvertement.*

- **Veiller** à ce que les retombées du tourisme atteignent *effectivement* la communauté (et pas seulement par les dons directs et hasardeux des visiteurs), notamment en étudiant avec la communauté une amélioration de ses infrastructures. Veiller aussi à ce que l'initiative et ses revenus ne soient pas détournés par des intermédiaires.

- **Surveiller** régulièrement l'influence de la "touristification" des populations sur le fonctionnement des communautés.

- **Éviter** en tout état de cause le tourisme de masse, en établissant des quotas de fréquentation.

25. Les connaissances traditionnelles peuvent-elles servir le développement durable ?

a) Importance de la question

L'échec des projets de développement peut souvent être imputé à une trop grande distance entre sa conception par les promoteurs et les attentes et possibilités techniques des destinataires. En même temps, des connaissances et des techniques "douces" élaborées au fil des siècles pourraient probablement être mobilisées pour un

développement à plus petite échelle mais mieux accepté par les populations. Dans quelle mesure ces techniques et les connaissances traditionnelles peuvent-elles devenir une source d'inspiration pour l'élaboration de nouveaux plans de gestion efficaces ?

b) *Éléments de réponse*

- Si d'aucuns contestent encore aujourd'hui les savoirs des populations forestières sur le milieu, c'est parce que, jusqu'à présent, les études ont davantage porté sur l'inventaire des taxonomies indigènes que sur les connaissances des *interactions* au sein des écosystèmes. On a fractionné un savoir qu'au contraire, elles appréhendent dans sa *globalité*. Or, c'est précisément sur cette connaissance fine des systèmes écologiques que l'on doit baser les projets de développement durable.

- Les connaissances locales sur les ressources environnementales n'existent que dans un contexte social donné et sont diffusées à travers les réseaux sociaux. Extraites de leur contexte, et donc du système dans lequel elles fonctionnent, elles perdent de leur pertinence.

- Les savoirs et les savoir-faire locaux ne sont pas figés dans le temps ; ils réagissent aux influences extérieures pour déboucher sur de nouvelles dynamiques (diffusion des variétés cultivées, assimilation de nouveaux instruments...). C'est à celles-ci que doit être particulièrement sensible le développeur.

- Le savoir scientifique occidental n'est pas "par essence" supérieur aux savoirs traditionnels ; les deux se complètent et doivent s'enrichir mutuellement plutôt que se remplacer, notamment lorsque l'application de solutions "scientifiques" a conduit à des échecs retentissants.

- Le savoir des populations forestières résulte d'une construction intellectuelle et non d'une accumulation de recettes et de superstitions. En reconnaissant le caractère sérieux de ces systèmes de pensée, le technicien du développement pourra instaurer un véritable dialogue constructif avec les paysans forestiers. *Le succès de tout plan de développement passe par le respect de ses interlocuteurs.*

c) *Conséquences pour le développement*

- **Se baser** sur des dynamiques existantes pour introduire des techniques nouvelles ou infléchir des pratiques locales.

- **Introduire** des techniques radicalement nouvelles dans une société donnée sera suivi d'échec si celles-ci sont par trop distantes des savoirs en vigueur dans la communauté concernée.

- **Rechercher** les solutions de technologies "hybrides", basées sur une complémentarité des savoirs scientifiques et des savoir-faire locaux.

- **N'exporter** une technique spécifique, opératoire en un lieu donné, qu'avec énormément de précautions.

- **Tester** à petite échelle des activités alternatives, choisies au niveau local, étudiées puis réappliquées localement.

- **Promouvoir** des activités culturelles et artisanales susceptibles de valoriser le patrimoine des populations.

26. Des langues ou des patois ?

a) Importance de la question

La prédominance des langues des pays du Nord, devenues langues nationales ou officielles de toutes les anciennes colonies, conduit à une perception négative des langues maternelles des communautés forestières. Une langue de tradition orale est-elle nécessairement approximative et rudimentaire, sans grammaire ni vocabulaire ? Est-ce parce qu'une langue s'écrit qu'elle a seule le droit d'exister ? Les autres ne sont-elles que des "patois" qui doivent être éradiqués pour le bien et l'unité de la Nation ? Et, surtout, quel est l'avenir des langues indigènes ?

b) Éléments de réponse

- Les peuples de la forêt sont des sociétés à tradition orale mais ne sont pas pour autant sans mémoire et sans histoire. Ils partagent la même disposition au langage que toute l'humanité et ont développé, avec le support de grammaires complexes et de lexiques précis, des capacités cognitives propres à rendre compte de la richesse de leurs savoirs et de leurs savoir-faire.

- Ces langues sont actuellement les seules, dans chacune des régions où elles sont parlées, à disposer de *riches nomenclatures naturalistes*, c'est-à-dire un vocabulaire spécialisé capable de couvrir *tout* le champ du milieu naturel ambiant.

- Chaque langue peut présenter des variantes locales, que l'on nomme dialectes, qui sont en fait des marqueurs géographiques ou historiques. *Un dialecte n'est pas une sous-langue, mais un état de langue*. La tradition des pays occidentaux d'avoir privilégié un dialecte pour langue standard de la nation, que l'État impose alors par l'écriture et la scolarisation, a été exportée hors des frontières de l'Europe, donnant une fausse image de la réalité langagière du monde.

- Les efforts conjugués de la colonisation, de la christianisation et de la scolarisation ont cependant eu des effets désastreux sur l'état des langues des peuples forestiers. Nombres de langues indigènes se sont éteintes et beaucoup d'autres sont aujourd'hui menacées.

c) Conséquences pour le développement

- **Favoriser** la diffusion des langues véhiculaires en usage dans le pays, car elles font de leurs locuteurs des individus polyglottes, nécessairement projetés au delà du monde immédiat qui les entoure.

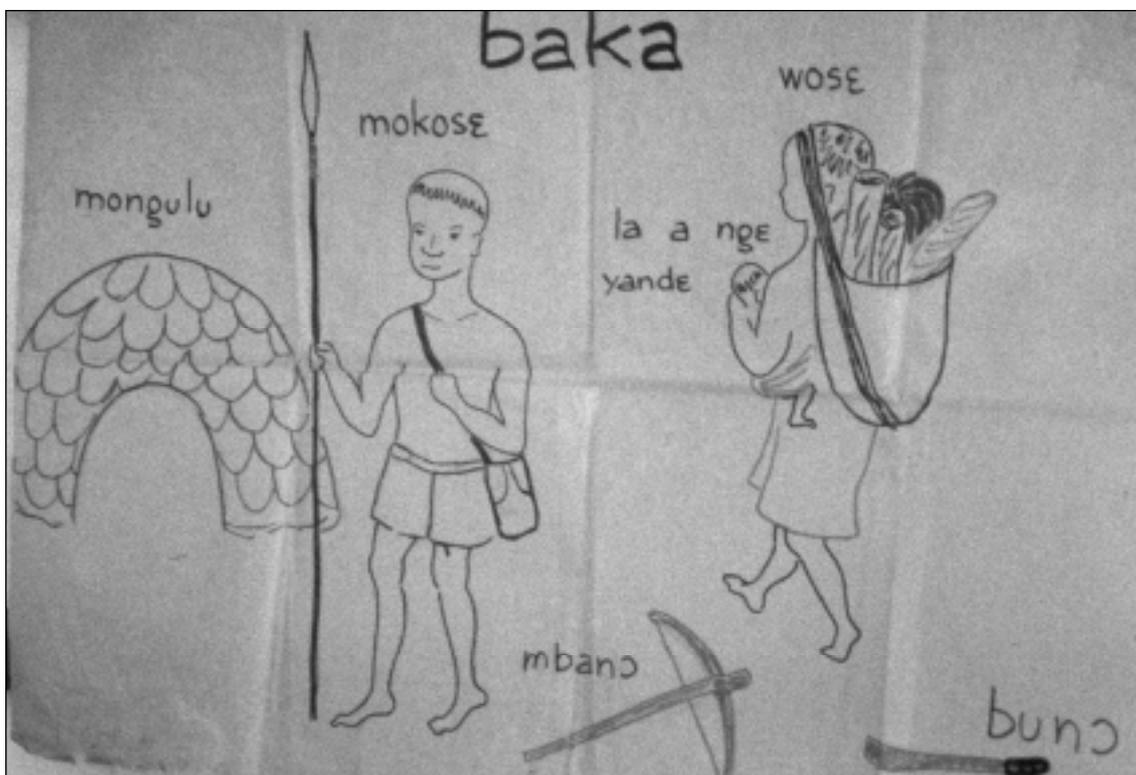
- **Donner** aux langues maternelles dont le nombre de locuteurs est significatif, les moyens de survivre (cette démarche qui n'est pas contradictoire avec la précédente, et se conduit dans le même temps).

- **Considérer** la richesse lexicale des langues maternelles comme *une valeur patrimoniale mondiale*, qui font de leurs locuteurs des ouvriers sylvicoles, des guides d'écotourisme, ou encore des techniciens agronomes inégalés.



L'école en forêt. - Cameroun - (cliché G.Philippart de Foy)

Toutes les communautés souhaitent que leurs enfants soient instruits. Mais les attentes des populations sont rarement analysées par les responsables de l'éducation.



Scolarisation en langue locale à l'école maternelle. Cameroun - (cliché S.Bahuchet)

Contrairement à ce qui se passe ici, Les éducateurs oublient toujours que la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle de leurs élèves, mais une langue étrangère

27. Quelle scolarité pour quels élèves ?

a) Importance de la question

La nécessité d'une éducation démocratique pour tous les enfants n'est contestée par personne. Au delà de l'intention se pose néanmoins le problème de l'efficacité de l'enseignement, donc de son adaptation. Dans quelle langue doit-il être dispensé ? Faut-il scolariser ou alphabétiser ? Comment l'éducation nationale s'insère-t-elle dans les structures des communautés ?

b) Éléments de réponse

- Toutes les communautés souhaitent que leurs enfants soient instruits. Mais les attentes des populations sont rarement analysées par les responsables de l'éducation.
- Les éducateurs oublient toujours que la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle de leurs élèves, mais une langue étrangère ; quant aux programmes scolaires, ils sont toujours allogènes, calqués sur des programmes des pays du Nord et inadaptés tant aux pays du Sud qu'aux populations locales elles-mêmes.
- Dans de jeunes pays dont plus de la moitié de la population a moins de 15 ans, on ne peut s'étonner que les moyens mis par les États dans les infrastructures scolaires soient généralement insuffisants, mais on doit pourtant agir dans le sens d'une démocratisation de l'enseignement et favoriser, à travers un enseignement de qualité, l'épanouissement des jeunes dans les deux mondes qu'ils côtoient.

c) Conséquences pour le développement

- **Ne pas entraver**, par la pratique scolaire, l'éducation familiale et tribale, qui reste la seule dispensatrice de l'apprentissage des techniques et de la connaissance du milieu.
- **Adapter** le calendrier aux activités de la communauté et alléger les programmes.
- **Introduire** la langue maternelle à l'école, lorsque le nombre de locuteurs est significatif. Enseigner les langues nationales avec l'appareil didactique mis au point pour les langues étrangères, afin d'assurer le succès de leur diffusion.
- **Bâtir** un enseignement technique diversifié et adapté aux besoins de la Nation.
- **Pousser** sans scrupule vers une scolarité sublimée les quelques élèves dont on est sûr qu'elle leur convienne, et leur donner un enseignement *élitiste*, afin qu'ils deviennent les médecins, juges d'instruction, ingénieurs..., qui font cruellement défaut au pays.

28. Dieu va-t-il sauver les Sauvages ?

a) Importance de la question

Au delà de cette formulation ironique, il est indéniable que la majorité des peuples forestiers est, sinon convertie, au moins en contact intense avec des représentants des religions révélées, et quelquefois depuis longtemps. Quel est l'impact de ces religions exogènes sur ces communautés ? Les représentants de ces religions ont souvent dans leur mission des objectifs économiques qui ressemblent à ceux véhiculés par les agents de développement. Qu'en est-il exactement ? Quel rôle peuvent jouer les religions dans les programmes d'éducation, de développement et de conservation ?

b) Éléments de réponse

- Alors que la pénétration du catholicisme et du protestantisme est relativement ancienne (Afrique, Amazonie), les régions forestières font actuellement l'objet de missions intrusives de la part de sections radicales protestantes (Guyanes, Mélanésie). Ces mouvements s'opposent avec vigueur aux croyances et habitudes traditionnelles des communautés forestières. De son côté, l'influence de l'Islam reste discrète.

- En instituant des infrastructures non procurées par les États (santé, transports, écoles...), les Églises donnent accès à la connaissance de l'Occident ; elles sont quelquefois les seules portes vers le développement.

- Le christianisme a des effets positifs et d'autres négatifs, qui s'équilibrent.

- Aspects positifs : sur la santé et sur l'hygiène (notamment des nouveaux-nés) ; pour la diffusion de plantes cultivées ; pour l'éducation (mais de style occidental) ; pour la lutte contre l'alcoolisme.

- Aspects négatifs : sur l'alimentation (introduction d'interdits alimentaires, modifications du choix des aliments) ; sur l'habitat (concentration non maîtrisée) ; destruction des structures sociales endogènes ; accroissement de la population (opposition au contrôle des naissances) ; perte de l'estime de soi (apparition de "la honte").

c) Conséquences pour le développement

- **Analyser** soigneusement, au cas par cas, le rôle exact des Églises au niveau tant régional que communautaire, afin de s'appuyer sur elles le cas échéant pour la mise en place des projets de développement et de conservation.

- **Situer** la place exacte dans la communauté des associations de fidèles, et notamment le rôle des femmes converties et de leurs regroupements.

- **Éviter** cependant de cautionner l'évangélisation et freiner ses effets pervers.

29. Quelles possibilités d'évolution ?

a) Importance de la question

Les populations forestières sont-elles par essence conservatrices, passives, fermées au changement ? Tous les projets sont-ils voués à l'échec ? Quelles sont les voies pour intéresser les communautés locales aux entreprises de développement et de conservation ?

b) Éléments de réponse

- L'évolution ne commence pas avec la modernité. Au cours de leur histoire, faite comme la nôtre de conquêtes et de migrations, les peuples des forêts ont développé des stratégies différenciées d'adaptation, de refus ou d'adoption de traits culturels allogènes. Néanmoins, ces techniques nouvelles entraînent toutes dans une "niche" prête à les recevoir. Un fusil ou une tronçonneuse sont des pièces qui peuvent sans dommage s'intégrer au puzzle culturel en place, ce dont sont incapables un bulldozer ou un hélicoptère.

- Habitues à se mouvoir sur le temps long, les sociétés forestières ont du mal à assimiler les rythmes rapides qu'impose la modernité. L'évolution des sociétés humaines, quoi que l'on en pense, n'est jamais linéaire ; elle est faite autant de volonté de changement que de pulsions réactionnaires.

- Les populations locales forment un tout hétérogène, composé d'une multitude de sous-groupes aux intérêts divergents, et qui se distinguent les uns des autres dans leurs capacités à s'approprier les ressources des projets.

- Les actions entreprises par les développeurs sont le plus souvent présentées comme dispensatrices de bien-être dont les populations locales seraient les bénéficiaires. En conséquence, ces dernières les attendent comme un dû et les accueillent passivement. N'ayant pas participé à leur réalisation, elles ne s'approprient jamais les structures mises en place, parfois à grands frais ; l'entretien et les réparations passent alors à leurs yeux comme étant du ressort du promoteur. Ce désintérêt, jamais considéré à sa juste valeur, est toujours pris pour une incapacité chronique d'évolution.

- Enfin, l'intervenant extérieur doit garder en tête que les choses changent vite et lentement à la fois : vite parce que l'impact d'une route, par exemple, peut modifier l'économie d'une communauté en moins d'un an, lentement car les référents culturels des êtres humains restent gravés dans les mentalités pendant des générations.

c) Conséquences pour le développement

- **Avoir** toujours en tête que la réussite de l'innovation passe nécessairement par la présence d'une masse critique d'individus ayant reçu la formation adéquate pour la rendre opérationnelle.

- **Contextualiser** les projets de développement dans le but de s'assurer qu'ils participent de la demande locale.

- **Faire émerger** la prise de parole publique afin de définir les besoins réels de la population, y compris ceux des éventuelles catégories sociales dominées.

- **Envisager** les communautés comme des partenaires dont les objectifs, différant de ceux des bailleurs de fonds, doivent être intégrés aux programmes dès leur conception. La concertation et la réévaluation doivent être permanentes.

30. Quelles associations peuvent répondre à l'impact de la modernité ?

a) Importance de la question

Décentralisation et participation constituent les axes principaux des politiques actuelles de l'aide au développement. Le concept de gestion participative suppose de s'appuyer sur une organisation autochtone. Le promoteur d'un projet cherchera dès lors à construire les groupes sociaux nécessaires à son action. Faut-il créer des associations de toute pièce, selon des modèles européens ? Y a-t-il des possibilités différentes ? Au contraire, quelle place doit-on accorder aux initiatives développées par les populations elles-mêmes ?



Réunion d'une association de femmes, Cameroun - (cliché M.Romainville)

Ces associations intègrent, dans une même structure, des activités d'entraide sociale et économique, des activités festives et conviviales et des activités à caractère communautaire, qui s'interpénètrent fortement. Elles ont toutes une fonction de *redistribution*.



Redistribution dans une tontine, Cameroun - (cliché M.Romainville)

b) Éléments de réponse

- Les communautés rurales traditionnelles sont animées par des systèmes de partage et d'entraide qui dépassent la circulation des produits pour "partager le risque" ; ces systèmes sont généralement menacés par la monétarisation qui pousse à l'individualisme.

- Le phénomène associatif est très diversifié dans les pays ACP. On connaît les associations locales de type ONG, généralement créées sur initiative extérieure et inspirées par des statuts occidentaux : elles constituent une sorte d'interface avec les différentes instances, nationales et internationales, et sont dépendantes de ressources extérieures. On néglige généralement les "associations de base", endogènes, qui s'organisent de façon autonome selon des structures sociales autochtones ; elles visent généralement à développer des dispositifs d'entraide pour pallier la précarisation des conditions de vie.

- Ces associations intègrent, dans une même structure, des activités d'entraide sociale et économique, des activités festives et conviviales et des activités à caractère communautaire, qui s'interpénètrent fortement. Elles ont toutes une fonction de *redistribution*.

c) Conséquences pour le développement

- **Réaliser** une identification et un recensement des pratiques associatives endogènes existant dans la communauté-cible, en préalable à tout programme.

- **Intégrer** ces associations comme partenaire à part entière dans le programme de développement et de conservation.

- **Favoriser** l'appui à des dispositifs d'épargne, plutôt que d'octroyer des crédits.

- **Utiliser** les associations, notamment à l'occasion des réunions des membres, comme relais pour les campagnes d'information et d'éducation.

31. Quel appui peuvent offrir aujourd'hui les ONG ?

a) Importance de la question

Les ONG se posent dorénavant en interlocuteurs privilégiés, avec d'autant plus de force que les pouvoirs publics sont fréquemment déficients. Sont-elles réellement les alliées sincères dont les peuples forestiers ont besoin, ou bien ceux-ci doivent-ils construire un autre type de partenariat ?

b) Éléments de réponse

- L'actuel succès des ONG est né de la déprise de l'État, lorsque celui-ci cesse, pour diverses raisons (guerres, corruption, crise économique...), de s'occuper de secteurs qui lui reviennent en propre (santé, éducation, sécurité alimentaire, conservation de l'environnement...).

- L'expression ONG (organisation non-gouvernementale) est un terme fourre-tout, ne reposant sur aucun fondement juridique (il y a autant de statuts que de nations) et masquant une extrême diversité. Certaines sont des associations locales ou nationales,

mais beaucoup d'autres sont des structures internationales (par ex. UICN). Certaines étiquettes internationales sont en réalité sous-divisées en associations à base nationale ayant leurs stratégies propres (WWF par exemple).

- Trois grands domaines sont couverts par des ONG, qui éventuellement se chevauchent : organisations concernées en priorité par la protection de l'environnement, organisations tournées en premier lieu vers la défense des populations minoritaires (habituellement regroupées sous l'expressions "indigénistes") et, enfin organisations de charité et de développement des pays pauvres (relayant fréquemment la fonction caritative des Églises).

- Le sigle ONG n'est pas en lui-même garant d'une légitimité particulière par rapport aux populations "indigènes". La plupart de ces associations émanent de l'extérieur des communautés.

- Le mode de fonctionnement des ONG, qui devrait leur garantir leur indépendance politique, porte en lui d'importants risques de dérive.

- Leur budget devant être assuré par des donateurs privés, les dons seront suscités par des campagnes d'opinion, avec comme conséquence que l'action des ONG pourra être régulée par la logique propre aux habitants des pays du Nord, qui sont rarement bien informés des problèmes et des priorités des habitants des pays du Sud. Ainsi les programmes ne seront-ils pas nécessairement basés sur la demande de ceux-ci ou adaptés aux réalités locales. Il n'y a d'ailleurs pas d'organisme de contrôle.

- Le deuxième risque est celui du coût de l'organisation elle-même. Dans le cas des grosses ONG, indéniablement, le budget consacré au fonctionnement lui-même dépasse l'investissement dans les projets qu'elles gèrent sur le terrain. Le risque est que la finalité de l'ONG soit non pas le développement ou la conservation, mais la perpétuation de l'organisation elle-même et de tous ses employés.

- Autre conséquence directe, l'agenda des ONG basées dans les pays du Nord répond de plus en plus à leurs propres logiques et aux priorités des pays du Nord.

- L'attitude internationale qui, sur la base d'une défiance vis-à-vis de pouvoirs publics déficients dans les pays du Sud, fait reposer sur les seules ONG les programmes de développement et de conservation, renforce paradoxalement, mais très réellement, l'affaiblissement croissant de l'État et la démobilisation des fonctionnaires encore pourvus d'un sens civique.

- Inversement, les communautés locales cherchent de plus en plus à mettre sur pied leurs propres organisations, elles sont demandeuses d'aide pour créer des structures de gestion de projets qu'elles souhaitent contrôler.

c) Conséquences pour le développement

- **Analyser** avec la plus grande attention les structures de décisions et de pouvoir dans les grandes ONG avant de leur confier des programmes.

- **Exercer** un contrôle budgétaire et un suivi sur le terrain sur les projets gérés par des ONG.

- **Veiller** à l'existence de relais des pouvoirs publics dans les projets délégués aux ONG.

- **Vérifier** *in situ* l'insertion locale d'une ONG et le mode de participation de la communauté-cible, avant la mise en place d'un programme.

- **Privilégier** les petites structures locales, plutôt que les grands associations internationales, pour la mise en place des projets à une échelle d'intervention juste.
- **Former** des cadres locaux.
- **Apporter** aux communautés une aide juridique de départ.

32. Quelle place pour les anthropologues ?

a) Importance de la question

Les anthropologues ne sont-ils que des intellectuels, dogmatiques et rêveurs ? Peuvent-ils contribuer à la réussite des projets ou ne sont-ils que des intermédiaires partiels ? La question importe tant aux anthropologues eux-mêmes (y a-t-il une place dans la Cité pour cette discipline ?) et aux agents de développement (ces gens de terrains sont-ils autre chose que des obstacles ?).

b) Éléments de réponse

- L'histoire de l'anthropologie montre à quel point cette science est co-évolutive de l'entreprise coloniale. Elle montre aussi que l'anthropologue a de tout temps été perçu comme un obstacle à la réalisation du projet colonial. La décolonisation faite, les anthropologues restent perçus de la même façon : aujourd'hui, ils sont suspects aux yeux des politiques (locaux ou non), des ONG et mêmes de certains leaders autochtones, dont ils contrarient parfois les stratégies de pouvoir.

- Il est vrai que l'anthropologie contemporaine, lorsqu'elle se veut appliquée, a tendance à diaboliser toute intervention extérieure et à magnifier les communautés locales. L'anthropologue est sans cesse partagé entre deux responsabilités : à l'égard de ses pairs et de ses bailleurs de fonds d'un côté, envers les populations étudiées de l'autre. Cependant, si sa pratique du terrain a été suffisamment longue, il reste néanmoins l'étranger qui connaît le mieux une population donnée, avec laquelle il a dialogué et dont il a partagé l'intimité.

- L'implication que l'on attend d'un anthropologue, en tant qu'expert, est fréquemment réduite à celle d'un facilitateur auprès des populations. Pire encore, on le consultera après coup, lorsqu'un projet aura été compromis par le rejet des populations locales.

- Deux anthropologies semblent émerger :

- l'anthropologie universitaire qui a sa propre justification, à savoir l'étude de la diversité des sociétés humaines et l'universalité des grands phénomènes sociaux et culturels ;

- l'anthropologie appliquée est tout autre chose : elle ne peut exister qu'en relation avec d'autres disciplines ; elle doit surtout être en prise permanente avec la réalité quotidienne.

- Dans le cadre du développement durable, le rôle de l'anthropologue est avant tout celui d'un traducteur et d'un exégète, dont le but est d'abord de nouer le dialogue entre les parties concernées. Si le monde moderne et ses rythmes ne permettent guère la pratique conjointe de ces deux anthropologies, il est souhaitable cependant qu'elles n'évoluent pas en pratiques indépendantes. L'idéal serait qu'un chercheur puisse passer de l'une à l'autre au cours de sa carrière.



Cameroun - (cliché H.Solly)

Dans le cadre du développement durable, le rôle de l'anthropologue est avant tout celui d'un traducteur et d'un exégète, dont le but est d'abord de nouer le dialogue entre les parties concernées.



Vanuatu - (cliché F.Tzérikiantz)

c) Conséquences pour le développement

- **Créer**, dans les instances européennes, des *help desks* où se retrouveraient non seulement des anthropologues mais aussi des praticiens et des chercheurs de plusieurs disciplines.
- **Former** des anthropologues au Sud, non seulement pour travailler chez eux, mais surtout afin qu'ils puissent intervenir dans d'autres pays, voire d'autres continents. Cette tâche est urgente.
- **Faire évaluer** en toute indépendance, par des anthropologues, la viabilité des pratiques et des structures locales.
- **Encourager** la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche, par une politique éditoriale ambitieuse, la demande locale étant de plus en plus pressante.
- **Faire évaluer** le contenu des projets par des anthropologues, et impliquer ceux-ci dès la rédaction des termes de référence.
- **Faire suivre** par des anthropologues les projets et leur impact réel sur l'épanouissement et le bien-être des communautés.

33. A qui appartient la forêt ?

a) Importance de la question

S'opposent ici les États et les populations locales, sur des bases historiques lourdes de conséquences pour le développement. Par obligation, les projets s'inscrivent dans une législation nationale, qui ne laisse pas nécessairement la place la plus juste aux communautés. La question des délimitations, des redevances et des compensations est prédominante, de même que celle de l'évolution d'un droit dont les origines sont toutes coloniales et qui n'est donc pas toujours le plus adapté aux réalités culturelles et aux besoins des pays tropicaux.

b) Éléments de réponse

- Pour la majorité des groupes indigènes forestiers, le rapport à la terre s'effectue sur une base *communautaire* : c'est la communauté qui possède la terre et les membres de cette communauté ont le droit de *travailler* cette terre mais n'en possèdent que les *produits* (*droit d'usufruit*). L'individu n'a pas la possibilité de céder la terre à un étranger à la communauté, ni de la vendre ; seul le groupe dans son ensemble en aurait le pouvoir.
- Les droits communautaires ne se limitent pas aux seules parcelles défrichées pour l'agriculture. Sur ce terroir, tous les membres de la communauté effectuent leurs activités quotidiennes (chasse, pêche et collecte).
- Les limites, ainsi que leur degré de précision, varient (cours d'eau, lignes de crête, accidents de terrain, axes de déplacement - sentes, pistes pédestres...), mais elles existent toujours sous une forme ou une autre. Les sites des anciens villages, des tombes, comme les lieux-dits légendaires ou mythiques, sont également des marques territoriales, même lorsqu'ils sont isolés en pleine forêt inhabitée. *Il ne faut pas confondre une terre qui n'est pas utilisée avec une terre sans titre.*

- Dans de nombreuses sociétés, des droits d'usage sont maintenus à la famille qui a défriché une parcelle, lorsque celle-ci est laissée en jachère. Les arbres cultivés ne sont pas traités comme faisant partie de la terre, auquel cas ils appartiennent à la personne qui les a plantés et sont considérés comme une propriété individuelle. Les produits des arbres sauvages intéressants "appartiennent" fréquemment à celui qui les a repérés le premier.

- Le processus historique colonial a eu pour effet pratique de *déposséder* les autochtones de leurs droits territoriaux, la plupart des forêts ayant été classées dans les domaines d'État. Un net décalage existe en ce qui concerne le *droit foncier* : les populations indigènes vivent dans les forêts selon leur droit foncier traditionnel, alors que les États-Nations ont instauré des législations foncières modernes qui légalement se sont *substituées* aux coutumes. Dès lors, le droit coutumier n'est que *toléré* tacitement par les États, qui sont libres d'utiliser les terres selon des priorités de leur choix, sans en référer aux indigènes. Une grande partie des problèmes et conflits actuels tiennent à la stupeur des communautés indigènes de voir leurs terroirs ancestraux et vitaux envahis et transformés par des activités externes, sans qu'elles en soient partie prenante et sans qu'elles en reçoivent des bénéfices.

- Deux différences *fondamentales* séparent le droit foncier coutumier et le droit foncier moderne (c'est-à-dire d'inspiration européenne) :

- pour les communautés indigènes, *la terre appartient au groupe*, jamais à l'individu ; pour le droit "positif", la propriété est individuelle ;
- pour les communautés indigènes, la terre est *un espace inaliénable*, appartenant éternellement au groupe ; pour le droit positif, toute terre est cessible.

- Les peuples des forêts tropicales sont généralement vulnérables face aux intervenants extérieurs, quand il s'agit de négocier de nouvelles attributions foncières ou de concéder des droits d'exploitation, à cause de la dilution des pouvoirs dans leurs sociétés.

c) *Conséquences pour le développement*

- **Évaluer** les incidences foncières de tout projet avant sa mise en œuvre.
- **Identifier**, avec les communautés elles-mêmes, les sites sacrés et ceux d'importance culturelle, et les limites sur le terrain des activités, y compris non agricoles.
- **Ne pas subventionner** des projets qui ne garantissent pas des justes dédommagements aux communautés, et ne pas se satisfaire de l'affirmation que le "développement" d'une région profite à tous les habitants du pays. Veiller aussi à ce que les compensations (et les retombées du développement) arrivent effectivement à leurs destinataires.
- **Établir** le dispositif spatial et foncier du projet avec les communautés, sur la base de contrats définis et négociés en commun.
- **Influencer** les États afin qu'ils appliquent les lois existantes sur les gestions communautaires des terres et des forêts.
- **Assujettir** tout projet d'un *contrôle* sur le long terme, par des organismes indépendants, pour vérifier l'application du contrat, l'effectivité et la justice des compensations et des traitements promis.

34. Quels droits accorder à la propriété intellectuelle ?

a) Importance de la question

La montée croissante de la valeur marchande de la biodiversité (à travers les brevets sur le vivant) rend de plus en plus problématique la rémunération des populations indigènes, sur les territoires desquelles des produits sont prélevés. C'est dans ce contexte que les droits de propriété intellectuelle ont été proposés, comme retour potentiel vers les autochtones. Est-ce aussi simple ? Quels savoirs, quels usages prendre en compte ? Comment les évaluer justement, à qui les attribuer ? Comment séparer l'individuel, le communautaire, le local ou le régional ?

b) Éléments de réponse

- Les savoirs traditionnels se diffusent à l'intérieur d'une population selon des modes de transmission communautaire. La connaissance des qualités des ressources est acquise au cours de la vie par les individus, auprès de leurs parents. Fréquemment, ces connaissances ethnobiologiques sont diffusées largement au niveau régional, bien que l'usage de tel ou tel produit puisse avoir une valeur identitaire.

- L'art médicinal des tradipraticiens, partiellement enseigné lors d'apprentissages, fait partie des rares savoirs spécialisés des populations forestières ; la rémunération de leurs prestations, toujours complexe, prend différentes formes selon les sociétés.

- La philosophie de nombreuses sociétés forestières s'accorde mal à celle de l'Occident ; elle est basée sur une conception très différente des relations de l'homme à la nature et une place de l'individu particulière dans l'ensemble *interdépendant* que constituent tous les êtres, humains et non humains. Pour ces sociétés, l'usage individuel ne peut en aucun cas contrevenir à la reproduction de la nature socialisée.

- Nombre d'éléments de la vie quotidienne des communautés forestières peuvent faire l'objet, à un degré ou à un autre, d'une exploitation commerciale, par exemple leur mode de vie lui-même (par le tourisme), leur image (films et photographies), leurs connaissances (livres, transferts de techniques) ou leur matériel génétique (plantes cultivées, génome humain -ADN)... Une telle commercialisation ne devrait toujours se faire qu'avec *l'assentiment* des intéressés, mais c'est loin d'être le cas. Étant déjà impliquées dans des processus de monétarisation, les communautés forestières ont des besoins ; elles sont dépendantes du commerce et il ne peut être question de les déposséder de revenus possibles au profit d'autres intervenants. A défaut d'obligation légale, on peut à tout le moins invoquer l'obligation *morale* et le principe de *juste rétribution*.

- Le statut des ressources *génétiques* (sous le terme de "diversité biologique") est fixé dans la Convention de la biodiversité, Art. 3 : "Les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur propre politique de l'environnement". En revanche, le droit des populations qui vivent de et au milieu de ses ressources n'est mentionné qu'allusivement. Les peuples des forêts tropicales n'ont aucun droit sur leurs propres ressources. C'est en réaction à ce fait que les droits de propriété intellectuelle sont invoqués. En effet, dans des situations où les États désorganisés ne disposent pas de structures de redistribution, les communautés ne bénéficient jamais du moindre retour sur les bénéfices obtenus.

- Les droits de propriété intellectuelle (DPI) permettent à un individu de toucher des revenus financiers sur la cession de son savoir propre, de son invention ou de sa création. Néanmoins, l'application de ces droits, pour généreuse qu'elle soit, reste excessivement complexe, par l'imbrication des acteurs concernés et des niveaux

successifs. Il est en particulier très difficile de s'assurer de la spécificité d'un savoir ou d'une invention. Études et analyses restent encore à faire, pour chaque situation précise.

- Selon les cas, d'autres outils juridiques peuvent aussi être envisagés, qui sont peut-être plus adaptés à la pratique communautaire que le DPI : par exemple, le *copyright*, la marque déposée (*Trademark*), l'appellation délimitée, le brevet, le contrat...

- L'important débat sur la propriété intellectuelle ne doit pas en masquer un autre, tout aussi grave, celui de l'application, jusque dans la forêt, du droit du travail. En effet, le développement de l'extraction des ressources non-ligneuses (PFNL) est, dans la pratique, semé d'embûches à cause de la position sociale subalterne qu'occupent ces sociétés minoritaires ; leur participation au commerce, régional comme international, est souvent rendue défavorable par le jeu des intermédiaires, qui modifient à leur profit la valeur des produits échangés et n'assurent pas la juste rémunération du travail accompli.

c) Conséquences pour le développement

- **Créer** des organismes indépendants pour contrôler l'usage fait des savoirs indigènes et des ressources.

- **Aider** les communautés à comprendre les enjeux et le système et à se forger les outils de négociation, tel est le rôle de la CE.

- **Étudier** des procédures contractuelles, qui garantissent aux populations locales des revenus monétaires en cas de succès (tout en n'empêchant pas, par excès de rigidité, les recherches scientifiques).

- **Veiller** à l'établissement de procédures qui garantissent aux populations locales quelques retombées lorsque les recherches (notamment pharmacologiques) sont couronnées de succès.

- **Traiter** la communauté en partenaire; informer, expliquer, négocier, discuter à égalité.

- **Accompagner** les projets de mesures assurant aux populations elles-mêmes les bénéfices de leur travail.

- **Conserver** impérativement le caractère *communautaire* des savoirs. Déposer un brevet, même partagé par la communauté, ne doit en aucun cas se faire sur une base strictement locale, lorsqu'il s'agit de plantes ou de produits dont l'usage est général.

- **Considérer** différemment le cas des plantes cultivées, dont l'utilisation est géographiquement restreinte, de celui des ressources sauvages, communément répandues sur de plus vastes régions.

35. Faut-il laisser des hommes dans les aires protégées ?

a) Importance de la question

Pour conserver la nature, faut-il créer des zones refuges isolées ? Dans cette conception, l'Homme est irrémédiablement destructeur. Faut-il donc exclure les habitants des forêts ?

Inversement, d'aucuns considèrent que les populations indigènes sont porteuses d'une sagesse écologique qui les rend conservatrices de la nature. Faut-il alors créer coûte que coûte des réserves ? Peut-on impliquer les populations locales dans leur gestion ?

b) *Éléments de réponse*

- La création d'une aire protégée destinée à la conservation de la nature peut constituer pour une communauté locale une catastrophe plus grave que l'ouverture d'un chantier forestier ou similaire à la construction d'un barrage. En effet, cette communauté, jusque-là libre sur un territoire qu'elle a parcouru des générations durant et qui lui fournissait ses moyens d'existence, se retrouvera privée de ceux-ci, dépouillée de sa terre, voire déplacée sur des terres inconnues.

- Les activités traditionnelles sont compatibles avec le maintien d'un couvert forestier et d'une faune diversifiés : il ne faut pas oublier que *les écosystèmes équatoriaux actuels sont issus des activités humaines. Il n'y a pas de forêt vierge. Les perturbations que subissent les forêts actuelles ont leur origine dans les activités à vocation commerciale* : exploitation du bois, défrichements agricoles pour la colonisation paysanne, chasses et collectes commerciales. Ces perturbations ne sont jamais dues aux actions des communautés menant une économie de subsistance.

- La récente volonté de la part des projets de conservation de ne plus expulser les riverains, mais au contraire de les maintenir dans leurs villages au sein des aires protégées, n'implique malheureusement pas pour autant une modification de la conception classique du rôle négatif de l'Homme dans l'écosystème : le comportement des villageois est toujours considéré comme étant *a priori* irrationnel et responsable des problèmes environnementaux.

- Du point de vue des populations, ce que les projets actuels de conservation réalisent dans les faits relève de deux approches paradoxales. D'une part, les agences de conservation mettent en place des activités de développement avec des comités locaux de gestion, d'autre part elles maintiennent des structures coercitives, avec des plans de zonage classiques (c'est-à-dire restrictifs) et un arsenal répressif. Ce paradoxe est renforcé par le fait que la composante participative (comités de gestions, projets de développement) est généralement peu, voire pas, opérationnelle, tandis que le dispositif coercitif (plans de zonage et campagnes de répression classiques) est fonctionnel dès la mise en place des projets.

- Il en résulte de nombreux conflits entre les riverains et les projets, ainsi qu'une très faible contribution des populations locales aux projets de développement proposés par les responsables des aires protégées. L'idée que soit universelle la notion de conservation pour le bien des générations futures est aussi une illusion des Occidentaux, conduisant à de graves mésententes sur le bien-fondé de l'aire protégée.

- Il est loin d'être prouvé que le dispositif participatif (comités de gestion) et de développement intégré (activités de développement) contribue efficacement aux objectifs de la conservation, dans la mesure où il n'existe pas de suivi socio-économique au sein des aires protégées existantes et qu'il n'est donc pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer le seuil de tolérance des activités humaines par rapport aux ressources.

c) *Conséquences pour le développement*

- **Mettre** autant de moyens (en hommes et en temps) dans l'approche des problèmes liés aux communautés humaines que dans celle consacrée aux problèmes techniques et biologiques de la conservation.

- **Concevoir** des outils de gestion permettant d'apprécier le seuil d'exploitation tolérable par rapport aux taux de reproductivité des ressources naturelles ; mener des suivis biologiques et socio-économiques dans les aires protégées actuelles.
- **Élaborer**, en concertation *égalitaire* avec les communautés, des plans de zonage qui tiennent réellement compte de toutes les activités vitales, permettant le maintien des jachères longues, et incluant des aires de parcours réalistes pour les activités forestières.
- **Établir** l'ensemble des besoins économiques des communautés, y compris ceux liés à la chasse commerciale, afin de proposer des activités de substitution réalistes.
- **Concevoir** des plans de conservation de la biodiversité au niveau régional, qui prennent en compte la richesse spécifique de la mosaïque des agroécosystèmes, y compris les cultivars traditionnels.
- **Ne pas adopter** l'approche participative et du développement intégré dans n'importe quelle situation, notamment en cas de densité de population trop élevée.
- **Valoriser** les savoirs locaux sur le milieu, dans le cadre des activités de l'aire protégée.
- **Ne pas lier** systématiquement visites dans les aires protégées (tourisme de nature, écotourisme) avec visites touristiques des villages indigènes (ethnotourisme).

36. Conserver ou développer ?

a) Importance de la question

Depuis la Convention de Rio, les notions de conservation de la biodiversité et de développement durable ont été associées. Qu'en est-il réellement sur le terrain ? Ces deux objectifs sont-ils compatibles et les programmes réussissent-ils à les coordonner ? Comment les communautés locales réagissent-elles à ces efforts ?



Il faut parvenir à ce que les populations locales prennent conscience de la fragilité des écosystèmes et de la raréfaction des ressources sauvages. Cameroun - (*cliché E.Josse*)

b) *Éléments de réponse*

- La mise en place d'un projet de développement ou de conservation est un processus complexe, engageant de multiples responsabilités : le projet est proposé par un "promoteur", national ou étranger ; sa création est décidée par un ou plusieurs responsables politiques, généralement nationaux. Sa mise en œuvre est engagée par d'autres, à nouveau nationaux et étrangers, fréquemment associés. *L'initiative en revient rarement, sinon jamais, aux populations locales.*

- Il faut parvenir à ce que les populations locales prennent conscience de la fragilité des écosystèmes et de la raréfaction des ressources sauvages. Toutefois, engager des actions d'éducation environnementale lorsque des entreprises exploitent sans vergogne les environs, décrédibilise l'opération.

- La caractérisation de ce qui est utilisable doit être menée de pair avec celle de ce qui est à conserver. *Les utilisateurs doivent aussi être les conservateurs.* Sur ces bases, on peut observer des cas de réussite, tels les Inuit dans l'État autonome du Nunavut (Canada) et les populations rurales amazoniennes des réserves extractivistes de certains États du Brésil : gestion et planification communautaires de la chasse dans un cas et des produits forestiers non-ligneux dans l'autre.

- *Tout développement non durable ne saurait être autre chose qu'une simple exploitation.* Tant dans le concept de la conservation que dans celui du développement, il importe donc d'accorder au facteur temps une importance primordiale : seul le respect de rythmes économiques différenciés, voire décalés, impliquant *ipso facto* la notion plus culturelle de *qualité de vie*, débouche sur un développement endogène.

- L'établissement de projets aboutit toujours à reposer la question des relations de l'État et du citoyen. La décision d'un programme de développement répond à un impératif national supérieur, pour lequel est invoqué l'intérêt économique. Le projet dégagera des revenus, ne serait-ce qu'à travers les taxes perçues par l'État. Ces projets sont justifiés par le fait supposé que ces revenus bénéficieront aux habitants de la région d'implantation, au travers d'investissements dans les infrastructures publiques locales (routes, écoles, hôpitaux...).

c) *Conséquences pour le développement*

- **Sensibiliser** à la fragilité des écosystèmes tous les intervenants, extérieurs comme locaux.

- **Faire participer** les communautés à tous les stades de l'élaboration des plans d'aménagement.

- **Former** les populations à la logique et aux contraintes de la conservation. Dans le même temps, former les intervenants extérieurs aux mécanismes sociaux des communautés locales.

- **Imposer** aux promoteurs l'évaluation et le suivi sur place des implantations réalisées.



Cueillette de fruits de palmier wasay (Euterpe oleracea) - Guyane Fr. (cliché S.Bahuchet)

C'est en accompagnant leurs parents dans les activités forestières que les enfants apprennent les savoirs et les savoirs faire de leurs cultures. Ils sont les meilleurs garants de la gestion durable des forêts.

IV

POUR UNE VÉRITABLE GESTION DURABLE DE LA SOCIO-BIO-DIVERSITÉ DES FORÊTS TROPICALES :

DES PROPOSITIONS

Il sera bientôt temps de commémorer le dixième anniversaire du Sommet de la Terre à Rio. En matière de forêts tropicales, le bilan est pour le moins mitigé. En dépit des importants efforts consentis, le rythme de disparition des forêts tropicales ne s'est guère ralenti et leurs habitants restent acculés à des situations précaires. Malgré beaucoup de bon vouloir, il ne semble pas y avoir de volonté politique suffisante au plus haut niveau pour prendre les mesures nécessaires et faire passer l'intérêt commun avant celui de quelques-uns, ni pour faire primer les solutions à long terme sur des expédients qui ne résolvent que très temporairement les problèmes.

Il faut cesser de se leurrer et de leurrer les opinions publiques. On ne fait pas tout ce qu'on peut pour préserver les forêts tropicales. Certes, les situations sont très diverses et les contraintes souvent énormes, mais il existe aussi de multiples opportunités de faire mieux, plus efficacement.

Dans une série de cas, cela passe par une exigence accrue vis-à-vis des gouvernements et des administrations des pays concernés, au risque d'être taxé de néocolonialisme. Même si en matière d'écologie, le droit ou le devoir d'ingérence est encore peu pratiqué, il n'en va pas de même au plan humanitaire. Or, c'est aussi de cela qu'il s'agit souvent, eu égard à la situation contemporaine de nombreuses communautés forestières.

En intervenant de façon plus décisive, le risque est grand de déroger ainsi à l'esprit de partenariat qui préside en principe aux relations ACP-UE. Bien que cela dépasse le cadre de cette étude et de nos compétences, il nous semble nécessaire d'affirmer d'emblée que toutes les propositions qui suivent doivent être sous-tendues, portées par une véritable volonté politique au sens le plus général et le plus noble, celui du *bien commun*. Faute de quoi on ne fait le plus souvent qu'entretenir une illusion d'action, alors que l'on se contente de dépenser l'argent du contribuable européen, sans guère d'autres résultats.

Une véritable volonté politique est nécessaire, indispensable même, mais pas suffisante, pour tout un ensemble de raisons.

- Au niveau des *stratégies générales*, les liens entre le développement durable, la conservation de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté sont complexes et leurs objectifs parfois contradictoires.
- Les approches souvent *trop compartimentées* et les interventions menées sur la base de politiques sectorielles aboutissent, d'une part à considérer les problèmes de la forêt isolément, d'autre part à priver de cohérence toute action menée. Cette tendance est encore aggravée par la concurrence entre donneurs et intervenants.
- À propos des forêts tropicales et de leurs habitants, les *préjugés, contrevérités et stéréotypes* abondent, inspirant inconsciemment les attitudes et actions en leur faveur. Ils présentent pourtant des dangers majeurs : globaliser notre perception des situations, idéaliser, positivement ou négativement, le rôle des populations et les caractéristiques de l'environnement, aboutissant à uniformiser les politiques mises en œuvre.
- L'approche est non seulement trop réductrice, elle est aussi *trop souvent statique*. Or, presque toutes les sociétés forestières sont touchées par la modernité et tous les pays concernés, impliqués dans le processus de globalisation. Les changements, dont le rythme s'accélère, affectent aussi bien les activités que les perceptions et les discours.

En matière de politique de conservation des forêts tropicales et de développement durable, les mentalités changent aussi rapidement. En cinq ans, depuis le lancement du programme APFT, une série de concepts ont été radicalement révisés. Ainsi, de plus en plus nombreux sont ceux qui considèrent que les contraintes majeures, en matière de conservation de la biodiversité en général et de gestion des aires protégées en particulier, sont davantage d'ordre social que biologique ou législatif.

Si cette analyse, qui a inspiré toute la démarche d'APFT, est de plus en plus largement partagée, il faut reconnaître que cela s'est rarement traduit par une réorientation significative des financements en faveur des sciences humaines, tant de la part des bailleurs de fonds que de la part des principales ONG actives dans le domaine, ou encore de celle des ministères des États concernés. Il faut y voir le fait que le secteur reste contrôlé par des cadres formés aux sciences naturelles, à l'agronomie et à la foresterie, et donc peu enclins à investir et à s'investir dans des domaines qui leur sont moins familiers.

Six ans plus tard, le soutien fourni par la Commission Européenne à un programme comme APFT reste donc l'exception, cependant que la démarche et l'expérience accumulée par notre équipe demeurent sans équivalent.

Tout en tenant compte des différents documents qui inspirent la politique de la CE en la matière (notamment *Forests in Development : the EC Approach*, 1999, et *EC Biodiversity Action Plan Discussion*, 2000), les propositions et recommandations qui suivent sont basées sur cette expérience. Elles se veulent avant tout *pragmatiques et directement applicables*.

Notre but étant de fournir *une aide à la décision* pour la gestion des écosystèmes forestiers, en vue de concilier exploitation et conservation, nous avons tenté d'aller du général au particulier, en envisageant successivement :

- *les aspects conceptuels* :
 - mieux définir les objectifs,
 - mieux connaître le contexte,
 - concevoir une stratégie aux différents niveaux ;
- *les aspects méthodologiques* :
 - concrétisation et réalisation de projets ;
- *les aspects pratiques* :
 - mise en oeuvre, impact, monitoring, communication.

En matière de philosophie d'intervention, il importe de *privilégier le processus* plutôt que le projet et donc de viser une continuité suffisante dans l'intervention pour en assurer la durabilité.

1. Mieux définir les objectifs

La Commission Européenne et les États membres se sont fixé un certain nombre de cibles en matière de développement durable. Elles concernent la pauvreté, l'éducation, la santé et l'environnement. Elles doivent être abordées simultanément, même si leurs liens sont complexes.

Les objectifs généraux, comme les objectifs spécifiques, gagneraient souvent à être mieux explicités. Des notions générales, telles “biodiversité”, “conservation”, “pauvreté”, “développement”, “développement durable”, souvent galvaudées, doivent être questionnées.

Le terme de *biodiversité* est relativement vague et son usage est au départ plus politique que scientifique. La mise en œuvre de ce concept nécessite une analyse fine de ses présupposés scientifiques, idéologiques, culturels et cognitifs. S'interroger sur la biodiversité, ce n'est pas seulement s'intéresser aux millions d'espèces connues ou encore à découvrir (microfaune du sol, mousses et lichens...), mais encore examiner l'usage qui en est fait.

La notion de *pauvreté* est, elle aussi, très relative ; fondée sur des indicateurs définis au Nord, lorsqu'elle est bien réelle, elle résulte souvent directement du développement et de l'intégration progressive à l'économie de marché.

Quant à la notion de *développement*, elle a déjà fait couler des fleuves d'encre. La notion de *durabilité* est elle-même vague et les échelles de temps envisagées gagneraient à être précisées.

Bref, beaucoup de concepts-clés sont flous et porteurs de présupposés loin d'être scientifiquement et idéologiquement neutres. Il faut en être conscient. *Concepts et cibles étant imprécis et sujets à discussion, il n'est guère surprenant que les objectifs qui en découlent le soient aussi.*

Il est nécessaire de favoriser une plus grande cohérence entre les différents secteurs d'intervention de la Commission Européenne, entre ses actions et celles des États membres, puis avec celles des autres donateurs. À défaut d'y parvenir au plan international, il faut y pousser à l'intérieur des pays receveurs.

Si l'on est conscient que les objectifs des parties prenantes au Sud et au Nord divergent souvent, au niveau gouvernemental comme au niveau des populations, il est préférable d'en débattre dans la clarté et, dans la mesure du possible, de les expliciter. Une fois les objectifs des différents intervenants ainsi élucidés et précisés, des plus généraux aux plus particuliers, il est souhaitable de les hiérarchiser aux différents niveaux d'intervention.

Quelques autres principes doivent être pris en considération ; il faut :

- *veiller* à l'adéquation de l'ampleur du projet et de ses objectifs avec les ressources (temps, moyens et hommes disponibles) ;
- *tenir compte* dès le départ de la demande sociale ;
- *inscrire* les projets dans la continuité, la durée, et donc *favoriser les processus* plutôt que les actions ponctuelles, trop labiles ;
- *contribuer* à l'amélioration des capacités locales (*capacity building*) ;
- enfin, *diversifier* les activités, de façon à développer des synergies et diversifier le risque qui consiste à tout miser sur un seul type d'activités.

De quelques objectifs spécifiques

Nous insisterons ici sur quelques objectifs spécifiques qui nous semblent, à l'expérience du terrain, prioritaires.

- *En terme de formation*

- Former des anthropologues au Sud est urgent, afin qu'ils interviennent dans les projets de développement et de conservation non seulement dans leur propre pays, mais aussi dans d'autres pays, voire d'autres continents.
- Former des cadres locaux, aider les États à créer des corps de fonctionnaires disposant de moyens suffisants et correctement rétribués.
- Aider à la formation civique des jeunes et des nouveaux médiateurs.
- Apporter aux communautés locales une aide juridique de départ, notamment pour se forger des outils de négociation.
- Bâtir un enseignement technique diversifié et adapté aux besoins de la Nation.

- *En ce qui concerne la santé publique, des objectifs très attendus par les communautés*

- Améliorer la couverture médicale : développer la protection maternelle et infantile ; engager la lutte contre le paludisme, les parasitoses intestinales et l'alcoolisme ; organiser les vaccinations.

- *Des objectifs de valorisation :*

- Effectuer l'inventaire en vue de la conservation des techniques traditionnelles, pour leur rôle culturel (écomusées notamment) ; promouvoir des activités culturelles et artisanales qui sont susceptibles de valoriser le patrimoine des populations locales.

De quelques principes préliminaires

Enfin, au risque de paraître trivial, nous pensons utile de rappeler quelques questions préliminaires à la définition d'un projet.

- Un projet résulte d'une évaluation de l'opportunité, entraînant un choix de priorités de société. Mais pour quels bénéficiaires ? Tout projet a un coût, non seulement financier mais aussi social : sera-t-il supporté par ceux-là même qui en tireront des bénéfices ? Ces choix entraîneront des changements, mais pour qui ? Sont-ils possibles, raisonnables ? Autrement dit, les bénéfices attendus compenseront-ils les changements demandés à certaines catégories de la population ?
- L'établissement de projets aboutit toujours à reposer la question des relations de l'État et du citoyen. La décision d'un programme de développement répond à un impératif national supérieur, pour lequel est invoqué l'intérêt économique. Le projet dégagera des revenus, ne serait-ce qu'à travers les taxes perçues par l'État. Ces projets sont justifiés par le fait supposé que ces revenus bénéficieront aux habitants de la région d'implantation, au travers des investissements dans les infrastructures publiques locales (routes, écoles, hôpitaux...). Quelle garantie le promoteur a-t-il que tel sera réellement le cas ?
- Le choix ayant été effectué d'un projet de développement ou de conservation, le promoteur se préoccupera alors de convaincre les habitants de son bien-fondé, afin

d'en permettre l'implantation. Cette question ne doit-elle pas être posée avant que la solution ne soit choisie ? Les responsables politiques européens doivent savoir pour quelles catégories de citoyens ils travaillent. Des choix de société entraînent nécessairement des conflits. Ont-ils été évalués ? Que sait-on des conséquences des décisions prises ?

La création, dans les instances européennes, de *help desks* où se retrouveraient des anthropologues, avec aussi des praticiens et des chercheurs de plusieurs disciplines, serait un moyen de préparer les réponses à ces questions.

2. Mieux connaître le contexte

Principes

Chaque situation est particulière et doit être traitée comme telle. Au sein d'une même population, dans un même écosystème, il peut y avoir de grandes différences.

Malgré ce qui est dit, prévu et annoncé, le contexte préliminaire reste souvent mal étudié, mal compris et donc mal pris en compte. En particulier, le volet social doit retenir davantage l'attention. Tout projet d'intervention doit, au préalable, avoir analysé le contexte et rassemblé des données conséquentes sur l'environnement physique et les aspects culturels, sociaux, politiques et économiques, si nécessaires aux différents niveaux : global, régional, national et local.

Il faut s'interroger sur les présupposés implicites des concepteurs, que ce soit en matière d'environnement, de bénéficiaires ou d'effets recherchés.

Contexte historique

On ne doit pas omettre d'analyser les raisons historiques des situations rencontrées et des politiques suivies. L'histoire des relations entre les hommes et l'environnement est ancienne et complexe. L'étude des paléoenvironnements et de l'archéologie permet de replacer les processus en cours dans des échelles de temps significatives.

De même, l'histoire des relations entre autochtones et allochtones, l'origine du pouvoir traditionnel, mais aussi la politique coloniale, les législations anciennes et leur (non-)application, la genèse des aires protégées et leurs implications pour les populations méritent de retenir l'attention. L'historique des politiques et des stratégies aux différents niveaux, de même que celui des projets de développement antérieurs, sont très révélateurs. L'expérience passée influe sur les attentes des différents acteurs, sur ce qu'ils espèrent ou pas du changement. Elle conditionne leur attitude face aux projets.

Contexte environnemental

On constate une sous-estimation assez systématique de la place et du rôle que l'Homme a joué dans les écosystèmes forestiers et leur dynamique. Même si ces écosystèmes ont évolué pendant des millions d'années avant l'apparition de l'Homme, on ne connaît nul endroit où la forêt actuelle n'ait été transformée, voire créée de toute pièce. La façon dont traditionnellement les ressources forestières étaient perçues, gérées et

exploitées mérite la poursuite d'analyses détaillées.

Que l'on soit chasseur-collecteur ou agriculteur, la diversité, caractéristique majeure de la forêt, a induit des stratégies qui composent avec les processus écologiques naturels et accompagnent, voire influencent, la dynamique des écosystème forestiers.

La diversité des activités et des stratégies permet de diversifier le risque, de s'adapter progressivement aux changements, d'éviter une trop forte pression sur une ressource unique et de préserver l'indépendance alimentaire des populations. Ce faisceau d'imbrication est aujourd'hui unanimement reconnu ; il doit impérativement être maintenu. Plus diversifié sera l'écosystème, plus stable il sera et mieux il assurera sa pérennité. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'agriculture.

Souvent accusée à tort d'être la première cause de déforestation, l'agriculture itinérante sur brûlis est elle aussi remarquablement diversifiée. Très bien adaptés aux dynamiques écologiques complexes et fragiles des écosystèmes forestiers tropicaux, les agriculteurs sur brûlis participent de leur dynamique et favorisent la recolonisation forestière ultérieure, en particulier par leur refus absolument systématique du dessouchage et de la coupe de grandes parcelles d'un seul tenant. Les déséquilibres de densités de population, bien plus sûrement d'ailleurs que la baisse de la disponibilité en terre et l'augmentation de la population, allongent la durée de mise en culture au détriment de la jachère, compromettant gravement la stabilité, la rentabilité et la durabilité des systèmes agraires itinérants sur brûlis. Il devient impérieux de faire porter l'effort de recherche sur les moyens à mettre en œuvre pour mesurer les évolutions actuelles et sur *la conception d'outils de gestion* permettant d'apprécier le seuil d'exploitation tolérable, par rapport au taux de reproductivité des ressources naturelles - c'est particulièrement important lorsqu'il est prévu d'introduire des *quotas* de prélèvement.

Contexte social, économique et politique

Que ce soit dans le domaine de la conservation, du développement ou de la coopération en général, *la majorité des échecs est liée à une méconnaissance ou à une sous-estimation du facteur humain*. Malgré cela, de nombreux projets continuent à être lancés sans que des spécialistes des sciences humaines y aient été associés.

Une recommandation importante en découle : mettre autant de moyens (en hommes et en temps) dans l'approche des problèmes liés aux communautés humaines que dans celle consacrée aux problèmes techniques et biologiques de la conservation.

C'est tout particulièrement requis lorsqu'il s'agit des forêts tropicales, de leurs populations et des actions qui y sont menées, car les équilibres y sont extrêmement fragiles, les situations particulièrement complexes et les préjugés tenaces.

Au plan socio-économique

Il faut notamment déterminer :

- Quels sont les groupes sociaux en présence ? Quelles sont leurs organisations, leurs représentations, leurs attentes ? On doit veiller à ne pas privilégier certains groupes (par exemple des chasseurs-collecteurs au détriment des agriculteurs), sous peine de provoquer des tensions.

- Comment les populations conçoivent-elles les changements ? Comment appréhendent-elles le futur ? En effet, selon les groupes, on rencontrera une perception différente des rythmes et du changement ; les limites temporelles seront plus ou moins longues, ce qui influera sur leur désir de gérer de façon durable la forêt ou au contraire de l'exploiter pour répondre aux besoins immédiats.
- Comment expriment-elles leurs besoins et aspirations ?
- Quelle est la mobilité saisonnière et quelles en sont les causes économiques, sociales ?
- Quel est le mode de gestion spatial et temporel du territoire et quelle est l'organisation sociale du travail ? Plus spécifiquement, comment sont organisées la récolte, la chasse, la production, l'utilisation des produits forestiers non-ligneux ?
- Quel est le calendrier des activités ?
- Quel est l'usage de l'espace et des ressources ?

Une attention particulière doit être accordée à l'identification des *associations locales endogènes*, à leur représentativité et à leur capacité d'autonomie : elles devraient constituer un relais crucial pour la mise en place des projets.

Au plan politique

Il faut aussi préciser :

- Quelles sont les élites ? Quels sont le poids et la zone de pouvoir de chacune d'entre elles ?
- Comment sont gérés les liens avec les villes, l'administration, les partis politiques ?
- Quel sera le bon interlocuteur appartenant à la communauté locale ? Ce choix, décisif et primordial dans ces sociétés souvent acéphales et basées sur une prise de décision consensuelle, doit être fait avec toute la circonspection et toute l'attention nécessaires.
- Y a-t-il des conflits en cours ? Les projets de développement devront veiller à ne pas les exacerber.

Au plan économique-environnemental

Il faut dans tous les cas examiner :

- Quelles sont les nécessités en matière de subsistance et donc de prélèvement de produits forestiers, de maintien des jachères d'une durée suffisante ?
- Comment circulent les biens et les produits ? Quels sont les liens entre les forêts et les centres urbains ?
- Quels sont les dispositifs législatifs et réglementaires et sont-ils compatibles avec les usages coutumiers ?
- Dans le contexte économique du moment, qu'attend-on de la ressource forestière ? Quelle est sa part dans l'économie locale et nationale ?
- Quelles sont les sociétés d'exploitation forestière et quelle est l'origine de leurs capitaux ?
- Quel est l'état de l'information et de la sensibilisation vis-à-vis des changements climatiques et des menaces écologiques ?

3. Concevoir une stratégie aux différents niveaux

La nécessité, aux niveaux régional et national, d'une approche cohérente et d'une politique clairement définie fait en principe l'unanimité.

Selon un schéma qui suit à peu de choses près celui du cycle d'un projet, on peut bâtir le modèle d'une politique forestière nationale ; il passe par des phases successives : définition des objectifs, préparation des projets, puis exécution sur le terrain, ensuite monitoring et évaluation, ce qui amène à éventuellement modifier les objectifs, réorienter les projets...

Or, ce modèle rationnel reste idéal, car dans la réalité on ne prend guère en compte l'histoire parfois très ancienne des politiques ou des projets ; les interactions et les interférences entre les différents acteurs peuvent faire se télescoper des phases qui devraient demeurer distinctes. La pesanteur de l'habitude, le poids de la bureaucratie, la pression du lobbying et l'ampleur des marchandages font aussi partie des forces insidieuses qui influent sur les choix politiques.

En tout état de cause, ce qui reste crucial, ce n'est pas tant de savoir comment se décident les choix politiques, mais de bien apprécier qui a le pouvoir et l'influence pour faire aboutir les choix politiques effectifs.

Il ne nous appartient pas ici d'esquisser une stratégie globale (des livres entiers, certains très bons, y ont été consacrés), ni de faire le procès de la coopération pour le développement, dont les incohérences et les contradictions ont maintes fois été dénoncées. Les actions d'aide ont souvent souffert de tout vouloir faire en même temps. Une approche par les objectifs et les méthodes s'oppose à l'approche sectorielle ou thématique. Or, cette dernière vise à des apports ponctuels, à répondre à des situations de crise ou à la promotion de valeurs de changement social selon le modèle occidental, plutôt qu'au développement du pays partenaire. L'aide doit se situer dans une logique d'accompagnement, se baser sur le partenariat et donc miser sur l'engagement fort du partenaire.

De ce point de vue, on aura garde de pas mésestimer les rapports de pouvoir entre les responsables des projets occidentaux de développement ou de conservation et les populations. Pour fonder le partenariat et la relation d'association, il faut respecter l'Autre, valoriser le savoir local et pas seulement celui des Occidentaux, veiller à bien informer les populations, prendre en compte la hiérarchie interne des villages et faire preuve de plus d'humilité dans nos contacts.

L'engagement du partenaire sera plus sincère et sa responsabilité bien plus engagée si les intervenants extérieurs limitent la leur. Sur le strict plan de l'efficacité, il est d'une absolue nécessité que les responsables gouvernementaux comme les communautés locales s'approprient les objectifs poursuivis. Dans la définition des stratégies pour la conservation durable et le développement des forêts tropicales, les résultats d'APFT peuvent aider à réagir contre la double tendance à marginaliser les populations indigènes et à simplifier les problèmes et donc la façon de les résoudre.

S'il est essentiel de partir des populations autochtones, la démarche ne doit cependant pas négliger les allochtones : citoyens, ONG, associations, missions religieuses et experts. Il faut appréhender l'espace forestier comme partie intégrante du territoire national (sans omettre, lorsqu'elles existent, les logiques supranationales) et se

rendre compte des multiples liens qui existent désormais entre le global et le local (le *glocal*), entre la ville et la campagne (le *rurbain*).

Ainsi, il est nécessaire de combiner conservation et exploitation, en intégrant dans les Stratégies Nationales pour la Biodiversité (NBS) à la fois les aires protégées et les zones intercalaires, qui pourraient se révéler cruciales par exemple en cas de changements climatiques. De même, dans une stratégie de conservation à l'échelle du paysage, les agroécosystèmes et les forêts secondaires périphériques deviennent un élément important de la biodiversité.

Vu la complexité des écosystèmes, des processus en cours, des relations entre les populations et des environnements très divers, il est primordial de mieux délimiter ce qui est connu de ce qui ne l'est pas encore, afin de ne lancer des projets que lorsque sont disponibles les connaissances scientifiques nécessaires à leur bon déroulement.

Une attention toute particulière doit donc être apportée à *une politique d'aménagement conçue au niveau régional*.

- La planification doit prendre en compte la *diversité des activités* et donc des stratégies des populations locales, qui se traduit par une occupation répartie de l'espace et une mobilité saisonnière : il faut privilégier des habitats dispersés et les pourvoir d'infrastructures modernes, légères et adaptées ; il faut déterminer les surfaces des zonages en prévoyant des aires de parcours et des surfaces dévolues à l'agriculture suffisantes, mais surtout qui prennent en compte l'accroissement prédictible de la population.
- Pour tenir compte de l'impact des villes sur les populations forestières, il est impératif de favoriser et *planifier l'approvisionnement des villes*, de penser les circuits de commercialisation (vivres ou PFNL) en terme d'aménagement régional et, surtout, de privilégier les activités visant à approvisionner les marchés locaux plutôt que les extractions destinées à l'exportation.

4. Réalisation des projets

Parler en terme de *processus* plutôt que de projet permet de garder en tête que l'on agit dans le temps long et que l'intervention s'inscrit dans une *dynamique*.

Suivons le cycle d'un projet type associant conservation et développement.

Qu'il soit bien clair qu'aucun projet ne saurait réussir sans le concours des différents spécialistes concernés, de sciences naturelles et de sciences humaines.

L'attitude des acteurs du projet devra être régie par un principe de base simple : il faut respecter ses interlocuteurs ; il faut traiter la communauté en partenaire, informer, expliquer, négocier à égalité et, surtout, la faire participer à tous les stades de l'élaboration des plans d'aménagement.

Analyse du contexte pour une mise en place locale

• La prise en compte du contexte est essentielle ; les expériences passées restent dans la mémoire collective des villageois et influencent leur attitude : qu'un projet, élaboré de l'extérieur, arrive dans un climat de conflit interethnique, que soient survenues jadis des spoliations de terre, que le cours mondial d'une culture de rente ait ruiné les villageois, il a peu de chances d'aboutir.

• Aucun projet ne saurait aboutir sans *détermination préalable des groupes sociaux* en présence, de leur organisation et de leur système de représentation. En particulier, le circuit des prises de décision doit avoir été mis en évidence, ainsi que le mode de circulation des informations. On ne doit pas sous-estimer les liens avec les élites urbaines, les administrations qui servent de relais administratif et les dirigeants politiques ayant conservé des attaches au village. Ces préalables aideront à caractériser les attentes des villageois, leurs préjugés et surtout la manière dont ils les expriment.

• Le *responsable de projet* devra s'attacher à relever de façon détaillée le terroir non seulement agricole, mais forestier, et inventorier les usages qui en sont faits et les ressources qu'il procure. Cet inventaire ne devra pas omettre les lieux de mémoire, les sites sacrés sur lesquels s'ancrent les pratiques rituelles. On aura tout bénéfice à dresser le calendrier des activités et des ressources.

• La *production et la circulation des biens* et des produits doit faire l'objet d'observations minutieuses, afin de préciser la base microéconomique sur laquelle s'inscrira l'intervention. Le recensement des structures associatives existantes et des systèmes endogènes de micro-crédit est une étape importante du cycle du projet.

L'ensemble de ces informations permettra de juger de la *pertinence*, de la *faisabilité* et de la *viabilité* du projet envisagé.

Mise en œuvre

Assez systématiquement, le non-recours préalable aux sciences humaines peut mener à une impasse, exacerber les tensions, provoquer les conflits et nécessiter dans l'urgence l'appel d'un spécialiste. Malheureusement, dans de telles situations, la marge de manœuvre de l'anthropologue est d'emblée singulièrement réduite.

Les cas où la communauté elle-même a un projet collectif et réaliste sont rares. Par contre, l'analyse minutieuse du contexte socio-économique (dont il vient d'être question) aura suscité une réflexion collective, débouchant sur la formulation de projets ou la réappropriation de propositions dont l'origine est extérieure à la communauté concernée.

• Cette démarche favorise une maturation que ne permettent pas les nombreuses méthodes d'évaluation rapide. D'une façon générale, le recours à ces méthodes donne l'impression trompeuse qu'une attention suffisante a été portée aux facteurs socio-culturels, mais vu la complexité des situations, c'est rarement vrai. En outre, l'enquête d'opinion au village n'est généralement pas corroborée par une validation en grandeur réelle (terroirs, calendriers, productions, consommation, budgets, etc.). Lorsqu'il est néanmoins nécessaire de recourir à de telles méthodes, elles ne produiront de résultats véritablement utilisables que si elles sont appliquées par des spécialistes aguerris du domaine des sciences humaines.

- Identifier des partenaires est une tâche essentielle. Prendre appui sur des comités locaux de gestion est naturel : l'agent de développement aura tout intérêt à se faire expliquer le fonctionnement des associations, des tontines, des associations féminines. La dynamique sociale dont témoignent ces pratiques endogènes leur donne rang de partenaires privilégiés dans tout projet de développement et de conservation.
- Faire précéder la mise en place d'une négociation avec les communautés villageoises concernées s'avère crucial, tout particulièrement pour les projets d'écotourisme, dont les villageois doivent être pleinement informés des avantages comme des inconvénients.
- La prise en compte des techniques paysannes existant localement, notamment en ce qui concerne l'agriculture et l'arboriculture, qui ont fait leurs preuves, doit primer sur leur remplacement par des techniques d'origine occidentale à l'efficacité incertaine en climat tropical. De même, les savoir-faire locaux, dûment documentés, sont autant de techniques perdurables susceptibles de s'intégrer harmonieusement dans un écodéveloppement durable.

Suivi et évaluation

Suivre l'impact d'un projet sur les populations locales est une étape nécessaire, et bien reconnue ; néanmoins, les changements socio-économiques et écologiques font peu l'objet d'investigations précises et longues. Sont ainsi à prendre en compte :

- *les effets sur la santé et l'alimentation* des modifications économiques, notamment en cas de limitation d'accès aux ressources sauvages ;
- l'influence de *l'accroissement démographique* sur les terres et la disponibilité en ressources ;
- les *conséquences socio-économiques* de la proximité des projets, sur les revenus et les mécanismes microéconomiques des communautés. Dans le cas de projets d'écotourisme notamment, il faut veiller à ce que les retombées positives en soient effectives pour la communauté. L'influence de la "touristification" sur le fonctionnement des communautés est aussi à observer.
- on devra imposer aux promoteurs des projets l'évaluation et le *suivi sur place* des implantations réalisées.

En définitive, on recommandera de faire suivre par des anthropologues les projets et leur impact réel sur l'épanouissement et le bien-être des communautés.

Les aspects légaux et contractuels doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière :

- il importe de faire respecter très rigoureusement les réglementations des exploitations minières et forestières, en matière de protection de l'environnement et de retombées sur les populations riveraines ;
- tout projet doit être assujéti à un contrôle sur le long terme, par des organismes indépendants, afin de vérifier l'application du contrat, l'effectivité et la justice des compensations et des traitements promis.

Dans le cas particulier des savoirs locaux et de l'utilisation à des fins industrielles des produits locaux, on devra créer des organismes indépendants afin de contrôler l'usage fait de ces savoirs indigènes et des ressources.

Information, éducation et communication

Information et communication sont destinées d'abord *aux communautés locales* : à toutes les étapes du projet, il faut expliquer la teneur du projet, discuter, négocier, y compris dans les langues locales la plupart du temps. Les associations locales, notamment à l'occasion des réunions des membres, peuvent être des relais à ne pas négliger pour les campagne d'information et d'éducation.

On devra aussi encourager la *diffusion* et la *vulgarisation* des résultats des recherches menées dans le cadre des projets par une politique éditoriale ambitieuse, car la demande locale est de plus en plus pressante. Il faudra même *promouvoir des campagnes de recueils et de publications*, notamment des savoirs locaux, afin de les préserver pour les générations futures. A ce propos, la *participation des personnes âgées*, "mémoires" des villages, à *l'enseignement scolaire* devrait être une généralité.

Information et communication doivent aussi s'effectuer *en direction des villes*, où vivent les décideurs nationaux, et dans les écoles des villes, où sont éduqués les futurs décideurs. En retour, il faut étudier la perception de la forêt par les habitants des villes (dont les enfants des écoles) avant de concevoir des plans de sensibilisation à l'environnement par l'éducation.

La communication *vers les habitants des pays du Nord* vient ensuite ; elle doit être basée sur des connaissances réelles afin de ne pas continuer à véhiculer les banalités et faussetés que nous avons dénoncées ici. Il est du devoir d'un organisme comme la Commission Européenne de transmettre des informations exactes, ce qui lui permettrait également de sensibiliser *l'opinion publique* européenne aux réalisations positives résultant des efforts de l'UE pour les questions relatives aux forêts tropicales et à leurs habitants.

5. Conclusion : quelques principes incontournables

Quitte à paraître redondants, essayons d'énoncer quelques grands principes qui devraient permettre à l'Union européenne d'afficher, pour les forêts tropicales, une politique.

- Il est indispensable d'*allier idéalisme et réalisme* si l'on ne veut pas déboucher sur une grave crise au Sud : c'est pourquoi l'Union Européenne doit tenter un équilibre entre une logique d'efficacité et une logique opportuniste. *En particulier doivent être définies non seulement quelle exploitation des forêts, mais aussi quelle conservation, sont, non pas économiquement possibles, mais humainement acceptables.* Il s'agit là d'une urgence qui devrait mobiliser l'énergie tant des politiques que des scientifiques.

- Dans leur grande majorité, les habitants des forêts souhaitent le changement mais ne veulent pas perdre les fondements de leur vie. Encore faut-il qu'ils aient le pouvoir et les moyens de choisir leur développement. Partout où se fait sentir cette volonté de changement, une aide à la décision doit être mise en place, afin que la participation ne se fasse plus dans le sens unique du décideur vers la communauté.

- Pourtant, *le développement ne doit pas apparaître comme une nécessité* : n'oublions jamais que ce concept résulte essentiellement d'une domination sans cesse accrue du Nord sur le Sud et qu'il a pour vocation de traiter de situations de crise touchant aussi bien les hommes que leur environnement.

- Parallèlement, le principe de non-intervention ou d'intervention discrète doit être appliqué partout où les communautés vivent bien. Si ce principe de précaution avait été appliqué durant les cinquante dernières années, les avanies d'un modernisme mal digéré auraient été épargnées à des centaines de milliers de personnes. Ceci sous-entend *une réévaluation des concepts de pauvreté et de bien-être.*

- *Dans tous les cas, les décideurs européens doivent veiller au maintien des économies autosubsistantes : c'est leur disparition qui est cause de la véritable pauvreté.* La viabilité de telles économies repose en priorité sur la garantie de territoires répondant à leurs pratiques. A l'inverse, le modèle consumériste pénètre de façon insidieuse jusqu'au coeur des forêts : en coupant les peuples forestiers de leurs savoirs et en les détournant de leurs pratiques, il est le vecteur majeur d'une pauvreté irréversible.

- En vérité, *les communautés forestières n'ont pas une connaissance innée de la nature.* La finesse de leurs connaissances et de leur adaptation est une construction éminemment culturelle, qu'il convient de respecter, voire d'encourager. On remarquera que, contrairement au mythe couramment répandu de l'harmonie entre l'Homme et la Nature, une majorité de peuples forestiers a développé à l'égard de la forêt une crainte respectueuse qui les pousse à rechercher un équilibre toujours fragile. A cet égard, il convient de rappeler que de nombreuses sociétés aujourd'hui déstructurées ont vu leurs savoirs s'éroder et leurs pratiques perdre de leur efficacité ou même devenir franchement destructrices : dans de tels cas, l'éducation, et particulièrement une formation biologique ou écologique, prend tout son sens.

• *La protection de l'environnement ne peut se réaliser que si elle s'inscrit dans une politique de plans d'aménagement à l'échelle des États concernés.* L'illusion est grande de penser que ces plans d'aménagement puissent être élaborés uniquement grâce au support de technologies de pointes, telles que les couvertures satellitaires. Seules des enquêtes de terrain permettent de rendre compte de la diversité des situations et évitent les généralisations hâtives, porteuses d'échec du développement "classique".

• La réorganisation des politiques de développement de la Communauté Européenne est devenue indispensable. Elle passe par :

- la définition des projets à partir des besoins réels des communautés ;
- le financement de la formation d'experts compétents tant du Nord que du Sud ;
- un plan d'intervention cohérent au niveau régional avec les gouvernements concernés ;
- une redéfinition de la place et du nombre des ONG intervenantes par un audit général, dans le but devenu absolument nécessaire d'aboutir à une charte définissant les critères de leur habilitation et le cadre de leur compétence ;
- une meilleure représentation qualitative et quantitative des structures de l'État dans les régions forestières ; des fonctionnaires bien formés et correctement rétribués devraient contrôler et suivre, avec l'appui de scientifiques, l'évolution des projets de développement et de conservation.

Même si elle n'est plus aujourd'hui seule en cause, l'Europe porte la lourde responsabilité historique de la persistance de la crise du Tiers-Monde.

En adoptant une politique humaniste et volontariste à l'égard des hommes des forêts tropicales, elle peut atténuer ce triste état de fait. Le monde change vite et les cinq années de l'aventure d'APFT ne nous permettent guère d'être optimistes. Pourtant, nous avons la conviction que le cours de l'histoire peut encore être infléchi pour les peuples des forêts tropicales et qu'il peut leur être garanti bien-être, survie culturelle et ouverture positive sur le vaste monde.

NOTES

- 1 Un bon exemple en est fourni par la récente campagne lancée au Brésil par le WWF contre les feux de forêt pointant encore une fois, et contre toute vraisemblance, l'agriculture traditionnelle comme principale responsable de la déforestation.
- 2 La rapidité des screenings chimiques par famille botanique et la synthèse des molécules découvertes dans les plantes rend cette quête amplement caduque.
- 3 Pour être honnête, les auteurs de ces lignes, ne bénéficient-ils pas eux-mêmes de façon importante mais dépourvue d'ambiguïté de crédits européens destinés au sens large au développement ?
- 4 Si l'impact déstructurant des missions protestantes et catholiques s'est quelque peu atténué sans pour autant disparaître, il a été largement relayé par celui des sectes millénaristes (adventistes, pentecôtistes, témoins de Jéhovah...).
- 5 La croissance démographique de la Guyane Française concerne surtout les villes, alors que celle de l'Amapa, du Roraima et de la Guyane vénézuélienne concerne à la fois les villes et les zones rurales.
- 6 Cette diversité reste inexplicquée, puisque dans un même contexte insulaire, la Polynésie offre une profonde unité linguistique dans un triangle immense constitué par les îles Hawaii, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande.



Cameroun - (cliché S.Bahuchet)

Vers où ?